

# courant alternatif

MENSUEL ANARCHISTE-COMMUNISTE

N° 317

FÉVRIER 2022

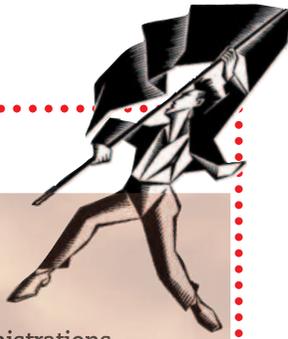
3 €

- ▶ **5G** : L'EXPLOSION DES ANTENNES RELAIS
- ▶ **INTERNATIONAL**  
LIBYE, MALI, CAMEROUN
- ▶ **ANTICOLONIALISME**  
KANAKY APRÈS LE RÉFÉREDUM  
ANTILLES LE CALME ?
- ▶ **PRÉSIDENTIELLES**  
LA BOURGEOISIE ANNEXE LE PEUPLE

Dossier BRETAGNE  
**LE GRAND BOND EN AVANT**



**DE LA CROISSANCE VERTE**



## RUBRIQUES

- 3...> ÉDITO Briser le carcan de l'idéologie capitaliste !
- 4...> BRÈVES DE L'ÉCO Saliariat, multinationales, administrations
- 14...> VERTEMENT ÉCOLO Vert-kaki-caca, de Malm en pis, Caussade
- 18...> BIG BROTHER chroniques du contrôle et de la répression
- 29...> INSUBORDINATION SALARIALE chroniques de la lutte des classes

## DOSSIER

### LA BRETAGNE EN VERT ET CONTRE TOUS

- 5...> À PONT DE CROIX COMME AILLEURS LA LUTTE POUR SE LOGER
- 6...> DU SAUMON DE TERRE EN BRETAGNE
- 8...> MÉTHANISATION L'ÉNERGICULTURE AU SECOURS DE L'AGRICULTURE
- 10...> BRENNILIS ET SON DÉMANTELLEMENT

## ACTUALITÉS

- 12...> ANTENNES RELAIS : BOUM !
- 13...> INCULPÉ·ES DU LIMOUSIN (15 JUIN 2021) état des lieux
- 13...> 5G MON AMOUR, notes de lecture
- 16...> PRÉSIDENTIELLES De chacun selon son peuple, à chacun selon ses profits
- 17...> SOLIDARITÉ AVEC NANTES RÉVOLTÉE

## INTERNATIONAL

- 20...> LE MALI SOUS EMBARGO
- 23...> AU CAMEROUN PRENDRE LA RUE POUR LE CHANGEMENT
- 25...> LYBIE ENTRE ÉLECTIONS ET DIVISIONS

## ANTICOLONIALISME

- 31...> ANTILLES : LE CALME VRAIMENT ?
- 33...> DE LA LUTTE POUR L'INDÉPENDANCE KANAKE SOCIALISTE À LA NÉGOCIATION D'UNE AUTONOMIE RENFORCÉE ?

Ce numéro a été préparé et maqueté en **BRETAGNE**.  
La commission journal de **février** aura lieu à **CAEN**

## COMMENT FONCTIONNE COURANT ALTERNATIF ?

**C**OURANT ALTERNATIF parait depuis 1981, sans comité de rédaction, réalisé de façon militante et décentralisée par des personnes membres ou proches de l'Organisation communiste libertaire, l'OCL.

Un week-end par mois, une Commission-Journal (CJ), est organisée dans une ville différente, pour préparer le numéro suivant. Peuvent y participer des sympathisant·es intéressé·es au même titre que les militant·es OCL de la ville en question et que des repré-

sentant·es des autres groupes de l'OCL.

Chaque CJ a pour tâche de critiquer le numéro précédent, de discuter les articles proposés par des gens présents ou non ; d'en susciter d'autres en fonction des événements et des souhaits émis par les groupes ou des individu·es.

En outre, chaque CJ débute par un débat sur un sujet d'actualité, ce qui permet la prise de décisions concernant les activités de l'OCL, si nécessaire.

Le collectif organisateur rédige ensuite un compte rendu politique et technique le plus précis possible, puis, pendant les deux semaines à venir, assure le suivi de ce qui a été décidé pour le journal (liaisons, contacts, etc.) et c'est lui qui écrit l'éditorial en fonction de la discussion dans la CJ ou d'événements qui se produisent après.

Si vous souhaitez assister et participer à l'une de ces réunions, écrivez-nous.

## CORRESPONDANCE

OCL c/o Egregore  
BP 81213  
51058 Reims cedex  
oclibertaire@hotmail.com

Contactez localement

**l'Organisation Communiste  
Libertaire**

### ALSACE

oclstrasbourg@gmail.com

### AUVERGNE

ocl-Moulins@orange.fr

### BRETAGNE

oclnantes@free.fr

ocl.st-nazaire@orange.fr

### CHAMPAGNE-ARDENNES

OCL c/o egregore BP 81213  
51058 Reims cedex  
lechatnoir@clubinternet.fr

### ÎLE DE FRANCE

oclidf@gmail.com

### LIMOUSIN

ocl.limoges@laposte.net

### MIDI-PYRÉNÉES

OCL c/o Canal Sud,  
40 rue Alfred Dumeril,  
31400 Toulouse  
ocltoulouse@sfr.fr

### NORD

OCLB c/o La mouette enragée  
BP 403 62206 Boulogne s/Mer cedex  
lamouette.enragee@wanadoo.fr  
ocllille@gmail.com

### NORMANDIE

ocl-caen@orange.fr

### PAYS BASQUE

ocl-eh@orange.fr

### POITOU-CHARENTES

ocl-poitou@orange.fr  
oclcognac@ymail.com

### RHÔNE-ALPES

"Courant alternatif"  
c/o Maison de l'écologie  
4 rue Bodin 69001 Lyon  
ocl-lyon@laposte.net  
ocl-valence@riseup.net

### Autres contacts

passer par  
oclibertaire@hotmail.com

site  
<http://oclibertaire.lautre.net>

## ABONNEMENT 1 AN

- 10 numéros.....30 €
- Tarifs réduits (pour les fauché·e·s).....18 €
- Soutien.....+ de 30 €
- À l'essai (3 numéros).....5 €
- Un numéro sur demande **GRATUIT**

Abonnement à l'international et  
envoi en nombre, nous contacter.

Chèque à l'ordre de **La Galère** à envoyer à Reims  
ou règlement en ligne sur le site

# BRISER LE CARCAN DE L'IDÉOLOGIE CAPITALISTE !

L'ANNÉE 2020 nous a permis de découvrir l'attestation dérogatoire de sortie, l'année 2021 le pass sanitaire, et 2022 inaugure l'ère du pass-vaccinal. Sous couvert d'impératifs sanitaires, toutes les politiques de contrôle social deviennent nécessaires, tolérables, voir désirables, comme nous le rappelle la rubrique *Big Brother* (p. 18) !

Cette crise sanitaire qui nous colle aux fesses depuis déjà trop longtemps n'est que pain béni pour les capitalistes. Alors que dans les médias les spécialistes s'écharpent sur les risques viraux, le patronat engrange des bénéfices faramineux<sup>[1]</sup> et acte encore plus rapidement la suppression des quelques miettes de la redistribution qu'il avait bien voulu nous concéder. Les récentes déclarations de Macron sur son projet d'en finir avec les études gratuites n'en sont que la dernière illustration en date... L'exploitation du travail s'intensifie à l'aune du retour de la croissance

Attaqués de toutes parts et violemment réprimés à la moindre occasion, comment contrer cette vague constante d'offensives capitalistes ? Les Antilles nous donnent une bonne indication du niveau de conflictualité qu'il est nécessaire d'atteindre pour ne pas se laisser écraser (p. 31) et mener une résistance de classe conforme à l'intensité de la guerre de classes (et non sanitaire) qui se mène ici et là. En métropole, les faibles espoirs ravivés le 13 janvier par la grève « historique » de l'Education ont été battus en brèche le 27 janvier, quand la journée d'action pour l'augmentation des salaires orchestrée par une intersyndicale interprofessionnelle à fait *pschiiit*... Alors que dans le même temps, des luttes locales résistent ou gagnent sur les salaires, comme relaté dans *Insubordination salariale* (p. 29). Cette situation montre bien le fossé entre le pays réel et ses élites, fussent-elles de gauche, syndicales ou populaires.

L'ambiance globale des luttes hexagonales est plutôt morose... Mais heureusement, on pourra voter ! Ceci dit, les mêmes élites s'inquiètent du désintérêt croissant pour « le

scrutin préféré des français (sic) », et s'affolent à l'idée d'une abstention massive. Elle rend le résultat incertain et fragiliserait de toute manière le pouvoir sorti des urnes, à l'image du referendum calédonien boycotté par les indépendantistes (p. 33). Pour réveiller l'intérêt électoral, il faut entretenir le spectacle. Ainsi pendant que la gauche se dilue dans le vaudeville du casting de la *primaire populaire*, la droite surenchérit aux extrêmes et s'invente un « Peuple » sur mesures au bénéfice du capitalisme industriel comme financier (p. 16).



## leurs yachts échoueront sur nos grèves

La situation sociale à l'international, quoique très contrastée, pourrait sembler plus intéressante. La pandémie n'aura pas empêché certains peuples bâillonnés depuis des décennies de sortir dans la rue. On peut citer le Soudan, où le nombre des victimes de la répression sanginaire du général Abdel Fattah al-Burhan n'éteint pas un mouvement populaire structuré en assemblées de quartier. L'Inde, où après les luttes paysannes historiques et victorieuses de décembre, une grève générale d'ampleur est prévue les 23 et 24 février. Le Kazakhstan, où la hausse du prix de l'énergie a transformé des contestations locales en un mouvement de masse inédit. Réprimée rapidement par le président Kassym-Jomart Tokaïev et son allié moscovite avec plus de 200 morts et des disparus, la contestation a fait trembler le pouvoir en place. Mais les enjeux économiques et stratégiques des hydrocarbures priment sur tout. Au Mali, c'est un mouvement populaire sans précédent qui

défie l'impérialisme français et la CE-DEAO (p. 20). Au Cameroun, ce sont les jeunes qui entrent en dissidence politique contre le régime autoritaire de Paul Biya qui ne fêtera peut-être pas ses 40 ans de règne (p. 23). Si ces luttes ne sont pas pour autant des victoires, elles expriment un renouveau des problématiques de classes. Elles ne doivent cependant pas rendre sourd aux bruits de bottes qui résonnent de plus en plus fort sur la planète, car le capitalisme porte en lui la guerre comme la nuée porte l'orage (p. 14). C'est la leçon dont ne se remet toujours pas la Lybie, 10 ans après son saccage par les forces de l'ONU sensées protéger les civils réprimés par le pouvoir kadafiste (p. 25).

Bien loin de ces bouleversements fracassants du monde, c'est aussi dans le quotidien de nos luttes, même les plus modestes, que nous parviendrons à poser les questions de classes et de révolution plus que jamais nécessaires. Pour cela il faut déboulonner les discours dominants, réactionnaires comme *modernistes*, en contestant les impératifs du capital, repeints en vert, pour ce qu'ils sont : des choix politiques imposés et non des nécessités vitales. C'est pourquoi il nous a semblé important de parler de luttes auxquelles nous contribuons en Bretagne (p. 5). Ces dynamiques de terrain indispensables à la reconstruction d'une identité de classe et d'un imaginaire radical, sans lesquels tous les programmes révolutionnaires ne sont que des testaments sans héritiers.

Ce décryptage des luttes, du local au mondial, est d'autant plus indispensable que nous avons peu d'espaces pour débattre, s'exprimer et s'organiser afin de créer un réel rapport de force contre la bourgeoisie. C'est une étape obligée dans la reconstruction d'une conscience de classe nécessaire au dépassement des *révoltes logiques*, pour réinsuffler dès à présent un désir révolutionnaire à même de fissurer le carcan de l'idéologie capitaliste.

Douarnenez  
janvier 2022

1. Les entreprises du CAC 40 ont rendu aux actionnaires près de 70 milliards d'euros en 2021, soit une hausse de 15% par rapport au précédent record historique de 2007... (*La Tribune* 27 janvier 2022). Les mêmes pronostiquent 2 000 milliards de dividendes dans le monde en 2022.

Entre mars 2020 et la fin de l'année 2021, la fortune des cinq Français les plus riches a augmenté de 173 milliards d'euros. C'est plus que ce qu'a coûté la crise du Covid en 2021. Cet enrichissement massif concerne la quarantaine de milliardaires que compte la France. Sur cette période « les richesses des grandes fortunes françaises ont bondi de 86%, soit un gain de 236 milliards d'euros ». A titre de comparaison, elles avaient augmenté de 231 milliards d'euros entre 2009 et 2019. (*Oxfam*)



## SALARIAT : QUELLE AUTONOMIE AU TRAVAIL ?

L'autonomie est appréhendée ici uniquement du point de vue du temps et sous deux angles précis: la possibilité d'une autonomie sur son temps de travail et la façon dont la vie privée peut être affectée par le travail.

Pour le premier aspect, l'INSEE a regardé qui pouvait décider de l'heure de début ou de fin de sa journée de travail, prendre 1 ou 2 jours de congés sans les poser à l'avance, ou s'absenter 1 heure ou 2 de son travail. Il n'y a pas tellement de surprises: les 3/4 des cadres peuvent décider de leur horaire de début ou de fin contre 20 % des ouvriers (25 % des employé-es et 45% des professions intermédiaires), les 3/4 des cadres peuvent interrompre momentanément leur travail pour des raisons personnelles contre 56% des ouvriers/ères et des employé-es, 60 % des cadres peuvent prendre 1 ou 2 jours de congés sans anticipation contre 56 % des ouvriers/ères et 53 % des employé-es. Dans tous les cas, les femmes sont plus mal loties que les hommes, ce qui est une contrainte particulièrement lourde si on pense à la division patriarcale du travail dans la sphère domestique, et les immigré-es encore plus mal loti-es.

En ce qui concerne l'exposition de la vie privée aux aléas professionnels, ce sont les cadres qui déclarent le plus souvent modifier leurs horaires pour répondre aux exigences de leur travail (71 % contre 40 % des employé-es et 38 % des ouvriers/ères). Ils sont 47 % à être contacté-es sur leur temps libre pour des raisons professionnelles, mais c'est quand même le cas du quart des employé-es et du cinquième des ouvriers/ères (35 % des professions intermédiaires). Là, les femmes sont un peu mieux loties que les hommes, et les immigré-es que les non immigré-es.

L'INSEE distingue 4 groupes. Un quart des salarié-es ont des horaires non flexibles mais aussi une vie privée peu exposée aux imprévus professionnels. Ce sont plus souvent des ouvriers (ou ouvrières) et les cadres y sont peu nombreux-ses. 34 % des salarié-es ne peuvent pas modifier leurs horaires et leur vie privée peut être exposée à des aléas professionnels, le pire quoi. Ces salarié-es ont plus souvent des horaires de travail atypiques, occupent plus fréquemment un poste d'employé en particulier non qualifié et travaillent plus fréquemment dans la fonction publique hospitalière et d'État. Les salarié-es en CDD, intérim ou apprentissage y sont aussi plus nombreux-ses qu'en moyenne. Par rapport à l'ensemble des salarié-es, ce groupe

compte plus de femmes et d'immigré-es. Toujours les mêmes qui subissent le pire quoi. 21 % des salarié-es disposent d'une grande latitude dans l'organisation de leurs journées de travail mais ont une vie privée très exposée aux aléas professionnels. 22 % des salarié-es, non seulement ont une grande latitude dans l'organisation de leur journée, mais ont en plus une vie privée modérément exposée à des imprévus professionnels. Et devinez quoi? Les cadres sont surreprésenté-es dans ces deux derniers groupes.

Source: INSEE 1ère n°1878, novembre 21

## LES MULTINATIONALES EN FRANCE

Il y avait en 2019 16 800 entreprises sous contrôle étranger en France, soit moins de 1 % des entreprises du secteur privé non agricole et non financier. Leur part dans l'emploi est beaucoup plus élevée: elles emploient en France 2,2 millions de personnes (salariés et non-salariés), soit 13 % des effectifs des secteurs concernés. 44 % de l'emploi en France sous contrôle étranger se concentre dans les entreprises de taille intermédiaire et 41 % dans les grandes entreprises. En comparaison, les firmes multinationales françaises comptent 31 % de leurs emplois en France dans les ETI et 63 % dans les grandes entreprises. Pour les autres entreprises françaises, seulement 11 % des emplois sont au sein d'ETI, 53 % sont dans des microentreprises et 36 % dans les petites et moyennes entreprises. En 2019, les 28 pays de l'Union européenne (y compris donc le Royaume-Uni) rassemblent 53 % de l'emploi en France sous contrôle étranger : au premier rang, l'Allemagne avec 325 000 emplois, suivie par les Pays Bas, le Royaume-Uni et la Belgique. Les entreprises contrôlées par les États-Unis emploient le plus en France (512 000 emplois), puis viennent la Suisse et le Japon pour les pays hors Union européenne. Dans les entreprises sous contrôle étranger, 32 % des emplois dépendent du secteur industriel, en quasi totalité dans l'industrie manufacturière. Elles sont très peu présentes dans les secteurs de la « production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné » et de la « production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution ». Les firmes multinationales françaises regroupent 20 % de leurs emplois industriels dans ces deux secteurs. Les coûts salariaux par personne sont plus élevés dans les multinationales étrangères que dans les entreprises françaises. Ces multinationales étrangères en France sont à l'origine de 17 % de la valeur ajoutée en France.

En 2019 toujours, les firmes multinationales françaises (hors secteur bancaire et services non marchands) contrôlaient 48 200 filiales à l'étranger. Elles y réalisaient la moitié de leur chiffre d'affaires et y employaient 6,8 millions de personnes. Une filiale française sur quatre est implantée aux États-Unis, au Royaume-Uni ou en Alle-

magne. Les salarié-es des filiales commerciales sont concentré-es au Brésil et en Chine. En matière d'effectifs salariés à l'étranger, les trois premiers pays sont les États-Unis (750 000 salariés), la Chine (481 000) et le Brésil (470 000). Ensemble, ils concentrent 25 % du total des emplois à l'étranger des multinationales françaises et 41 % des emplois hors Union européenne. Au niveau de l'Union européenne, le Royaume-Uni (444 000 salariés), l'Allemagne (434 000) et l'Espagne (389 000) représentent 19 % du total des emplois à l'étranger des multinationales françaises et 48 % des emplois localisés dans l'Union européenne. Ces six pays concentrent un peu moins de la moitié des effectifs employés hors de France dans les firmes multinationales françaises (44 %).

Attention, ces chiffres ne concernent que les emplois et chiffres d'affaires directs, il n'y a pas la sous-traitance.

Sources: INSEE focus, décembre 2021, n°256; INSEE focus, octobre 2021, n°252

## A PROPOS DU POIDS DE L'ADMINISTRATION

Les prélèvements obligatoires (donc État et Sécurité Sociale confondus) représentent 55% du PIB en France. Une partie d'entre eux finance la redistribution, mais une partie aussi contribue à la production. Les administrations produiraient environ 1/5ème de la richesse nationale.

Mais attention. La production des administrations n'est pas comptabilisée suivant les mêmes principes que la production de la production privée, qui est mesurée à partir du chiffre d'affaires, chiffre d'affaires qui n'existe par définition pas pour le public. Donc, la production des administrations est systématiquement sous-estimée par rapport à la production privée. Par exemple, la production de l'éducation nationale est mesurée en additionnant ce qu'elle coûte. La production des écoles privées est mesurée par ce qu'elle rapporte, dont des subventions bien sûr. Donc le même cours est considéré comme plus productif dans un cadre privé que dans un cadre public. Attention toujours. Quand la Sécurité Sociale rembourse des médicaments, autrement dit, finance l'industrie pharmaceutique, on ne considère pas ça comme de la production mais de la redistribution (un certain nombre d'entre nous ne pourrions pas nous soigner sans elle), alors qu'elle est bien en train de financer une production industrielle. Les choses sont toujours plus compliquées qu'on ne le croit. Donc, ce cinquième de la richesse est sous-estimé et n'inclut par la production privée financée par les administrations. Bien sûr, les entreprises publiques ne sont pas comptées là dedans. Ce sont des entreprises normales, sauf qu'elles appartiennent à l'État.

Source: Blog INSEE, Dans quelle mesure les administrations publiques contribuent elles à la production nationale?  
Publié le 3 décembre 2021, Nicolas Carnot, Étienne Debauche

**Q**uoi de commun entre la crise du logement dans le Cap Sizun, l'implantation d'une usine de saumons dans les Côtes d'Armor, le démantèlement de la centrale nucléaire de Brennilis et la multiplication des méthaniseurs agricoles sur tout le territoire breton ? Des stratégies de croissance et de développement prétendument vertes, impulsées sous prétexte de répondre aux besoins fondamentaux que sont le logement, l'alimentation, l'énergie, tout en promulguant les loisirs et le tourisme... vert ! Pourtant dès que l'on gratte un peu, la protection de l'environnement et le bien-être des populations n'ont plus rien à voir avec la folle logique du saccage des pays pour la production, que l'État et le capital tentent de nous faire accepter sous prétexte de sauver la planète ou le climat. Sous le vernis écolo, on retombe vite sur les mêmes politiques d'accumulation du capital bien loin des vertus environnementales dont se parent les décisions publiques inféodées aux stratégies industrielles.

Petit tour d'horizon sur ces questions dans ce dossier Bretagne en vert et contre tous

## A PONT-CROIX COMME AILLEURS EN BRETAGNE LA LUTTE POUR SE LOGER !

Suite à l'article dans Courant Alternatif de janvier faisant état de l'épineuse question des difficultés de logement et de la prolifération des résidences secondaires au Pays Basque, nous abordons ce problème en Bretagne : « l'Accaparement des richesses n'est pas quelque chose de naturel, c'est un choix politique »<sup>[1]</sup>



Vue sur les volets fermés à l'entrée du port de Poulgoazeg (commune de Plouhinec, 29) - 2022

### Exploitation d'Etat

On peut poser comme base du problème que la France, pays progressiste porteur de valeurs humaines et universelles se targuent de respect des droits de l'Homme, n'est toujours pas capable d'assurer un droit au logement alors que celui-ci devrait la première de nos exigences et apparaît dans le préambule de notre Constitution. Pour habiter un territoire, il faut avant tout un toit ! En théorie la loi garantit un : « droit au logement opposable », il est donc possible de saisir le tribunal administratif si les pouvoirs publics ne vous trouvent pas de logement dans un délai acceptable ou si le votre est indigne.

Pas de chance celle-ci entre en contradiction depuis les années soixante avec le projet de la DATAR<sup>[2]</sup> de faire de la Bretagne la principale usine agro-alimentaire de France mais également un haut-lieu touristique ! Cette spécialisation des territoires est décidée au sommet de l'Etat sans aucune connaissance ni surtout de respect pour les habitants . Un objectif pour ces élites : séparer les espaces productifs des espaces récréatifs. Le but étant de consommer des paysages donc des pays comme

on consommerait n'importe quel autre bien à partir du moment où l'on en a les moyens.

### La Bretagne est une marchandise ?

La notion de paysage ( dont la racine est : « pays ») introduite ici n'est pas anodine, elle fait partie intégrante du problème. La question des logements et notamment de la prolifération des résidences secondaires recoupe un tas de problématique grave : le travail, les trajets pour s'y rendre : trajets pendulaires ; la fermeture des écoles, la pollution, les transports en commun la déperdition des terres agricoles, la ségrégation sociale... D'ailleurs, l'article de Kristine<sup>[3]</sup> pour le pays basque était édifiant au niveau des chiffres et de ces conséquences, montrent que la Bretagne n'est pas une exception.

A présent, faisons un tour d'horizon en Bretagne. En 2017, malgré quelques différences entre nos départements, il n'en reste pas moins que nous en sommes à : 13,7% de résidences secondaires en Finistère, 7% pour l'Île et Vilaine, 17% pour les Côtes d'Armor, 18% le Morbihan. Sachant que ces données ont profondément

évolué depuis le début de la pandémie de Covid-19 : les prix de l'immobilier se sont envolés de plus de 2,8% entre Mars et Juin 2020 ! Un record ! C'est dans le pays de Vannes où l'on constate les plus graves dérapages : dans certaines communes du Golfe du Morbihan les habitants à l'année sont ultra-minoritaires : à Carnac on compte 71,4% de résidences secondaires, 59% à Locmariaquer, 73,2% à l'île aux Moines, 79,7% à Arzon. En Île et Vilaine, plus on se rapproche de l'estuaire de la Vilaine plus on tourne autour des 70% ! Dans les Côtes d'Armor : St-Quai Portrieux, Fréhel, Pléneuf-Val-André, St-Malo, Cancale, Paimpol, on flirte avec les 60%. Dans le Finistère, où le phénomène est plus récent car il démarre dans les années 2010, on atteint depuis l'été dernier des taux alarmants de résidences secondaires : Audierne 41,2%, Primelin 44,3%, Pont-Croix (1417 habitants) 27%, Douarnenez 22%, sans parler des îles : Sein (243 habitants) est à 60,7%.

### Zones de tensions

Bref, nous pouvons clairement parler de zones de tensions<sup>[4]</sup>, statut qui existe sur le plan juridique mais qui

1. Nil Caoussin, élu régional, autonomiste breton, porte parole de l'UDB, Union démocratique bretonne

2. Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, organisme créé en 1963 remplacé en 2014 par la CGET, Commissariat général à l'égalité des territoires.

3. Courant Alternatif Janvier 2022 n°316, Stratégie contre la spéculation foncière et immobilière au Pays Basque Nord, pp 8 à 10

4. En matière de logement, la tension d'un marché immobilier local est définie par le niveau d'adéquation sur un territoire entre la demande de logements et l'offre de logements disponibles. Une zone est dite « tendue » si l'offre de logements disponibles n'est pas suffisante pour couvrir la demande (en termes de volume et de prix). Selon la définition du Ministère de l'écologie et de la transition énergétique.



Stations balnéaires=logements tendus, Finistère, 2017

ne peut être appliqué que par le maire de la commune. C'est à dire que cette décision revient à une seule personne de manière essentiellement verticale, uniquement basé sur un bon vouloir.

Quelles solutions ? La surtaxation des résidences secondaires ? Le plafonnement des résidences secondaires ? L'application d'un statut de résident ? Par exemple, La Suisse a opté par référendum en 2012 pour un plafonnement maximum du taux de résidences secondaires par commune.

La difficulté principale sur notre territoire c'est l'âge : Le Finistère et par extension la côte Bretonne sont occupés majoritairement par des retraités bien installés pour lesquels il n'est plus question de crédit ni de problème de transport pour le travail, l'école ect.... Une catégorie difficilement mobilisable pour enrayer le phénomène. Comme beaucoup d'autres « pays » de France ou d'Europe : Pays Basque, Grèce, Espagne, Portugal, Italie... ne peut-on pas redouter la création de réserve à l'Indienne ?

Doit-on envisager une prochaine chasse des locaux ? Jusqu'où la bourgeoisie va-t-elle s'octroyer le droit d'acheter des territoires en toute impunité sans se soucier des conséquences sur la transformation des modes de vie, des paysages.. A Pont-Croix, le financement de la totale rénovation d'un bâtiment suite à un incendie qui l'avait entièrement ravagé, Le Petit Séminaire, bâtiment public et communal, a été financé grâce à l'argent public : donc directement sur le dos des Pontécruziens mais l'exploitation immobilière de ce lieu a été confié (sans aucune concertation

municipale) à un investisseur privé, qui pratique des loyers indécents ! Le loyer moyen encaissé pour un appartement ( autour de 60m2) en ces lieux est de 700,00 euros ! Quel jeune qui gagne un smic peut-il louer et vivre dignement dans ces conditions ? Quelles perspectives pour les primo-installants qui veulent VIVRE sur le territoire ?

### Des moyens, des actions !

Loin d'être désespéré, c'est un sujet dont on parle ici . Il n'est pas question d'omerta, l'inquiétude et la susceptibilité locale se sont réveillées. Hasard du calendrier en octobre 2021 est sorti l'ouvrage de Jean Moallic, Gilles Simon et Fanch Le Hénaff : Plogoff une lutte au bout du monde, qui revient sur la lutte des habitants de Plogoff contre un projet d'installation d'une centrale nucléaire à la Pointe du Raz (Finistère) et qui donne une touche d'optimisme dans les moyens de la lutte [5]. D'ailleurs la campagne politique locale clairement menée et pleinement assumée par l'UDB [6] prouve que la dynamique est lancée et que la question est prégnante.

De là à soulever des torrents de manifestants plusieurs étapes de la lutte restent à franchir. Le combat n'est pourtant pas nouveau, il remonte aux années soixante qui ont fait de la Bretagne une terre d'agriculture intensive, connaissant aujourd'hui les conséquences d'une telle politique : transformation radicale des paysages, pollution systématique et profonde des terres et des cours d'eau, algues vertes en constante prolifération sur nos plages, fermeture sanitaire des plages et maintenant afflux de touristes. Sur une nature qui souffre et peine beaucoup à digérer la merde des élevages et des marées noires c'est le capitalisme qui est une marée de merde. Après la merde des cochons, la merde des touristes.

BATMAN et RIBINE

L'ensemble des chiffres cités dans cet article sont tirés de l'ouvrage de Nil Caouissin, professeur d'histoire-géographie et de Breton, auteur d'une thèse : Manifeste pour un statut de résident en Bretagne, Presse Universitaire de Bretagne, St-Brieuc 2021.

5. Plogoff une lutte au bout du monde, éditions Loculus Solus, Châteaulin, 2021, 176 pages. Ouvrage à propos duquel nous vous proposerons une critique en bonne et due forme dans un prochain numéro

6. Union Démocratique Bretonne, parti indépendantiste de gauche Breton fondé en 1964

# DU SAU

Emblématique d'un monde « cul par-dessus tête », c'est un projet d'élevage de saumons sur des terres agricoles. Autrefois très fréquent dans nos rivières ce poisson a disparu, conséquence de l'industrialisation : déchets industriels, rejets de l'agriculture chimique et des élevages hors-sol, destruction des haies et des talus...



### On se bouge!

L'été 2021 nous apprenons par la presse le projet d'implantation par la société norvégienne "Smart Salmon" d'une usine qui produirait 20 000 tonnes de saumon (soit presque la moitié de la consommation en France) sur 10 ha de terres agricoles appartenant à "Guingamp-Paimpol Agglomération" sur la commune de Plouisy dans les Côtes-d'Armor. Face au gigantisme et à l'impact environnemental d'un tel projet, assez rapidement une pétition circule sur les marchés recueillant 1000 signatures. Puis le collectif *Dourioù Gouez* [1] (eaux sauvages en breton) se constitue contre ce projet.

Après quelques apparitions plus ou moins visibles nous appelons à un pique-nique le dimanche 12 décembre 2021 sur le site pressenti. Dans la semaine qui précède, la Confédération Paysanne 22 et l'association Eau et Rivières de Bretagne expriment officiellement leur opposition au projet et appellent au rassemblement qui réunira 300 personnes. Nous aurons la bonne surprise d'avoir la visite des ostréiculteurs de la côte venus avec quelques bourriches d'huitres, très in-



# MON DE TERRE EN BRETAGNE !

quiets de prévisibles rejets d'eau polluée dans la rivière du Trieux.

## C'est quoi cette usine ?

L'ensemble comporte de grands bassins d'eau de 10 m de hauteur pour l'élevage de saumons, un abattoir, un atelier de découpe et de conditionnement. Y seraient adjoints un méthaniseur, une station d'épuration, une production de légumes sous serre, des panneaux photovoltaïques, le tout pour la coquette somme de 100 millions d'euros... C'est du sérieux. Et bien sûr la création de 50 à 100 emplois qui séduit les élus de l'agglomération. Sur le papier tout est parfait.

Mais pourquoi élever des saumons dans des bassines? ... Les élevages de saumons sont en général en bord de mer, notamment dans les fjords norvégiens (aussi en Ecosse et au Chili) dans de grandes cages. Mais dans ce milieu marin et surpeuplé, les poissons sont parasités par les poux de mer, ce qui provoque une forte mortalité. Evidemment ces bestiaux font des crottes qui s'amoncellent sur les fonds marins, ainsi que les résidus de traitements médicamenteux. En proposant l'artificialisation de ces élevages hors de l'océan, les têtes pensantes de l'aquaculture pensent résoudre tous les problèmes.

## Qu'en est-il de l'eau?

Une fois les bassines remplies, il faudra 1500 m<sup>3</sup> d'eau par jour, ce qui correspond à la consommation ac-

"Reprendre la terre aux machines" de l'Atelier Paysan au Seuil: en lien avec le sujet évoqué plus haut voici un petit livre écrit par des paysans, des syndicalistes, des militants. Ce manifeste propose un panorama historique de l'industrialisation de l'agriculture. Il tente d'identifier les facteurs qui assurent le maintien d'un modèle agricole très critiqué. Il s'intéresse aussi aux technologies agricoles imposées par le complexe agro-industriel. Il développe l'hypothèse que l'existence d'un marché de produits alternatifs contribue à la stabilité du modèle de production industrielle, et fait quelques propositions pour freiner le désastre.

tuelle de Guingamp et ses communes limitrophes (plus de 20 000 habitants). Cette eau peut provenir d'un grand forage - ce qui pourrait tarir les forages des agriculteurs environnants - ou bien du réseau. Mais comme le rappelle Eau et rivières de Bretagne: "Contrairement à ce qu'on peut penser, on n'a pas d'eau de façon illimitée en Bretagne, ce que l'on prélève se fait au détriment du milieu naturel ou d'autres usages.", et rappelons qu'en Bretagne ce sont principalement des eaux de surface (les rivières) qui sont disponibles.

La société Smart Salmon prétend qu'une fois traitée et filtrée, l'eau sera de la même qualité et même meilleure quand on la rejettera: "On ne fait que l'emprunter". Mais selon Eau et Rivières de Bretagne « le traitement de l'eau en circuit fermé est un mythe, les rejets organiques et médicamenteux devront bien être traités quelque part !". Cela ne va pas rassurer les ostréiculteurs...

## Et des boues d'élevage...

En prévoyant un méthaniseur, la société Smart salmon est à la mode puisque l'Etat subventionne la production de méthane, transition énergétique oblige. Mais la méthanisation pose des problèmes souvent occultés: Les effluents d'élevage ne donnent que très peu de méthane. Pour fabriquer du gaz il faut du carbone, et de manière régulière, sinon ça ne fonctionne pas. Pour ça les agriculteurs seront incités à produire du maïs ou d'autres matières végétales pour le méthaniseur, au détriment des productions pour l'alimentation humaine ou animale et au risque d'accaparer du foncier agricole. Une fois le gaz extrait, il reste le digestat qui n'est rien d'autre qu'un engrais riche en azote et en phosphore. Selon Kristen, membre énérvé de la Confédération Paysanne, « On n'arrive pas à baisser le taux de nitrate dans les cours d'eau et on va encore une fois demander des efforts aux agriculteurs, et on vient rajouter ce projet sur un territoire déjà saturé et sous pression !"

C'est bien cet azote, après celui des lisiers de porcs et de volailles, qui rejoint la mer et favorise les algues vertes. Depuis des dizaines d'années, des budgets sont alloués pour faire baisser les taux de nitrate dans l'eau; des techniciens de la chambre d'agriculture conseillent les agriculteurs sur les bonnes pratiques d'épandage des lisiers, des réglementations sont



mises en place, mais rien n'y fait. Chaque année les plages sont envahies d'algues vertes et cette usine en rajouterait encore !

## Des légumes ?

Pour rendre plus acceptable ce projet, une production hydroponique de légumes hors sol, est prévue. De plus en plus de légumes sont produits de cette façon (tomates, concombres, fraises, endives...) laissant croire qu'on peut se passer du sol pour se nourrir. Certains s'emploient aussi à fabriquer de la viande sans animaux... Alors la terre ne produira plus que des matières premières pour l'agroalimentaire (ou les méthaniseurs...).

Voilà dans un seul projet un concentré d'artificialisation du vivant, beaucoup de technologie avec ses promesses de perfection, reléguant les savoir-faire paysans et artisans à des curiosités folkloriques.

La disparition des saumons sauvages devient une opportunité de valorisation du capital, mais aussi des élus de l'agglomération qui peuvent se vanter de créer de la richesse et de l'emploi. Pour nous ce sera l'occasion de rappeler qu'en pourrissant la terre on s'est appauvri et qu'il faut y mettre un terme.

Bernard -  
Côtes-d'Armor-22/01/22

1. Pour suivre l'actualité de la lutte contre ce projet, vous trouverez les informations sur le site du collectif Douriou gouez <https://douriou-gouez.fr>

# Méthanisation

## « L'énergiculture au secours de l'agriculture intensive ».

1. Situé à Chateaulin, Finistère, cette centrale est la propriété du groupe Vol-V Biomasse, dont ENGIE est devenu l'actionnaire majoritaire de la filiale Biomasse, avec à terme pour les opérateurs gaziers un projet de production de porter à 30 % la part du gaz renouvelable dans la consommation française en 2030

2. La coordination rurale est un syndicat agricole, parfois classé à l'extrême droite ! C'est assurément une organisation corporatiste et productiviste, mais qui n'en demeure pas moins emprunte de « bon sens paysan » et échappe de fait aux classifications hâtives et réductrices des journalistes des mégapoles.

3. Le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) et le méthane (CH<sub>4</sub>) sont tout les deux des gaz à effet de serre. Le premier reste dans l'atmosphère une centaine d'années tandis que le second n'y séjourne qu'une douzaine d'années. À l'échelle du siècle, le méthane est tout de même 25 fois plus puissant que le gaz carbonique en potentiel de réchauffement global (PRG) ! Ce gaz est responsable d'environ 20 % de l'effet de serre actuel.

4. Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (IRSTEA)

La méthanisation a le vent en poupe. La Bretagne n'échappe pas à cette mode, et la région administrative compte plus de 130 unités de méthanisation en service, auquel il faut ajouter celles de Loire-Atlantique. Et les projets fleurissent au nom de la dé-carbonisation et des énergies vertes. Rapide autopsie d'une fausse bonne idée.

### La méthanisation c'est quoi ?

La méthanisation consiste à utiliser des déjections animales mêlées à des cultures intermédiaires (avoine, orge, etc.) et des résidus céréaliers pour les mélanger dans un « méthaniseur ». Cette grosse marmite chauffe la mixture à 38 °C pendant au moins 40 jours. Sous l'action des bactéries, du méthane et du CO<sub>2</sub> s'en dégagent. Le méthane est alors converti en électricité ou envoyé dans le réseau gaz. La chaleur dégagée par le dispositif sert quant à elle à chauffer l'exploitation agricole. Ce qui sort du digesteur est appelé « digestat » : un concentré d'azote, de phosphore et de micro-organismes qui seront ensuite épandus sur les terres en guise d'engrais.

Ce schéma idéal recouvre cependant des réalités multiples. Les installations de méthanisation peuvent avoir des caractéristiques très différentes, de taille comme de valorisation du biogaz obtenu. La majorité des unités de méthanisation en Bretagne sont directement liées à des exploitations agricoles qui produisent moins de 5 000 kWh par an, mais il existe des installations qui atteignent les 47 000 kWh/an, portées par des industriels ou des collectivités. Donc, si le type de valorisation le plus répandu est la cogénération, qui permet produire et de transformer le biogaz en chaleur et en électricité, une unité industrielle comme la centrale Biogaz de Kastellin<sup>[1]</sup>, injecte à l'année 32 millions de

kWh de gaz (2,4 millions de m<sup>3</sup>) dans le réseau de transport de GRT gaz en Bretagne.

### D'où vient le « boum » de la méthanisation agricole ?

En 2014, Ségolène Royal ministre de l'environnement de François Hollande annonce un plan avec pour objectif la création de 1500 unités de méthanisation à l'horizon 2017. Cette décision de l'environnement surenchérit sur le plan EMAA (Energie, méthanisation, autonomie, azote) initié par le ministre de l'agriculture Stéphane Le Foll en 2013. Le calcul est relativement simple. Face à une crise de l'élevage bovin (lait et viande) qui met sur la paille nombre d'éleveurs, il s'agit de leur garantir des revenus réguliers en développant sur leurs exploitations des unités de production d'énergie « verte ». D'autant que cette production sera largement subventionnée par l'Europe côté investissement (Plan Junker), avec un prix de rachat du kWh garanti pour 20 ans. « Comme produire de la nourriture n'est plus rentable, nous sommes poussés vers la production d'énergie, qui n'est guère plus rentable et très dépendante d'exonérations » analyse la Coordination rurale<sup>[2]</sup>, dénonçant l'énergiculture au secours de l'agriculture, véritable dénaturation du métier de paysan contraint à nourrir des machines plutôt que la population.

### L'enfer vert, pavé de bonnes intentions

Ce que ne disent pas les discours officiels, c'est que le potentiel de méthanisation la plus rentable n'est pas issu des déjections animales, mais des boues de station d'épuration et des graisses industrielles (voir diagramme). Ce qui est également peu évoqué, c'est que la méthanisation à partir des seuls lisiers étant peu rentable, elle nécessite systématiquement des apports de Culture intermédiaire à vocation énergétique (Cive), soit des productions végétales qui sont récoltées avant leur maturité pour « nourrir » les méthaniseurs. Ainsi à terme ce sont l'équivalent de

trois départements qui seront consacrés à 100 % aux cultures intermédiaires (avoine, orge, etc.) pour alimenter le processus et atteindre les objectifs nationaux d'une production de 60 TWh issus des 5 000 unités de méthanisation prévues en 2030.

Par ailleurs la technicité des installations, la complexité des phénomènes biologiques et biotechnologiques, nécessitent des compétences très spécifiques que ne possèdent pas les agriculteurs. Leur mission risque de se limiter à l'approvisionnement des digesteurs et à l'élimination des digestats sur leurs terres, la gestion des méthaniseurs étant placée sous la responsabilité des énergéticiens et des technologues.

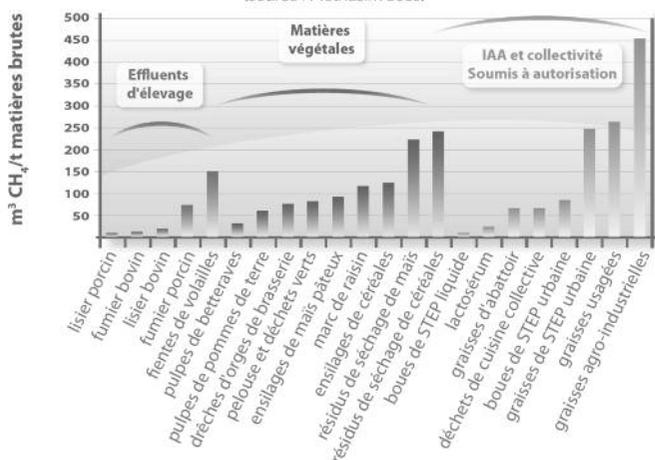
### Sous le renouvelable, la pollution de l'air, de l'eau et des sols.

L'impératif de décarboner l'énergie au nom de la préservation du climat, est un leitmotiv de la méthanisation. La propagande autour d'une énergie verte et propre nous incite à penser qu'une énergie issue du recyclage de déchets et produisant des fertilisants biologiques, répondrait tout autant au problème des émissions de gaz à effets de serre qu'à celui des apports chimiques nécessaires à l'agriculture intensive.

Rien n'est moins certain. Alors que la méthanisation est réputée vertueuse pour sa faible émission de gaz à effet de serre, certains opposants constatent que la dégradation des bâches qui couvrent les digesteurs génère des fuites de méthane, qui est lui aussi un gaz à effet de serre<sup>[3]</sup>. L'Irstea<sup>[4]</sup> nuance et explique que les risques de fuites se situent plutôt au niveau des soupapes de sécurité et des canalisations qu'à celui du stockage des intrants.

Par ailleurs « le digestat qui est très volatil, comprend de l'ammoniac qui se disperse très facilement dans l'air. A son contact, il s'oxyde et va développer du protoxyde d'azote, un gaz à effet de serre 300 fois plus puissant que le CO<sub>2</sub>. » À cela s'ajoute, l'apparition de l'oxyde d'azote, un polluant

Figure 1 : Exemples de potentiel méthanogène de divers substrats (source : Methasim 2010)



pris en compte dans les mesures actuelles de la pollution de l'air. Mais aussi, le développement de particules fines.

Au delà de fuites de gaz, normales ou accidentelles, la qualité du digestat épandu comme engrais est tributaire de la nature des produits de base de la méthanisation. Ainsi l'Anses<sup>[5]</sup> a pu refuser après analyse l'épandage de digestats car les données fournies révélaient des effets nocifs sur les organismes du sol. Puisque « les intrants peuvent apporter des contaminants organiques, notamment des résidus d'antibiotiques ou des bactéries antibio-résistantes ». Sans compter, lorsque les intrants sont d'origines industrielles ou issus de stations d'épuration, les effets des composants chimiques sur les micro-organismes nécessaires à l'activité des sols, ou encore sur les vers de terre. Le digestat est aussi un fertilisant qui stérilise les sols en quelque sorte...

Pour les riverains des méthaniseurs, si les nuisances liées au transport ou aux odeurs sont souvent quotidiennes, les risques d'accidents sont également bien réels, et d'autant plus conséquents que l'installation est importante. Ainsi le 23 Août 2020 un accident du méthaniseur de Châteaulin cité plus haut a entraîné une pollution de l'Aulne<sup>[6]</sup> et privé pendant plusieurs jours une cinquantaine de communes du bassin d'eau potable ! Cette unité de méthanisation étant alimentée en intrants composés à 50% de déjections animales et à 40% de boues, graisses et déchets d'usines agroalimentaires du secteur, lorsque 400 m3 de digestat ont fuit vers le réseau d'eaux pluviales, tous les clignotants ont viré au rouge, obligeant la Préfecture à prendre un arrêté déconseillant de consommer l'eau du robinet à 180 000 personnes...

Ceci n'est qu'un exemple parmi les 279 incidents répertoriés en 2021 sur 176 sites différents<sup>[7]</sup>, comprenant, fuites, incendies, explosions, entraînant moult atteintes à l'environnement et aux populations.

## De la simplification administrative

Compte tenu de ces risques, les méthaniseurs sont considérés comme des installations dangereuses, soumises à autorisation et contrôle. Initialement leur implantation relevait du régime des ICPE, Installation classée pour la protection de l'environnement. Mais la réglementation a été assouplie en juin 2018. Si le méthaniseur consomme moins de 100 tonnes de matières par jour, un simple enregistrement auprès de la préfecture suffit. Au-delà de 100 tonnes le régime

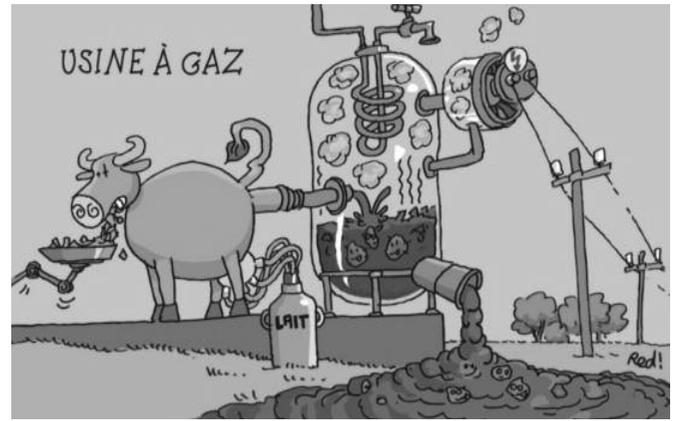
de l'autorisation implique une enquête publique pour recueillir l'avis des populations riveraines et des collectivités territoriales. Mais, dans la mesure où un gros méthaniseur de 610 kW consomme 30 tonnes par jour, peu de projets sont désormais concernés.

L'assouplissement législatif de 2018 pris par le ministre Nicolas Hulot, fait donc que les méthaniseurs consommant moins de 100 T par jour peuvent aujourd'hui s'installer sans enquête publique ni étude d'impact, à 50 mètres d'une habitation... Ceci a bien sûr boosté les implantations. Nous sommes ainsi passés en France métropolitaine d'une quarantaine de méthaniseurs en 2011 à 1 021 en service 10 ans plus tard, et 5 000 prévus à l'horizon 2030

## Quelles oppositions ?

Après la simplification administrative de 2018, un certain nombre de collectifs de riverains se sont regroupés dans le Collectif National Vigilance Méthanisation<sup>[8]</sup>, qui défend une méthanisation « raisonnable » encadrée par les services de l'Etat, pour réduire les nuisances liées à cette activité. Les doléances portent régulièrement sur les odeurs nauséabondes dues aux émissions d'hydrogène sulfuré et d'ammoniac gazeux à proximité des installations et au cours de l'épandage des digestats. Il est important de noter que ces gaz malodorants sont également toxiques ! Actuellement ce sont plus de 250 associations et collectifs de riverains des sites de méthanisation qui en dénoncent les nuisances.

Pour exemple, le collectif La tête dans le gaz<sup>[9]</sup> de Corcoué-sur-Logne, une commune au sud de Nantes, limitrophe de la Vendée, se bat contre un projet de méthaniseur « Métha Herbage », dit XXL, et qui serait le plus grand de France s'il voyait le jour en 2023 : 680 000 tonnes de fumiers, lisiers et de CIVE devaient initialement y être traités annuellement. Le volume a été réduit à la baisse, et ce ne sont « que » 498 000 tonnes d'effluents provenant de 210 exploitations qui devraient être transformées en digestat et en gaz injectés dans le réseau (1% de la consommation de la Loire Atlantique). Un méga projet à 88 millions d'euros, porté par une « coopérative » agricole, la Coopérative d'Herbage qui regroupent 450 agriculteurs de Loire Atlantique et de Vendée essentiellement producteurs de lait et de viande bovine, et un industriel d'origine danoise « Nature energy France », devenu un opérateur international de production de biogaz lié au groupe Shell depuis 2020. Les ac-



tions consistent à s'opposer à l'enquête publique, organiser des campagnes d'opinion et des manifestations ainsi que d'obtenir l'opposition des collectivités territoriales au projet.

Plus modestement les associations de la communauté de commune de Saint-Nazaire, qui militent contre les

### La méthanisation agricole : Combien ça coûte, qui paye ?

**Le coût élevé des installations, de 1 à 2 millions d'euros pour un site de 500 kWe\* et jusqu'à plusieurs dizaines de millions d'euros pour une très grosse usine agricole collective, limite le nombre d'investisseurs potentiels et exclue, de facto, la majorité des agriculteurs. Les subventions de la filière sont difficilement soutenable pour les consommateurs et les contribuables, et injuste pour les citoyens. Avec un tarif de rachat du biométhane d'environ 100 €/MWh par GRDF alors que le marché du gaz naturel offre un prix moyen de 9 €/MWh, et une vente aux consommateurs de ce même gaz au prix de 80 €/MWh, il est évident que la méthanisation agricole ne peut exister qu'avec un apport massif de finances publiques. Ainsi, l'ensemble des aides et des subventions de l'Etat a été estimée à 18 milliards d'euros par Barbara Pompili, ministre de la transition écologique, lors de son audition par la commission « méthanisation » du Sénat, le 12 mai 2021. Par comparaison, les aides à l'éolien et au solaire s'élèvent à 8 milliards d'euros par an.**

\*kWe : La puissance électrique nette développable (Pend)

Source: Méthanisation - Qu'en est-il réellement ? par Le Collectif Scientifique National Méthanisation (CSNM) et le GREFFE sur Médiapart

5. Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

6. petit Fleuve Breton, nommé aussi « rivière de Châteaulin » qui se jette dans l'océan en rade de Brest

7. Base Aria du ministère de la transition écologique, « accidentologie du secteur de la méthanisation » 2021. Cette étude recense les accidents entre 1996 (300 installations) et 2021 (1500 installations). Soit une moyenne de 18,8 événements par an entre 2016 et 2020, contre 3 événements annuels entre 2005 et 2015...

8. <https://www.cnmvch.fr/>

9. <https://latetedanslegaz44.fr/>

# Brennilis et

nuisances industrielles sur l'estuaire de la Loire (cf. CA 304), se sont confrontées à un projet porté par Engie avec la CARENE (communauté de commune) et Idea (groupe de logistique), prévu dans la zone portuaire, sur le site de La Barillais, au milieu de différents sites Seveso dont l'usine Yara de Montoir. Cette usine de méthanisation devrait pouvoir transformer en biogaz 25 000 tonnes de déchets « classiques, portuaires, agricoles » par an. Un projet à 10 millions d'euros contre lequel les associations n'ont pu qu'influencer la nature des intrants pour limiter les dégâts du digestat. Toute tentative de mobilisation s'est avérée vaine au delà de la simple information (10) dans la mesure où le projet sera implanté dans une zone industrielle ne touchera pas directement les riverains et qu'il ne fera qu'ajouter du risque industriel à ceux déjà existants.

Qu'elles soient de masse ou plus modestes, les oppositions à la méthanisation ne pourront cependant faire l'économie d'une critique du modèle capitaliste qui les sous-tend, visant l'industrialisation, la production et la rentabilité avant tout, et aucunement la satisfaction des besoins des populations.

Ces oppositions ne pourront pas davantage faire l'impasse sur une mise en cause du modèle de cette société, qui sous couvert de développer des énergies de substitution sur fond de crise climatique, ne fait qu'ajouter de nouvelles productions énergétiques présentées comme naturelles et renouvelables, sans jamais poser la question de leur utilité sociale. Mais ce serait inévitablement reposer la question du mode de production, donc de la révolution, et ne pas « uniquement » s'inquiéter de la pollution et de ses nuisances... Ce qui n'est pas si simple !

Saint-Nazaire  
Le 21/01/2022

Sources : Reporterre,  
Télégramme de Brest,  
ADEME, Comité national  
Vigilance méthanisation,  
coordination rurale, Médiapart...

**B**RENNILIS est une petite commune du centre Finistère au cœur des Mont d'Arrée, et ancrée au sein du parc régional naturel d'Armorique. Un peu moins de 450 brénnilisiens y vivent. Si le reversoir Saint Michel (ou Lac Saint Michel pour les locaux), retenue d'eau créé en 1937 afin de réguler la rivière utilisée par l'usine hydroélectrique locale, est un lieu très fréquenté par les passionnés de pêche sportive (les brochets y sont bien portant) et les promeneurs, c'est aussi le lieu choisi dans les années 60 pour installer l'unique centrale nucléaire de Bretagne.

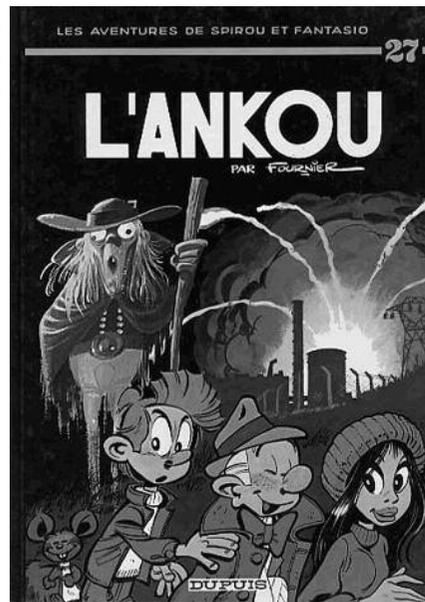
## La genèse d'un réacteur mort né

Le réacteur de Brennilis est mis en service en 1967. Sans rentrer dans des considérations techniques, c'est un réacteur à eau lourde refroidi au gaz carbonique qui fonctionne à l'uranium non enrichi. Cette technique alors expérimentale est rapidement mise de côté (dès 1971) pour des technologies à eau pressurisée dites plus stables et surtout plus rentables. Mais que faire alors de cette nouvelle centrale ? Même si elle emploie presque 200 personnes, la centrale n'est pas vue d'un bon œil localement. Par ailleurs, dans un contexte de lutte anti-nucléaire en cours à Plogoff, cette centrale subit deux attentats revendiqués par le FLB-ARB. En 1975, une bombe détruit le poste téléphonique de la centrale et en 1979 ou les deux pylônes électriques à l'entrée de la centrale sont détruits, coupant ainsi la distribution du courant.

Exploitée par EDF et le CEA, la centrale tournera néanmoins une douzaine d'années. En 1985, EDF et l'Etat décident de l'arrêter définitivement et de transformer l'installation en site de démantèlement expérimental d'un réacteur. Elle doit devenir alors la vitrine française du savoir faire d'EDF en terme de démantèlement nucléaire. Le calendrier est prévu en plusieurs phases, devant se terminer définitivement en 2040.

## D'enquêtes publiques et entourloupes d'état

Une première enquête publique a lieu en 85 au sujet de la deuxième phase, le démantèlement partiel. Les élus locaux, actifs par ailleurs dans la gestion du parc régional d'Armorique et sous la pression des administrés,



En 1977, sort une bande dessinée de Spirou et Fantasio. Son nom « L'Ankou » (« la mort » dans la mythologie celte). Les deux héros se retrouvent mobilisés sur un vol de matières radioactives sur le site de la centrale nucléaire de Berniliz en Finistère. Si cette bande dessinée n'a rien d'exceptionnelle, l'histoire lie continuellement la mort et le nucléaire. En effet, l'Ankou considère que l'utilisation d'une nouvelle génération de produit radioactif entraînerait une surmortalité dans la population et lui donnerait ainsi une surcharge de travail. Par ailleurs, elle relate, sous couvert d'anagramme pour faciliter la fiction (Berniliz au lieu de Brennilis par exemple), de nombreux événements ayant eu lieu autour de la centrale nucléaire finistérienne. Un chouette petit livre pour enfant, aux doux accents antinucléaires !

10. Un méthaniseur industriel à la Barillais

<https://vamp-stnaz.org/spip.php?article43>



# son démantèlement



imposent une suppression totale et exigent « un retour à l'herbe ». Bref en 2040, ils veulent pouvoir courir dans la lande, en lieu et place du réacteur, et sans risquer de s'irradier.

La phase 2, qui touche au démantèlement des bâtiments hors réacteur et au confinement de ce dernier, commence alors en 1997 pour finir en 2005.

La phase 3, le démantèlement du réacteur, peut alors commencer. C'est la phase la plus critique et la moins maîtrisée, car jamais réalisée auparavant. La seule expérience connue et sur laquelle se base EDF dans son protocole, est celle de la centrale nucléaire de Niederaichbach en Allemagne, également modérée à l'eau lourde et refroidie au gaz carbonique. La différence majeure est que cette centrale n'a fonctionné que 18 jours...

Le chantier va par ailleurs générer de nombreux déchets, dont plus de 7000 tonnes de déchets radioactifs et 30 tonnes d'extrêmement radioactifs et dont EDF ne sait que faire, et compliquées à manipuler. C'est principalement le sujet des déchets nucléaires qui cristallisent les tensions aujourd'hui.

Sur ce sujet, deux positions s'affrontent. EDF et l'Etat veulent absolument rentrer dans leur calendrier de 2040 et forcer le démantèlement en utilisant des moyens mécaniques pour extraire les substances les plus radioactives. Les locaux et principalement les défenseurs de l'environnement et associations anti-nucléaires souhaiteraient elles un rallongement du calendrier afin de laisser la radioactivité décroître dans le temps et réduire d'autant les risques de contamination du chantier. Évidemment, fin de non recevoir sur le sujet de la part d'EDF et de l'Etat, qui comme seule réponse lancent une seconde enquête publique en 2009 histoire de donner l'impression de s'intéresser à l'avis des locaux.

Surprise ! Cette enquête reçoit étonnement un avis défavorable par son rapporteur, mais malgré cela un dé-



cret autorise en 2011 le début du démantèlement total par les apprentis sorciers d'EDF. Preuve de l'amateurisme dans le sujet, le projet reçoit par la suite un avis négatif de la part des technocrates de l'Autorité de sûreté nucléaire (l'ASN, administration publique) sur le dossier d'autorisation de démantèlement complet. Bref, même l'administration désavoue le projet en l'état. Il est cependant hors de question pour EDF de changer son point de vue, les considérations financières étant toujours plus importantes que le reste.

## Des tentatives juridique, mais pas de réelles actions

Le sujet est aussi vieux que la centrale elle-même, et EDF utilise la lassitude pour mener à bien son projet en dépit des avis divergents. Classique en somme. L'opposition est aujourd'hui, bien malheureusement, très anecdotique, se réveillant occasionnellement lors des différentes étapes administratives du calendrier d'EDF. En effet, les quelques opposants encore debout contre ce projet se concentrent autour de l'association Bevañ e Menez Are – Vivre dans les monts d'Arrée – et se contentent d'ac-

tions juridiques et recours, néanmoins nécessaires, pour retarder le démantèlement final et la destruction de la verrue des Monts d'Arrée. Dernièrement, une énième enquête publique s'est achevée en plein milieu des vacances de Noël 2021, après qu'EDF ait pris quelques années pour préparer le chantier et faire du lobbying en son sens. Les opposants ont une fois de plus transmis leurs doléances, mais la mobilisation pour dénoncer cette énième farce a été très faible. Si l'ASN ne met pas son veto, dès la publication du décret, la partie la plus radioactive de la centrale pourra être démantelée dès 2023, et ce malgré les encore nombreuses incertitudes et zones de flou dans la gestion et les conséquences de ce chantier. En effet, n'oublions pas que parallèlement à ce chantier, l'Etat n'a toujours pas réglé la problématique du retraitement de ces fameux déchets, prévus au départ d'être enfouis sur le site de l'ANDRA à Bure...

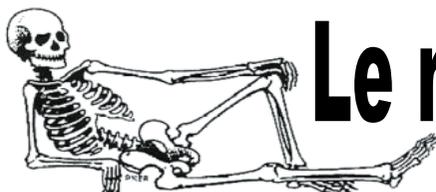
Sûr qu'une signature prochaine d'une autorisation, accélérera le chantier (et espérons la lutte) à Bure !

Arturo,  
Janvier 2022

Sources :  
<https://www.ouest-france.fr/bretagne/brennilis-29690/enquete-demantèlement-de-la-centrale-nucléaire-de-brennilis-ou-en-est-on-736f58ea-5c21-11ec-ba33-1b9954ca0701>

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/bretagne/centrale-nucléaire-de-brennilis-bientot-un-demantèlement-2400763.html>

<https://www.bede-theque.com/>



## Le nucléaire : le confort de demain...



# Antennes Relais

C'est une véritable hécatombe. Depuis plusieurs années une vague d'attentats à nulle autre pareille a secoué la France, rendant inopérant puis détruisant des milliers de compteurs électromécaniques en état de marche. On a pu croire à une révolte massive de consommateurs exaspérés par EDF de devoir payer l'électricité toujours plus cher pour subventionner la folie nucléaire. Ou bien des anarchistes mécontents qu'on déplace leur compteur à l'extérieur, rendant ainsi plus difficiles les branchements pirates. Ces actes de vandalisme étaient toujours signés du même sigle mystérieux, ENEDIS. Aucun des auteurs de ce forfait n'a jamais été arrêté !

# BOUM!

En même temps, sans doute encouragés par l'impunité dont jouissaient ces derniers, d'autres malotrus se sont pris au jeu, exerçant leurs talents sur tout le territoire. Contre les compteurs Linky d'abord, ces merveilleux outils « indispensables à la transition écologique », qui ont l'avantage de durer moins longtemps que les anciens électromécaniques, faisant ainsi passer l'emploi avant la lutte contre l'obsolescence programmée. Contre les éoliennes encore, dont on sait à quel point elles suscitent rejet et méfiance dans nos campagnes jusqu'à narguer des petits malins qui aiment voir les flammes leur lécher les pieds tels les « chauffeurs de pâturons »\* qui écumaient jadis le bocage. Enfin et surtout, contre les antennes relais (surtout 5G).

L'ampleur de ces attaques est assez impressionnante et ne cesse de croître, ce qui ne manque pas d'inquiéter les autorités qui se font très imprécises lorsqu'il s'agit d'en révéler le nombre.

## Les communications ennemies partent en fumée\*\*

Les chiffres, en effet, varient selon les sources : 70 antennes vandalisées en France en 2020 selon *Europe 1*, *France-soir* parle de 174 en un an et le quotidien de l'écologie *Reporterre* de 140 en deux ans ; certaines sources ministérielles évoquent 121 antennes dégradées entre mars 2020 et mars 2021. Les antennes-relais ne sont pas les seules à être attaquées : les centres de réseaux de communication sont également pris pour cible, comme à Crest, dans la Drôme ; à Toulouse qua-

tre camionnettes d'une entreprise d'installation de fibre optique ont été enflammées. Dans le Gard, des câbles électriques ont été coupés à la hache ; des éoliennes détruites par l'explosion de bouteilles de gaz dans l'Aude et ailleurs ; des sabotages d'entreprise d'installation de fibres optiques comme à Toulouse ou visant... ENEDIS (!) et des pylônes de TDF en Ardèche ; le 12 janvier 2021 l'incendie de l'antenne relais des Cars en Haute-Vienne. *Orange* signale 130 attaques en deux ans dont 61 sur des sites de téléphonie mobile et 1 par semaine contre des antennes. Arrêtons-nous là.

## Jamais l'iPhone ne réjouira l'humanité\*\*

Le nombre réel de sabotages reste donc inconnu, et les chiffres mentionnés par les entreprises de télécommunications laissent penser qu'il est bien supérieur à l'estimation mentionnée par le ministère. Il s'agit de ne pas trop ébruiter ces actes afin d'éviter de donner des idées à d'autres !

Néanmoins soyons clairs, quel que soit le nombre impressionnant et en hausse de ces actes leurs auteurs sont encore des petits joueurs en comparaison du mystérieux ENEDIS dont nous parlions plus haut. Pourtant, laissons le pessimisme pour des jours meilleurs car tout indique que les petits joueurs pourraient devenir des grands !

En France, on ne compte pas moins de 50.000 antennes 4G et 18.994 antennes 5G actives. La majorité sont installées sur des terrains isolés qui se prêtent difficilement à la surveillance, et donc facilement attaquées :

« Ce n'est pas réaliste aujourd'hui de dire que nous allons installer 66.000 caméras de vidéo-surveillance sur toutes les antennes. Et soyons clairs : quelqu'un qui veut entrer et détruire un site isolé pourra le faire », dit avec lucidité Vincent Cuvillier le président de l'Ofitem (Association française des opérateurs d'infrastructure de téléphonie mobile). « Qui veut peux » encourage le Cuvillier. Et comme un sondage IFOP publié en septembre 2020, indique que pas moins de 20 % des personnes interrogées se disaient favorables à la destruction des antennes-relais 5G, on voit à quel point le vivier d'acteurs est riche de potentialités.

Selon le pouvoir, les responsables de ces actes sont, pour l'instant, des « anarchistes et autres ultragauches... bien organisés en un vaste réseau difficile à contrer ». Ce qui confère à ce courant politique une aura et une influence qu'il ne soupçonnait pas lui-même : le 20 septembre 2021, par exemple, deux moines intégristes ont mis le feu à des antennes relais dans le Rhône. Placés en garde à vue puis présentés à un juge d'instruction, ils ont reconnu les faits, expliquant avoir agi « pour prémunir la population des effets nuisibles » de la 5G.

Notons enfin que cette situation n'est pas spécifiquement française. La Belgique, l'Italie, les Pays-Bas et le Royaume-Uni ont également été confrontés à une série d'incendies de pylônes de télécommunication lors du printemps 2020.

Restons vigilants et suivons l'affaire.

JPD

\* Les « chauffeurs de pâturons » étaient des voleurs qui entraînent de nuit chez des gens supposés cossus et leur brûlaient les pieds avec les braises encore vives de la cheminée. C'était dans l'ancien régime, bien sûr !

\*\* Dans un texte de revendication d'un « attentat ».

# Inculpé·es du Limousin (15 juin) Où en est-on ?

**V**oilà plus de 7 mois que cette affaire a été déclenchée lors d'une opération policière impressionnante. 7 mois que les prévenu·es sont soumis·es à un contrôle judiciaire assez sévère. 7 mois sans évolution visible du côté de la justice et de la police. 7 mois de rencontres et de mobilisations pour le comité de soutien.

## Du côté de la police et la justice :

Rien ne filtre de l'enquête policière qui se poursuivrait. On suppose que des surveillances continuent, en tout cas les inculpé·es continuent de les subir. De même, il n'y a eu aucune rencontre sur le fond entre la juge d'instruction et les personnes mises en cause.

Les avocats ont travaillé sur l'épais dossier et déposé en décembre des recours en nullité sur plusieurs pièces. On devrait bientôt avoir le résultat de ces procédures.

Sur les aménagements du contrôle judiciaire, il y a eu de petits pas, insuffisants, et de nouveaux recours. Les personnes perquisitionnées mais ni inculpées ni gardées à vue ont obtenu des ordonnances de restitution du matériel saisi chez elles.

## Du côté du Comité 15 juin

Le comité s'inscrit dans la durée et multiplie les rencontres, le travail en direction des médias et les manifestations de soutien.

Les rencontres se font autour de deux axes complémentaires : la solidarité face aux répressions et la lutte contre l'intrusion des nouvelles technologies dans nos vies. Sur le premier thème, nous avons rencontré à plusieurs reprises le comité 8 décembre, nous avons publié un communiqué commun, nous sommes intervenus lors d'une conférence de Paul Rocher, auteur de *Gazer, mutiler, soumettre ; politique de l'usage de l'arme non létale*. Sur le second thème, nous avons rencontré des associations anti-5G, *Ecran Total* et établissons des liens avec le réseau des collectifs stop Linky et 5G.

Au niveau des médias, il y a surtout eu un dossier important dans *Reporterre* (sur Internet), un article intéressant de *Pièces et main d'œuvre*, un petit article dans *l'Âge de faire* (mais Nicolas Bérard viendra faire une conférence sur la 5G à Limoges) et un petit bout d'interview dans *La terre au carré* sur France Inter. Des rencontres ont

aussi eu lieu avec l'équipe de la *Revue Z* dont le prochain numéro sortira en mai-juin et portera sur le Limousin et la forêt, mais comportera aussi un article sur cette affaire.

Au niveau des manifestations de soutien, les rencontres-débats sont l'occasion de récolter des fonds pour soutenir les inculpé·es. Elles peuvent être accompagnées de chansons, comme à Lyon fin novembre. La chorale La Barricade de Saint-Etienne a organisé à la mi-janvier un week-end de rencontres chorales avec un concert de soutien (50 choristes). D'autres initiatives sont en préparation pour les prochains mois, dont un important concert de soutien le 5 mars à Limoges.

AD Comité 15 juin Limousin  
24 janvier 2022

## 5G MON AMOUR enquête sur la face cachée des réseaux mobiles

Ce titre reflète très mal les grandes qualités de ce petit livre. L'auteur, Nicolas Bérard<sup>[1]</sup>, journaliste à *L'Âge de faire*, ne se contente pas de décrire ce qu'est la 5G, comment fonctionnent les ondes et les dangers qu'elles occasionnent. Il fait une véritable analyse économique et politique de la façon dont certains lobbies tentent d'imposer cette technologie et pourquoi. Sans langage scientifique impénétrable, ce livre se lit très facilement. Vous y apprendrez comment les lobbies des ondes œuvrent pour que les normes soient le moins contraignantes possibles et comment ils noyautent les structures censées les contrôler. Comment aussi ils contournent

les lois ou font pression pour qu'elles ne passent pas. Evidemment, il explique ensuite vers quel monde veulent nous mener ces lobbies : un monde de plus en plus connecté et contrôlé : le « smart world » sera celui de la perte des libertés individuelles. Au profit de qui se réalisera ce monde nouveau ? Au profit des industriels des ondes, de la communication et des médias (ce sont bien souvent les mêmes), et ceci bien sûr avec la complicité des dirigeants politiques, Macron en tête. Enfin la dernière partie du livre nous précise les dangers avérés de la 5G pour la santé et l'environnement, ainsi que les questions non encore tranchées (ef-

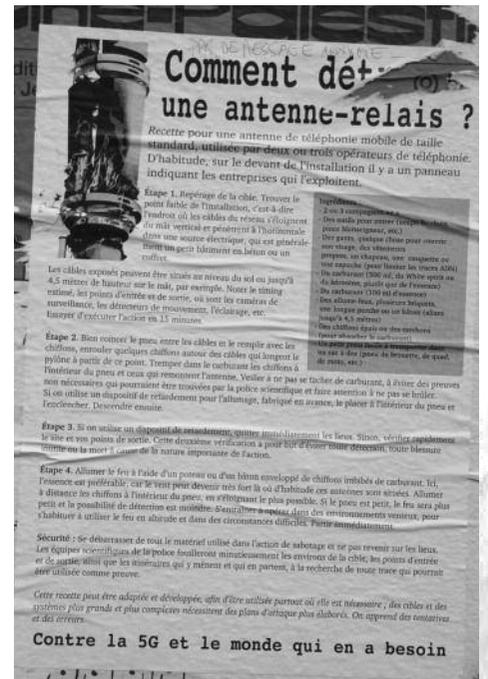
fets des perturbations croisées dues à la multiplication des types d'ondes). Aux premiers pas du développement de cette technologie, il est nécessaire de s'informer afin d'avoir des arguments pour combattre ce faux progrès annoncé. Ce texte y contribue efficacement.

AD



Co-édition Le Passager clandestin / l'Âge de faire, 2020, 240p, 14€

1. Dans la même veine et aux mêmes éditions, il a publié en 2018 *Sexy Linky ? Pour voir le vrai visage du nouveau compteur électrique Linky sans se faire enfumer par Enedis*.





# VERTEMENT ÉCOLO

**La rubrique entame une série d'articles sur le militaire et l'environnement qui se poursuivra sur plusieurs numéros.**

## **Ventes d'arme et budgets militaires : militariafolie à Pandémieland**

D'après le SIPRI (Stockholm International Peace Research Institute)<sup>(1)</sup> qui est une source d'informations fiables sur le commerce des armes et les conflits à l'échelle mondiale : « Le total des dépenses militaires mondiales s'élève à 1 981 milliards de dollars en 2020, soit une augmentation de 2,6 % en termes réels par rapport à 2019... ». Cette augmentation survient l'année où le produit intérieur brut (PIB) mondial a reculé de 4,4 % du fait de la crise économique liée à la pandémie de la COVID-19. Et, ces «... dépenses militaires en pourcentage du PIB - dit fardeau militaire - ont atteint une moyenne mondiale de 2,4 % en 2020, contre 2,2 % en 2019. » Il s'agit de la plus forte augmentation annuelle de ces dépenses depuis la crise économique et financière mondiale de 2009.

En décembre 2021 la publication de son rapport annuel sur le commerce des armes enfonce le clou : les « 100 plus grandes entreprises du secteur totalisent 531 milliards de dollars en 2020, soit une augmentation de 1,3 % en termes réels par rapport à l'année précédente. » La pandémie n'a en rien freiné la fièvre acheteuse d'armements de toutes sortes. Et cette hausse est continue : plus 17 % entre 2015 et 2020.

Du jamais vu d'autant que « Les ventes d'armes ont augmenté alors même que l'économie mondiale s'est contractée de 3,1 % au cours de la première année de pandémie ». Les paiements aux industriels de l'armement ont même été accélérés pour, paraît-il « limiter l'impact de la crise de la Covid-19. » sur ce secteur industriel criant perpétuellement misère, sous perfusion d'argent public et dont les meilleurs VRP sont les ministres de la Défense et des Affaires étrangères.

Bref, entre lutte contre la pandémie et réarmement, le choix d'un certain nombre d'impérialismes -USA, Grande-Bretagne, France, Chine...) a été clair.

## **La seule promesse tenue par Macron, c'est...**

En 2017, le budget des «Armées» s'élevait à 1,77 % du PIB. L'OTAN et donc les États-Unis faisaient pression pour qu'il passe à 2 % du PIB. Lors de la campagne présidentielle de 2017, l'ensemble des gros candidats à l'exception de Mélenchon se sont alignés sur ce chiffre.<sup>(2)</sup>

Et cette promesse-là est une des rares qu'a tenu Omacron.<sup>(3)</sup>

Et il a même explosé le jackpot pour ses ganaches galonnées. La France a dépensé 52,7 milliards d'€ (2,7 % des budgets mili-

itaires mondiaux) avec un « effort militaire plus important réalisé par la France en fonction de son PIB soit 2,1 % contre 1,4 % » par rapport à son voisin allemand<sup>(4)</sup>. En 2021 en pleine pandémie, le budget des armées a augmenté de 4,5 % par rapport à 2020 et les 2 % du PIB sont dépassés pour équiper nos belles armées : « ... une frégate Fremm de défense aérienne, 3 avions ravitailleurs A330 MRTT, 157 blindés Griffon, 20 blindés Jaguar et un satellite d'écoute électromagnétique Ceres. Seront également rénovés 14 Mirage 2000-D, 2 avions Atlantique-2 et 3 avions de transport C-130... ». Et en bouquet final, l'embauche de 27 000 personnels.

Industriels et militaires vont aussi se goinfrer avec les technologies de pointe : 624 millions consacrés au spatial militaire, 921 millions destinés à l'innovation dont 200 millions pour le fonds d'investissement Definnov qui « en coopération avec BpiFrance [Banque Publique d'Investissement]... sera dédié au développement de technologies duales (civiles et militaires) et transversales, par le financement en fonds propres d'entreprises innovantes. »<sup>(5)</sup>

Si avec tout cela, certains s'étonnent encore de la grande déglingue qui frappe l'éducation, la santé, les services publics et l'environnement... c'est qu'ils n'ont rien compris à l'obscénité et à la perversité militaire qui se déploie dans de multiples domaines comme on va le voir.

## **Cinquante nuances de kaki**

Depuis 2012, le ministère des Armées (ou de la Défense ou de la Guerre, selon les périodes) a quelques contraintes environnementales du fait de la stratégie nationale de développement durable, (2003) et celle pour la biodiversité (2004). En 2012 (8 ans après l'entrée en application de ces textes) il s'est doté d'une « Stratégie de Développement Durable de la Défense (S3D)... : démantèlement, éco-conception des équipements et des infrastructures, dépollution des terrains... »<sup>(6)</sup>

L'armée qui est le « principal utilisateur » du domaine foncier de l'État avec ses terrains de manœuvres (275 000 ha) a eu un coup de génie militaro-environnemental : « ... Leur utilisation et les restrictions d'accès dont ils bénéficient les ont mis à l'écart de l'urbanisation et de l'agriculture intensive ; cette protection leur a permis également de préserver souvent une richesse faunistique et floristique (sic) précieuse... 80 % des terrains militaires en métropole font l'objet d'une protection au titre de la biodiversité ; parmi ceux-ci 44 000 ha sont classés Natura 2000. »

Dès 2012, un partenariat avec les Conservatoires des Espaces Naturels (CEN) va permettre aux kakis d'accéder aux financements européens LIFE. L'Instrument Financier pour l'Environnement de protection de l'environnement et du climat. Il concerne de nombreux sites Natura 2000<sup>(7)</sup> et brasse pas mal d'argent (3,4 milliards d'€ pour la période 2014-2020). Les militaires ne vont pas cracher pour leur « LIFE Défense Nature 2mil » sur des financements à hau-

teur de 55 % pour « tester et éprouver sur un terrain militaire la conciliation d'activités opérationnelles, vocation première de ce terrain, et de préservation de la biodiversité. »<sup>(8)</sup>

Ainsi le camp militaire de Chambaran qui jouxte le défunt projet de Center Parcs de Pierre&Vacances, illustre la perversité du système. Pour le commandant du camp cela permet d'offrir « d'offrir des infrastructures naturelles aux unités qui viennent s'instruire, s'entraîner et se préparer à partir en opérations ». Merveille : « Sur le champs de tir pour les armes légères, roquettes, drones, grenades, mortiers et autres explosifs, cohabitent des espèces de chauves-souris, des oiseaux, des castors et des plantes aquatiques. »<sup>(9)</sup>

Rien d'étonnant donc, si au dernier congrès de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (Marseille, septembre 2021) l'armée avait investi les lieux avec son stand « LIFE NaturArmy » qui permettait de découvrir les fantastiques réalisations d'Armée&Biodiversité<sup>(10)</sup>.

Le vert armée ne semble pas déplaire à un certain nombre de « partenaires » : ONF, ONCFS (devenu Office Français de la Biodiversité), Union nationale de l'apiculture française et deux grosses prises : la LPO et dans une moindre mesure, le Muséum National d'Histoire Naturelle.

La course perpétuelle aux financements ne suffit pas à expliquer ce naufrage éthique qui consiste à vouloir sauver la nature avec celles et ceux qui sont les responsables de massacres et de crimes écologiques à l'échelle planétaire. Il faut y ajouter la dépolitisation de la question écologique, au profit du court-termisme et d'une conception purement technicienne et gestionnaire de la «biodiversité».

À suivre...

1- Les affaires continuent ? Les ventes d'armes continuent de croître en pleine pandémie. Communiqué du 6 décembre 2021. SIPRI

2- Les dépenses militaires mondiales s'élèvent à près de 2 000 milliards de dollars en 2020. Communiqué du 26 avril 2021. SIPRI

3- Défense nationale : le point sur les programmes des candidats. SIAT Partners. Sans date. Dans ce comparatif, le patriote insoumis Mélenchon proposait un service national de 9 mois. Les inusables conneries de Jaurès sur l'armée citoyenne et la patrie préparent main dans la main avec le Capital les guerres justes du futur.

4- Les dépenses militaires ont passé le cap des 2% du PIB en France en 2020. Hassan Meddah. L'Usine Nouvelle. 26/04/2021

5- Présentation de la stratégie innovation du ministère des Armées. Agence de l'Innovation de Défense. Ministère des Armées. 09/09/2020

6- Stratégie de Développement durable. Ministère des Armées. 05/12/2012

7- C'est un des outils de la politique européenne de préservation de la nature. Elle concerne des sites, des milieux et des espèces à protéger (sauf quand le préfet et l'État décident du contraire).

8- LIFE NaturArmy un ministère engagé pour la biodiversité. Dossier de presse. Ministère des Armées. S. d

9- Au camp militaire de Chambaran en Isère, les militaires s'entraînent sur un site naturel protégé. France 3 Alpes. Avril 2014

10- <www.lifeterrainsmilitaires.fr>



# VERTEMENT ÉCOLO

## De Malm en pis

La Fabrique, l'éditeur qui a tendance à cuisiner au Woke l'histoire, le mouvement social, la philosophie, l'écologie, le marxisme avec une pincée de léninisme et un zeste de maoïsme est l'éditeur d'Andreas Malm.

Cet universitaire «marxiste» suédois, chercheur en écologie humaine est l'un des inventeurs et le vulgarisateur le plus connu du concept de Capitalocene.

Un de ses premiers ouvrages traduit en français, « *L'anthropocène contre l'histoire : Le réchauffement climatique à l'ère du capital* » a été présenté dans CA.

Ce bouquin analyse de manière convaincante le rôle du capitalisme «fossile» dans le dérèglement climatique à partir d'une analyse de classe et insiste sur la nécessité de détruire la machine capitaliste. Ce livre et les suivants ayant eu une bonne couverture, la surface politique de l'auteur a grandi.

Malmheureusement, l'arbre (un peu déplumé) du marxisme universitaire ne cache pas la forêt léniniste de la pensée de Malm. En 2018, la revue marxiste en ligne *Période* (tenue par une responsable des éditions la Fabrique) a publié un texte de lui, sobrement intitulé « *Le bolchevik et la nature* ».

On y apprend que « *chaque problème soulevé dans le passé est également un problème de climat. C'est dans cette perspective que je souhaite évoquer Lénine, en proposant trois thèses sur ce qu'être bolchevik signifie.* »

**Premièrement**, le Bolchevik aime la nature, alors que ses adversaires puis ennemis Mencheviks « *...traînent au café.* » C'est sûr avec Malm, la révolution sera sobre et sérieuse.

Les bolcheviks, « *...gravissent des montagnes. Considérons cela comme une règle empirique sur laquelle se fondait le Parti social-démocrate russe, et rappelons-nous que c'est Lénine qui a mené ce parti jusqu'aux sommets.* » Lénine aimait aussi danser sur la neige à l'occasion d'évènements importants. Donc « *La neige est le temps révolutionnaire par excellence.* » Cqfd.

Mieux, « *Après Octobre, l'affinité de Lénine pour la nature s'est traduite concrètement sur le plan politique. Deux jours après avoir saisi le pouvoir, les bolcheviks publièrent le décret... qui nationalisait l'ensemble des forêts, des eaux et des minéraux.* » et moins d'un an plus tard, « *ils promulguèrent une loi... répartissant les forêts de Russie entre un secteur exploitable et un secteur protégé, ce dernier étant mis de côté en vue de la préservation des monuments de la nature.* »

Ces réserves ultra-protégées les Zapovedniks, se développèrent jusqu'à l'arrivée au pouvoir du méchant Staline qui s'y attaqua.

Malmheureusement, pour notre professeur en « *léninisme écologique* » la nationalisation du sol et du sous-sol n'ont pas grand chose à voir avec la protection de l'environnement (voir ce qui est arrivé à la mer d'Aral), et il oublie soigneusement de préciser que l'idée des Zapovedniks date de 1890, que les premières réalisations se firent entre 1910 et 1916 afin de préserver des milieux

naturels spécifiques de l'Empire à des fins d'étude, mais aussi pour gérer les ressources naturelles en vue de leur exploitation rationnelle (plantes, gibier, et animaux à fourrure dont la zibeline)<sup>(1)</sup>. Le tsarisme précurseur de l'écologie-léninisme ?

En 1918, Lénine et un pote vont chasser. Un renard déboule. Lénine ne tire pas car aurait-il dit « *il était tellement beau et adorable.* ». Lénine aimait tellement les animaux... qu'il les chassait, selon le vieux principe : « *Je t'aime, je te tue.* »

En arrière-plan de ce storytelling bucolique, la peine de mort avait été rétablie en Russie, la Terreur rouge régnait, la Tcheka fusillait les ouvriers en grève et les paysans révoltés, alimentait les prisons et le proto-goulag d'anarchistes, de mencheviks, de S-R... la famine et la guerre régnaient, les soviets étaient démantelés... ET Malm, fait pleurer avec le petit Prince Lénine et son renard.

**Deuxièmement**, « *Un bolchevik sait que la catastrophe arrive.* »

Grace à la mobilisation d'un texte de Lénine de septembre 1917 « *La catastrophe imminente et les moyens de la conjurer* » (paru peu avant la contre-révolution d'octobre) et à un parallèle audacieux entre la situation en Russie au printemps 1917 (guerre, famines, inondations et désorganisation) avec la situation climatique actuelle, Malm apporte LA solution : « *Les mesures pour combattre le désastre fondamental existent et sont tout à fait réalisables : décréter une interdiction de toute nouvelle infrastructure d'extraction de charbon, de pétrole ou de gaz naturel. Éliminer tous les carburants fossiles dès maintenant. Passer à 100 % d'énergies renouvelables. Voilà ce que la science nous dit de faire...* ». On est pétrifié par la radicalité du projet mais il est à savoir si cela englobe le nucléaire, mais bon comme il ne dit rien là-dessus...

**Troisièmement**, « *Un bolchevik saisit le pouvoir.* »

Dès que l'occasion se présente, le léniniste bien élevé saisit toujours le pouvoir par tous les moyens. Comme nous avons perdu l'habitude de ces propos cela peut sembler stimulant et donner des perspectives : « *Pour la Révolution russe, mais également pour la Révolution iranienne (???)*, on pouvait parler de dégénérescence et de trahison, mais certaines conquêtes demeuraient, parce que les forces révolutionnaires s'étaient, et c'est fondamental, emparés du pouvoir. » La référence à l'incontournable du trotskisme qu'est le concept « *d'État ouvrier dégénéré* » date un peu mais montre que les fondamentaux sont bien là. Et appliqué à l'Iran tous les espoirs sont permis.

Mais, l'important c'est l'ORGANISATION permettant de prendre le pouvoir à la faveur d'un mouvement révolutionnaire : « *Imaginez, imaginez seulement que nous atteignons un moment de l'intensité de Tahrir [Égypte 2011] dans la lutte contre le capital fossile. Alors, nous*

*ne pourrions pas nous asseoir dans les cafés alentours et dire que « nous ne voulons pas prendre le pouvoir ». Nous n'avons pas le temps pour ce genre de menchevisme. »*

Depuis 2018, la pensée tactique et stratégique du léninisme écologique s'est encore enrichie. Qu'il s'agisse du sabotage (critique et refus des sabotages et actions violentes du passé comme du présent car inefficaces et promotion de la radicalité du dégonflage organisé des pneus de 4x4), de la nécessité du combat contre les idées anarchistes (trop présentes dans les mouvements climat) en passant par la promotion du léninisme libertaire ou du réformisme radical ou du blanquisme... Mais dans tous les cas il faut pour « *sortir de l'impasse un pouvoir centralisé capable de réfréner les forces de destruction* ». Sans oublier la nationalisation de Total « *du fait de pressions populaires massives* » et sa transformation en multinationale du captage et de la séquestration du CO<sub>2</sub> (un bon coup de solutionnisme technologique et tout ira mieux pour le climat)... Toutes ces déclarations et puissantes analyses se retrouvent les sites de *Révolution Permanente*, *Socialter* et *Reporterre*.

1. Les espaces protégés dans la fédération de Russie. V V Moshkalo. In *Atelier sur la conservation de la nature en Europe Centrale et Orientale. Conseil de l'Europe. 1993*

## Hiver maussade à Caussade

Les fachos ruraux de Caussade peuvent respirer : les deux fùhrers de la Coordination rurale et de la chambre d'agriculture (Serge Bousquet-Cassagne et Patrick Franken) échappent en appel à la prison ferme. Pas mal pour un barrage illégal et dangereux de 920 000 mètres cubes d'eau, 12 m de profondeur, couvrant 20 hectares, destiné à garantir l'irrigation pour une poignée de gros agriculteurs au détriment de l'approvisionnement en eau des locaux et des milieux naturels.

Lors du procès « *A l'extérieur du tribunal, plusieurs centaines de manifestants avaient répondu à l'appel de la Coordination rurale... Le président de la Fédération de chasse du département avait aussi demandé à ses adhérents de se joindre aux protestataires.* »<sup>(1)</sup> Et en fin de journée, l'« *ancien président de la Sepanso, avait été la cible d'insultes et été bombardé d'œufs et de pommes pourries par un groupe...* » FNE, suite à la plainte déposée attend comme Godot « *des nouvelles d'une éventuelle instruction.* »

C'est top pour les voleurs d'eau car la Préfecture ne se presse pas pour imposer la remise en état le site comme le lui enjoint une décision de 2019. À Caussade, assiste-t'on à l'extinction de l'État en plein « *Varenne agricole de l'eau et du changement climatique* » ?

Freux et Eugene the Jeep

1- Barrage de Caussade : les commanditaires de la retenue d'eau illégale échappent à la prison. *Martine Valo. Le Monde du 13/01/2022*

# De chacun selon son peuple à chacun selon ses profits

Faire le lien entre les intérêts de telle ou telle branche du capitalisme et tel ou tel candidat à la présidentielle n'est pas chose aisée. Pas plus que de faire un lien très précis entre telle ou telle couche ou classe de la population et ces mêmes candidats. Tout démontre pourtant qu'ils existent. Mais le danger existe lui aussi de les représenter en une photo instantanée et figée et ne pas saisir que c'est dans les bordures floues que se jouent aussi les grandes surprises que nous n'attendions pas.

## Eric...

Selon Zemmour les choses sont simples. Son projet ultra libéral de gouvernance consiste en une alliance entre un peuple entendu comme une large classe moyenne plutôt aisée et une bourgeoisie patriote, c'est à dire qui met le pays au-dessus de ses propres intérêts. Une denrée bien rare si tant est qu'elle ait existé un jour : De Gaulle disait déjà en 1963 qu'il n'existait plus de bourgeoisie patriote et que seul le peuple l'était. Quant à celui de Zemmour c'est un peuple imaginaire puisque figé une fois pour toutes, passif et sans histoire propre, sinon celle, mise en scène et fabriquée, d'une grandeur de la France dont, justement, les masses populaires sont exclues. Ce n'est jamais un peuple qui revendique (Z ne soutient aucun mouvement social, bien au contraire il avalise toutes les réformes qui s'attaquent aux «conquis» de la classe ouvrière).

Par ailleurs, très V<sup>e</sup> République, le chef d'État doit être élu (plébiscité ?) par ce peuple pour reconstruire la patrie au-delà des partis mais, pour l'instant, dans un cadre républicain qui assume d'être élitaire.

S'il fallait trouver un isme qui habille à peu près correctement ce projet, on pourrait utiliser celui de bonapartisme. Les variations en sont nombreuses dans l'histoire et parmi elles on peut compter le gaullisme dont Zemmour n'arrête pas de revendiquer la filiation au grand dam de ses épigones officiels qui, eux, laissent de côté la filiation maurassienne du général. Les cris d'orfraie poussés par les gaullistes officiels au vu de cette revendication sont une pure démagogie assortie d'un déni (volontaire ou pas) de l'Histoire.

## ... Marine

Le RN quant à lui s'appuie sur une alliance entre le peuple et la fraction industrielle du capitalisme contre le capitalisme financier. Mais il ne s'agit pas tout à fait du même peuple que celui de Zemmour. Le sien est plus ouvrier et conquis grâce au délitement du sentiment d'appartenance

de classe construit par des décennies de luttes, et résultant des modifications du tissu industriel, des reniements de la gauche et de la chute du PC et de l'URSS.

Quant à la fraction financière du capitalisme Marine précise : « Les 50 plus fortes capitalisations boursières... devront affecter 15 % de leur résultat net en réserve spéciale de réindustrialisation. Ces sommes seront mises à disposition de fonds d'investissement stratégique pendant une durée de 5 ans et seront restituées au terme de cette période. »<sup>[1]</sup>. En revanche le capitalisme industriel, producteur de valeur a toute sa préférence. Un bon et un mauvais capitalisme en somme. Mais rassurez-vous, les sommes prises aux «financiers» leur seront rendues, ce n'est qu'un prêt. Le mauvais a quand même un bon fond.

## ... Et les trois petits cochons

Trump, Bolsonaro ou même B. Johnson. Les aventures simili-bonapartistes, dont nos trois héros sont les figures de proue, ont pas mal fleuri ces derniers temps dans le monde. Avoir quelques indications sur le type de soutien qu'ils reçoivent de certaines puissances financières peut nous donner des indications quant à la situation en France.

On remarque que les fractions du capitalisme qui soutiennent et financent les campagnes de ces personnages sont souvent les ailes les plus spéculatives du capital financier, mécontentes du compromis néolibéral amorcé au tournant du siècle puis confirmé pour résoudre la crise des subprimes<sup>[2]</sup>. Il s'agit de défendre un libéralisme intégral par une politique qualifiée par certains de « libertarisme autoritaire » : L'État n'est là que pour garantir la liberté : privée d'abord ; d'entreprendre ensuite, au nom, bien sûr, de la sacrosainte « liberté individuelle » très en vogue en ces temps, en particulier dans sa version manifs antipass.

Ces secteurs appelés « seconde financiarisation » estiment que le capitalisme financier néolibéral, plus classique et antérieur (banques, assurances, fonds de pension etc.) est en

core trop encadré, par exemple par l'UE. Ils souhaitent que la City, par exemple, devienne une zone totalement libre de toute contrainte, une sorte de paradis fiscal. Un Singapour-sur-Tamise comme la baptise la presse britannique.

## L'ordre d'abord...

S'il est une chose que la bourgeoisie déteste c'est bien le désordre... sauf lorsqu'elle est obligée de le créer pour se maintenir la tête hors de l'eau. Capitalistes et patrons se rangent en effet toujours du côté de ce qu'ils pensent être un garant de stabilité pour extraire tranquillement la plus-value et opérer les réformes que le développement du capitalisme réclame (on se demande alors où se trouve cette « bourgeoisie patriote » qui préfère la patrie à son intérêt et sur laquelle Zemmour feint de compter pour lui assurer le succès).

A ce titre l'extrême droite et toutes les aventures populistes ne les tentent pas car elles sont source de désordre et de clivages trop marqués dans la société... sauf bien sûr, en dernier ressort, lorsqu'elles deviennent nécessaires pour rétablir un ordre compromis pour une raison ou une autre.

Aux États-unis la bourgeoisie classique a voulu barrer la route à la montée d'un populisme de plus en plus pressant dans la société, aussi bien dans les couches populaires que dans l'appareil d'Etat. Elle considérait que le risque de bordel, qu'entraînerait l'élection des ultra-libéraux, était supérieur à celui créé par « la crise actuelle », malgré tout contrôlable. Elle n'y est pas parvenue, Trump a été élu... mais battu ensuite !

En France en revanche la bourgeoisie, classique et financière, a trouvé en Macron la parade à une aventure populiste qui semblait prendre progressivement du poids et qui n'aurait pas manqué de créer un risque de désordre tant par les troubles que cela aurait provoqué que par l'amateurisme de ses acteurs à la gestion des affaires. Macron, lui, portait un projet parfaitement adapté aux besoins de la bourgeoisie dans son ensemble :

1. Notre projet, 2012 p. 72 !

2. \* On lira à ce sujet le livre de Marlène Benquet La finance autoritaire vers la fin du libéralisme, Raison d'agir, Paris 2021. Elle donne à l'appui de cette analyse des éléments chiffrés, qu'il est difficile pour nous ici de vérifier mais qui nous offrent une vision cohérente explicative de certains événements de ces dernières années (Brexit par exemple)..

généralisation de la flexibilité et ubérisation, réformes structurelles (retraites, chômage), développement des secteurs de haute technologie... et avec la compétence en rab'. C'est aussi son gouvernement qui a permis que l'indispensable prise en compte de la question écologique se fasse sous l'égide d'un capitalisme repeint en vert, permettant de ne pas laisser le champ entièrement libre aux écologistes de combat qui auraient été source de désordre. Macron a quand même été obligé de s'approprier certains thèmes comme celui de l'identité nationale ou la loi contre le séparatisme pour contenir l'extrême droite montante.

En fonction de tous ces éléments, on voit mal pourquoi le patronat français représenté par le Medef (patronat classique plutôt PME producteur de valeur) et le CAC 40 (symbole du capitalisme financier) irait soutenir Zemmour ou Marine Le Pen alors qu'il peut dormir sur ses deux oreilles, quel que soit le côté de la représentation nationale qui triomphe. La gauche ? Acquis depuis longtemps aux lois du marché, elle a fait la preuve, depuis 1981, de ses capacités à réformer selon les vœux du patronat et, de plus, elle est mal en point. La droite et le centre droit ? Tout aussi capable de répondre aux mêmes vœux mais en moins bien. La classe ouvrière est désunie tandis que le sociétal, à droite comme à gauche, dame le pion au social ; il y a bien les ZAD et les Gilets jaunes, mais même s'ils suscitent quelques inquiétudes et qu'il convient de surveiller l'eau qui dort – on ne sait jamais ! – l'heure n'est pas au sauve-qui-peut.

Certes Marine Le Pen fait tout pour se crédibiliser comme gestionnaire de l'ordre patronal mais ce faisant elle ressemble de plus en plus à la droite classique qui semble, à l'heure actuelle, plus crédible que le RN. Mais un rapprochement structurel entre les deux sœurs ennemies, à coups de ralliements successifs, peut faire émerger une force de droite dure de rechange plus qu'acceptable pour le patronat en cas d'évaporation à moyen terme du macronisme (on n'est jamais trop prudent).

### ... L'idéologie ensuite

Pourtant, le regard bienveillant, voir le soutien parfois, porté par certains patrons sur Zemmour existe du côté des « ultra-libéraux » mais il est peut-être plus à trouver du côté du rôle idéologique qu'il peut jouer, qu'à une volonté de le porter au pouvoir.

« Je pense qu'Éric Zemmour a un rôle formidable à jouer comme agitateur d'idées. Les patrons apprécient beaucoup ses interventions, sa culture, ses références et sa manière d'écouter les autres »,

affirme Sophie de Menthon, la très libérale dissidente du Medef de Laurence Parisot, et présidente d'Ethic, un réseau de 300 entreprises françaises. Charles Beigbeder, entrepreneur français proche de Marion Maréchal a dit : « J'aime bien le personnage : c'est un intellectuel qui aime l'histoire et notre civilisation, tout comme moi ».

En d'autres termes c'est un élément de premier choix pour poursuivre et gagner définitivement la bataille idéologique contre les idées socialistes et soixante-huitardes, qui reste l'indispensable assurance de tranquillité que requièrent toutes les fractions du capitalisme.

C'est d'ailleurs ce que confirme le soutien financier de Zemmour que l'on cite souvent, Charles Gave, qui est on ne peut plus représentatif de la tendance « seconde financiarisation ». Analyste financier, gestionnaire de portefeuilles et de fonds d'investissement, il a créé l'Institut des Libertés dont l'objectif est de « réduire les citoyens endoctrinés par le socialisme et de former des étudiants et jeunes actifs destinés à devenir les futurs cadres de la droite dure ».

Pour conclure, pas besoin de Zemmour à la tête de l'État, mais élément très utile pour occuper une place idéologique de choix dans la bataille des idées à mener encore et toujours pour être prêt à gouverner quand (si) le besoin se fait sentir d'un État (très) fort pour garantir nos libertés (individuelles), surtout celles d'entreprendre.

### Au bout du compte un intérêt commun

Bien sûr la coupure, que nous avons évoquée entre capitalisme financier et capitalisme classique industriel créateur de valeurs, existe. Mais la ligne de fracture n'est pas aussi nette que ça. Rassurez-vous, les patrons des grands groupes industriels savent aussi jouer de la corbeille quand le besoin s'en fait sentir. Quant aux « financiers » ils ne dédaignent pas investir à leur tour dans du productif. Prenons l'exemple des Gafa. Ils savent très bien que leur statut juridique qui les place hors de tout contrôle fiscal ne pourra pas durer très longtemps dans la mesure où il provoquerait la ruine du capital producteur de valeur. C'est pourquoi ils se font de plus en plus présents dans les conseils d'administration des grands outils industriels classiques, comme l'automobile, en prenant le contrôle des équipementiers, au grand dam de Carlos Ghosn qui refusait de ne faire qu'un minable métier de fabricant de carcasses automobiles.

En fait il s'agit de deux tendances et sous-tendances, de deux pôles qui se croisent et s'entrecroisent suivant les

moments, les lieux... Réduire ce qui relève plus d'une fluctuation à une coupure nette conduit à faire croire qu'il y aurait un capitalisme plus acceptable qu'un autre, un bon et un mauvais. Or, au bout du compte, tout capitalisme est financier et parler de capitalisme financier est une sorte de pléonasme.

JPD

### SOLIDARITÉ AVEC NANTES RÉVOLTÉE

Une manifestation nocturne le 21 janvier à Nantes « contre le fascisme, pour les libertés », a dégomme quelques vitrines (Zara, un bar de fachos...). Les politiciennes locales et régionales se sont excitées pour demander à l'Etat de dissoudre le collectif « de fait » Nantes Révoltée, éditeur d'un site d'informations et d'un journal éponymes, qui avait appelé à cette manif. Bien sûr Darmanin, ministre de l'intérieur, répondait rapidement en annonçant engager la procédure : après avoir dissous Les Identitaires et Les Zouaves d'extrême-droite, quoi de plus logique, 3 mois avant les présidentielles, que de cogner « en même temps » à gauche..?

En réaction, Nantes Révoltée lançait un appel à la résistance et à la solidarité. Une pétition de soutien rassemblait 35 000 signataires en 4 jours, même si le collectif prévenait qu'il ne privilégiait pas ce type d'initiatives, préférant la mobilisation concrète et l'action collectives. Mais il démontrait ainsi qu'il était loin d'être isolé, et que le pouvoir ne gagnerait pas la partie si facilement. Le boomerang lancé par Morançais et Garnier<sup>[1]</sup> va-t-il leur revenir en pleine poire ?

Il est intéressant de voir les réactions de la maire PS de Nantes et du Préfet, qui ont dû freiner les ardeurs de Darmanin et de la droite nantaise, en objectant que la liberté d'expression posait encore quelques limites à cette soif vengeresse. La période des présidentielles incite aussi à analyser les réactions à travers ce prisme. Il faut faire du buzz, quitte à se dégonfler discrètement en pariant sur l'oubli.<sup>[2]</sup> La manifestation du 21/01 servant de prétexte à cette agitation médiatique ne casse pas 3 pattes à un canard. Nantes connaît régulièrement des période beaucoup plus agitées, comme lors des mobilisations contre La loi Travail : à l'époque les vitrines des banques du centre, cassées régulièrement, étaient toutes remplacées par des panneaux de bois. Une belle affiche de Nantes Révoltée, formée d'un patchwork de devantures bancaires barricadées, détournement d'une affiche irlandaise de portes multicolores, n'avait alors soulevé aucune indignation.

Aujourd'hui l'initiative et le spectacle médiatiques sont clairement portés par l'extrême-droite, comme en écho avec l'actualité trumpienne outre-Atlantique. Raison de plus pour ne pas céder un pouce ! Solidarité avec Nantes Révoltée.

Nantes, le 29/01/22.

1. Respectivement la présidente LR des Pays de la Loire et acolyte de Retailleau, et l'éternelle candidate à la mairie

2. En juillet dernier, le Préfet avait suivi le syndicat de police Alliance en annonçant des poursuites contre Nantes Révoltée, pour un détournement dévastateur d'affiches de recrutement de policiers... Et puis plus rien, tout le monde n'est pas Charlie !



### Violences policières : procédure judiciaire contre des artistes

En France, la police a tous les droits : prendre une vie, mutiler, humilier, arrêter de façon arbitraire, obtenir toujours plus de moyens et de cadeaux. Elle a aussi le droit de faire taire celles et ceux, de plus en plus rares, qui la critiquent. Le ministère de l'Intérieur tente de poursuivre trois personnes qui ont chanté dans le morceau de rap «13'12 contre les violences policières». Voici des extraits du communiqué des artistes qui ont participé au morceau : «Face aux innombrables violences policières et en solidarité avec les victimes et familles de victimes de violences policières, nous sommes 33 rappeurs-ses à avoir élevé la voix pour les dénoncer dans un morceau mêlant colère et cris d'alerte sous la forme d'un clip paru sur Internet le 13/12/2020. Plusieurs d'entre nous avons depuis lors fait l'objet de plaintes déposées à ce sujet par Gérard Darmanin, ministre de l'Intérieur, et avons été auditionné.e.s par la police (...): Ces plaintes constituent une atteinte inacceptable à notre liberté d'expression, visant tant à invisibiliser les violences policières et la manière dont elles font système, qu'à criminaliser les voix qui s'élèvent pour les dénoncer. Nos mots, nous les avons choisis, nous les avons pesés, nous les avons élus parmi d'autres pour dire notre colère, et c'est un choix sans marche-arrière. Nous ne sommes disposé.e.s ni à nous taire, ni à nous excuser.

Menacés d'une amende de 12000€ chacun, nous refusons de voir la liberté d'expression concédée en privilège à ceux qui auraient les moyens de se l'offrir. Il est inacceptable pour nous d'avoir à acheter nos propres paroles. Mais plus encore de voir censurer et museler la dénonciation de l'abus de pouvoir exercé dans la violence policière systémique banalisée, comme dans la violence sexuelle normalisée - car il est aussi question de cela, dans la police comme ailleurs, et notre prise de position contre les violences policières est indissociable d'une prise de position anti-sexiste, mais aussi antiraciste, anti-coloniale et anti-capitaliste.

Au cours des auditions nous avons appris que d'autres participant.e.s seraient convoqué.e.s pour être auditionné.e.s par la police à leur tour.

Notre but premier étant de soutenir financièrement les victimes et familles de victimes, le CD 13'12 contre les violences policières, dont les bénéfices des ventes leurs sont intégralement reversés avec l'aide de Désarmons-Les, est toujours disponible à la vente sur HelloAsso. Le clip sur [youtu.be/sm3azYvsg5k](https://youtu.be/sm3azYvsg5k)  
Notre colère, son aplomb et sa détermination demeurent intacts.»

Source : Nantes révoltée

### L'inefficacité de la vidéosurveillance !

La vidéosurveillance empêche-t-elle les infractions ? Sert-elle d'abord à en retrouver les auteurs ou se révèle-t-elle inutile ? Une étude menée par Guillaume Gormand, universitaire, travaillant à la demande du Centre de recherche de l'Ecole des officiers de la gendarmerie de Melun vient apporter des éléments de réponses à ces questions.

Après avoir ciblé plusieurs types d'infractions (violences, vols liés aux véhicules, cambriolages et infractions à la législation sur les stupéfiants), l'universitaire a analysé les données récoltées entre 2017 et 2020 provenant de quatre territoires municipaux de la région grenobloise « constituant un ensemble hétérogène de réseaux et d'usages de vidéoprotection ». Ce dispositif a été doublé par des séries d'entretiens et une comparaison entre certaines zones concernées, avant et après l'installation de caméras. Les résultats mettent en lumière une efficacité douteuse de la vidéoprotection, du moins au regard de la finalité que lui assignent les acteurs des politiques publiques de sécurité : prévenir la délinquance et aider à la résolution des infractions. Ainsi, sur 1 939 enquêtes, 22 seulement à avoir été élucidées ont pu bénéficier d'éléments tirés de l'exploitation d'enregistrements de vidéoprotection publique, soit 1,13 % du total. En ne retenant que les enquêtes élucidées, l'étude révèle que 5,87 % ont bénéficié d'une contribution vidéo, soit environ 1 sur 20. Certes, les résultats varient en fonction des infractions : on recense 7,5 % d'indices trouvés dans des affaires d'atteintes aux véhicules et 5,7 % dans des affaires de violences. Mais, observe M.

Gormand dans son rapport, « en fin de compte, la découverte d'éléments probants, peu importe la thématique considérée (...) s'avère faible ». Pour preuve, plus de 18 % des enquêtes solutionnées l'ont été sans le moindre apport de la vidéo. Conclusion : « L'exploitation des enregistrements de vidéoprotection constitue une ressource de preuves et d'indices peu rentables pour les enquêteurs. »

L'étude n'est guère plus encourageante sur le volet dissuasif. Sur deux sites, aucun « constat de diminution significative du volume d'infractions » n'est enregistré après l'installation de nouvelles caméras. Deux autres zones déjà équipées ne connaissent pas « d'évolution plus favorable des niveaux d'infractions ». En d'autres termes, la présence de caméras n'empêche pas les délinquants de passer à l'acte.

Cela n'est pas sans nous rappeler le cas de cette « bonne » ville de Nice. En 2016, les 1 836 caméras installées dans les rues de la « ville la plus surveillée de France » n'avaient pas permis de détecter les allées et venues de Mohamed Lahouaiej Bouhlef avant l'attentat du 14-Juillet, qui a causé la mort de 86 personnes et en a blessé 458 autres. Une enquête publiée par le site *Mediapart* avait montré que le terroriste avait effectué pas moins de onze repérages au volant de son semi-remorque de 19 tonnes afin de peaufiner son parcours mortel. La veille de l'attentat, il était même parvenu à effectuer une partie du trajet sur la promenade des Anglais alors qu'un arrêté municipal y interdisait la circulation aux camions de plus de 3,5 tonnes.

Source : *Lemonde.fr*

### Macron annonce le renforcement exponentiel de l'État policier

De la même manière qu'il a gouverné, E. Macron a lancé sa campagne sur un ton autoritaire et policier. Le président/candidat s'est déplacé à Nice le 10 janvier, pour parader aux côtés du maire C. Estrosi. Ce déplacement était destiné à faire des annonces ultra-répressives :

- Le doublement du « nombre de policiers sur le terrain »
- L'augmentation de leur rémunération
- La création d'unités spéciales dans les quartiers
- Le durcissement de la politique aux frontières
- Une présence policière renforcée dans les transports
- 1 500 cyberpatrouilleurs supplémentaires

et l'équivalent numérique de «l'appel 17» pour que les citoyens puissent dénoncer les «cyberattaques»

- Un budget de la sécurité augmenté de 15 milliards d'euros sur cinq ans, dans le cadre d'un projet de loi qui sera présenté en mars. Soit une hausse de 25% par rapport au budget actuel déjà colossal, et sans cesse relevé ces dernières années. Le budget 2022 qui était déjà un record avec 1,5 milliards d'euros supplémentaires dédiés à la sécurité. Macron veut le faire exploser. Il n'y a plus aucune limite : argent illimité pour la police. De quoi alimenter notre rubrique pendant encore des années...

Source : Nantes révoltée

### Six policiers condamnés en 1<sup>ère</sup> instance

C'est du rarement vu ! Le 26 avril 2020, à L'Île-Saint-Denis, des policiers interpellèrent Samir E., un Égyptien de 29 ans qui s'était jeté dans la Seine pour leur échapper. En le conduisant jusqu'au fourgon, le gardien de la paix

Pierre C., 26 ans, avait lancé à la cantonade : « Il ne sait pas nager, un bicot comme ça, ça ne nage pas. ». Une vidéo tournée, diffusée par des voisins et transmise au journaliste Taha Bouhafas avait immortalisé la scène.

# Brother

Le 6 janvier, le tribunal correctionnel de Bobigny a condamné Pierre C. à six mois de prison avec sursis pour injure raciste. La peine dépasse les réquisitions du parquet, qui lors du procès en novembre avait demandé quatre mois de prison avec sursis contre le gardien de la paix.

Cinq autres policiers et une policière avaient comparu lors de ce procès, n'étant pas poursuivis à l'instigation du parquet mais sur citation directe de la victime, qui les accusait de violences. Malgré les doutes du procureur, qui ne réclamait aucune condamnation à leur endroit, quatre d'entre eux sont condamnés à un an de prison, dont six mois ferme (une peine aménageable sous forme de bracelet

électronique). La policière, elle, écope d'un an de prison avec sursis pour ne pas avoir empêché les violences. Le dernier policier est relaxé. Ils ont dix jours pour faire appel.

« La plupart des condamnations que j'ai pu obtenir étaient fondées sur des vidéos », rappelle le procureur chargé au sein du parquet de Bobigny des affaires impliquant des fonctionnaires de police. « Attaché à ce que le droit de filmer soit maintenu », le procureur Loïc Pageot estime que les auteurs de la vidéo « n'ont fait qu'exercer leur devoir de citoyen », quand la défense leur reproche des méthodes dignes de « la Stasi » parce qu'ils ont posé un enregistreur sur un muret. A suivre !

Source : Médiapart.fr

## Le schéma national du maintien de l'ordre révisé...

Le ministère de l'intérieur a rendu public, le 16 décembre, sa nouvelle mouture du schéma national du maintien de l'ordre, qui vise à encadrer l'action de la police et de la gendarmerie à l'occasion de manifestations (voir CA 304 sous cette rubrique). Au mois de juin, le Conseil d'Etat avait annulé quatre dispositions de ce texte dont trois entravaient le travail des journalistes en cas de manifestation. Elles ont été abandonnées au cours de la réécriture du texte, qui prévoit également une « modernisation » des sommations lors des dispersations de manifestants. Les forces de l'ordre devront désormais user de la formule : « Nous allons faire usage de la force, quittez

immédiatement les lieux ». Comme on pouvait s'y attendre, cette nouvelle mouture ne contient aucune modification sur l'usage d'armes de force intermédiaire, comme les grenades assourdissantes ou le lanceur de balles « de défense » (LBD).. De même, la technique dite de la nasse, consistant à encercler les manifestants et à les retenir dans un périmètre donné, est maintenue. Elle peut être utilisée « afin d'éviter le recours à des techniques pouvant présenter des risques supérieurs d'atteinte aux personnes » et à la condition de « systématiquement ménager un point de sortie contrôlé ».

Source : lemonde.fr

## DataJust : Un fichier qui va servir à quoi ?

Créé par décret le 29 mars 2020, le fichier DataJust autorise le ministère de la justice à traiter les données personnelles des justiciables contenues dans les décisions de justice en matière de dédommagement. Concrètement, les décisions **non-anonymisées** sont transférées des bases de données gérées par la Cour de cassation et le Conseil d'Etat, pour leurs besoins internes, vers un méga-fichier du ministère de la justice.

Les données personnelles traitées sont très larges, mais surtout, le numéro des affaires sera également conservé, rendant toute tentative d'anonymisation des décisions impossibles (il suffit de rechercher le numéro de la décision pour récupérer la version complète). Ce sont donc des données particulièrement nombreuses, et parfois sensibles, qui sont traitées par DataJust. Mais cela n'empêche pas le ministère de la justice de

s'autoriser à traiter tout cela pour des finalités bien vagues. Ainsi, le décret précise que la finalité du traitement DataJust est la mise au point d'un algorithme qui permettra de guider les magistrats et les politiques publiques

En résumé, le ministère de la justice explique sans honte qu'il ne sait pas à quoi l'algorithme sur lequel

il est en train de travailler servira, ni sur quelles données il portera, mais s'octroie tout de même le droit de fouiller largement dans l'intimité des gens.

La Quadrature du net avait déposé en 2020 un recours devant le Conseil d'Etat... qui vient de valider ce fichier !

Source : laquadrature.net

## « Espace numérique de santé » : refusez le pillage automatisé de vos données

Depuis le début janvier 2022, l'administration française ouvre automatiquement un « Espace numérique de santé » (ENS) à chaque usager du système de soin. Cet espace virtuel, nommé « Mon espace santé » donne accès à votre « dossier médical partagé » (DMP). Celui-ci est disponible, pour les usagers volontaires, depuis la « loi de modernisation du système de santé » de Marisol Touraine, ministre de François Hollande (janvier 2016). Le dossier médical partagé stocke vos données de santé à destination des services médicaux et de la Sécu : historique de soins des 12 derniers mois, résultats d'examens, antécédents médicaux, comptes-rendus d'hospitalisations, coordonnées de vos proches à prévenir en cas d'urgence, directives anticipées pour votre fin de vie. C'est bien pratique. Le nouvel « Espace numérique de santé » (ENS) adjoint au DMP est une « messagerie sécurisée » pour la transmission de documents ; un « agenda sant » avec vos rendez-vous ; enfin un « catalogue de services » nommé *store* dans lequel vous choisissez des applications à qui vous livrez vos données personnelles, en échange de rappels du type « manger cinq fruits et légumes par jour »... Il s'agit à travers l'ENS de permettre aux usagers d'avoir et de donner accès aux données relatives à leur santé. Apparemment, les Français n'aimeraient mieux pas. En effet, l'ENS a été testé dans

trois départements pilotes, la Haute-Garonne, la Loire-Atlantique et la Somme depuis juillet 2021. Bilan : 3,5 % d'usagers de la Sécu avaient branché l'aspirateur à données en octobre.

Qu'à cela ne tienne ! L'ouverture de notre ENS sera automatique, c'est-à-dire qu'elle ne nécessitera nul consentement de notre part. Si vous n'avez pas de dossier médical partagé, il est lui aussi créé automatiquement. Nous pouvons toutefois refuser ces ouvertures :

- 1) à condition d'être informés,
- 2) de réagir dans les temps,
- 3) et de savoir comment faire.

On ne vous demande plus votre consentement, on vous *oblige* à refuser !

Voici comment faire ? Dans les semaines qui viennent, l'Assurance maladie doit vous envoyer un courrier ou un mail vous informant de l'ouverture de votre « espace santé ». Vous aurez alors six semaines pour refuser, à compter de l'envoi du courrier.

Pour la procédure à suivre vous pouvez l'obtenir sur les « conditions générales d'utilisation » du site [nespacesante.fr](https://www.piecesetmaindoeuvre.com) ou encore sur <https://www.piecesetmaindoeuvre.com>. *Nous ne sommes pas des numéros ! Nous sommes des humains et des personnes !*

*Nous REFUSONS d'être pillés, pilotés et contraints, en masse et en « distanciel », par la technocrature !*

Source : [piecesetmain d'oeuvre.com](https://www.piecesetmaindoeuvre.com)



# Big Brother

# Le Mali sous embargo

**S**i vous cherchez quelque chose sur les Russes ou Wagner, il n'y a rien pour vous dans cet article. La presse française vous en parle suffisamment, et vous avez eu un excellent article dans le numéro précédent. Des sanctions extrêmement dures viennent d'être prises contre le Mali, dont la presse a peu parlé, et qu'elle a présentées comme des mesures pour restaurer la démocratie. C'est de ça dont il va être question.

**L**E 9 JANVIER LA CEDEAO (Confédération Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest) a décidé d'un embargo particulièrement dur contre le Mali, avec application immédiate : fermeture des frontières (le Mali est un pays complètement enclavé), suspension des échanges commerciaux autres que les produits de première nécessité, suppression des aides financières et gel des avoirs du Mali à la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) (c'est comme si la France n'avait plus accès à son compte à la BCE du jour au lendemain). Les pays membres ont aussi rappelé leurs ambassadeurs au Mali. Mais que se passe-t-il donc pour qu'une telle mesure aie été prise?

## Le prétexte du respect des droits démocratiques

*Commençons par la raison officielle.*

Il y a eu un coup d'État au Mali en août 2020. Il se situait dans le sillage d'une contestation très forte des élections présidentielles et de la présence française dans le pays. Il y avait eu des morts (23 selon l'opposition) et des blessés par balles lors d'une manifestation en juillet. Le M5-RFP (coalition organisatrice des manifestations) a approuvé l'opération de l'armée, estimant que « ce n'est pas un coup d'État militaire mais une insurrection populaire ». La junte propose alors une transition de trois ans dirigée par un militaire avec un gouvernement majoritairement militaire. De son côté, la CEDEAO exige avec menaces de sanctions à la clef une transition d'un an maximum dirigée par un civil, ainsi qu'un Premier ministre civil et la nomination de l'exécutif transitoire d'ici au 15 septembre. À l'issue des concertations politiques, la durée de la transition est fixée à 18 mois, ce qui nous mène à février 2022.

Certains qualifient de 2<sup>ème</sup> coup d'État ce qui s'est passé en mai dernier. Alors qu'ils revenaient d'un entretien avec Macron, le président (un ancien colonel à la retraite) et le premier ministre décident de mettre à l'écart du gouver-

Assimi Goïta chef de la junte et président du Mali



nement certaines personnalités importantes de la junte. Ils sont alors eux-mêmes arrêtés, et le vice-président, Assimi Goïta, cheville ouvrière du coup d'État, devient président, et annonce que la fonction de premier ministre revient au M5-RFP qui désigne Choguel Maïga.

Cette date a marqué un tournant, en tous les cas dans la lutte anti-corruption qui s'est intensifiée, et dans les négociations avec les russes qui se sont déjà traduites par l'acquisition d'équipements militaires qui faisaient défaut à l'armée malienne (on rappelle que le pays est en guerre et que 80% de son territoire vit sous la menace djihadiste). En décembre dernier se sont tenues des assises nationales de la refondation, assez suivies et sur tout le territoire. Beaucoup de propositions en sont sorties. Ce qu'explique la junte, c'est que les élections ne sont pas une fin en soi. Il faut des élections légitimes, c'est-à-dire transparentes, dans un état qui n'est plus gangréné par la corruption, que les forces armées anti-terroristes ne doivent plus être utilisées contre les civils en toute impunité, qu'il faut réformer la constitution et surtout restaurer la sécurité des Maliens. Et que ça ne se fait pas en quelques mois. Ils ont d'abord soumis un calendrier avec des élections dans 5 ans puis un calendrier en 4 ans.

Les sanctions de la CEDEAO ont pour objectif d'obliger le Mali à organiser ces élections ce mois-ci, en février 2022.

## La CEDEAO, protectrice de la démocratie ?

Tout d'abord, la plupart des chefs d'État de la CEDEAO ne sont pas vraiment bien placés pour donner des leçons de démocratie : Macky Sall, président du Sénégal, vise un 3ème mandat ; Alassane Ouattara, c'est l'homme installé par la France en Côte d'Ivoire ; Faure Eyadema est président du Togo depuis 2005 à la suite du décès de son père lui-même président depuis 1967 ; quant au chef d'État du Niger... Tous ces chefs d'État sont réellement inquiets de ce qui se passe au Mali car ils ont peur d'une propagation de la contestation dans leurs propres pays. Chacun sait que cette décision a été dictée en fait par la France. L'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) (équivalent de la zone euro pour l'Afrique de l'ouest) a été convoquée en même temps et au même endroit car sa présence était indispensable pour que les sanctions soient applicables. Le Mali a été convoqué seulement 48h à l'avance à la réunion de l'UMOA et on a refusé de lui communiquer l'ordre du jour. D'où son absence. Le chronogramme des élections devait être discuté pendant le sommet sur la base des propositions maliennes. Mais toute discussion a été refusée. La proposition malienne a été transformée de facto de proposition de discussion en décision officielle. La décision de sanction a été annoncée avant même la réunion sur RFI. Et comment dire? Pour croire à la sensibilité



de l'État français aux droits démocratiques des Africains, il faut quand même avoir le cœur bien accroché...  
Ce sont les sanctions les plus lourdes prises depuis dix ans, et tout ça pour le non respect d'un calendrier électoral qui a été piétiné tour à tour en toute impunité par une partie importante des chefs d'État de la CEDEAO. Le Mali a porté plainte contre ces sanctions à différents niveaux. Elles violent notamment un article de l'ONU qui prévoit qu'on ne peut pas prononcer d'embargo contre un pays sans littoral.

## Pourquoi des sanctions si lourdes ?

*Ce qui se joue au Mali est très sérieux.*

S'y joue d'abord le naufrage politique et militaire de la France au profit de la Russie, ce qui est insupportable pour l'empire colonial.

Les accords militaires avec les Russes et leur présence ne sont pas nouveaux, ils remontent à Modibo Keita, premier président du Mali indépendant. Il a été renversé par un coup d'État organisé par la France lorsqu'il a voulu quitter le franc CFA, coup d'État qui a ouvert une longue période de dictature. Mais même ce dictateur, Moussa Traore, a maintenu les accords avec l'URSS de l'époque. Les officiers qui ont fait le coup d'État actuel, qui sont des officiers de terrain qui ont longtemps servi dans le nord, ont été formés en Russie.

Il y a eu tout un jeu d'intimidations réciproques. Les Français ont sans doute pensé qu'en menaçant de réduire Barkhane ils décourageraient les discussions russo-maliennes. Mais les Maliens ont estimé que puisque la France se permettait d'annoncer son retrait par voix de presse sans concertation avec eux, ils avaient les mains libres pour avancer avec les Russes, et même un devoir national impérieux de le faire.

La France était fortement soupçonnée d'avoir laissé des foyers terroristes pour justifier le maintien de sa présence. Il lui est aussi reproché d'avoir refusé de mettre à disposition ses forces aériennes pour empêcher le massacre de villages entiers. Soigneusement, l'équipement militaire de l'armée malienne n'a pas été amélioré, et depuis l'intervention française, la maîtrise militaire du terrain par les terroristes n'a fait que s'étendre.

La Russie n'a probablement pas des objectifs plus désintéressés que la France. Mais elle donne des garanties (fourniture d'hélicoptères, d'ambulances, de renseignements...), et discute avec les Maliens comme avec des gens normaux, elle ne les traite pas comme des boys.

*Ce qui se joue au Mali va aussi au-delà des rivalités géopolitiques entre puissances.*

Il faut comprendre que le nationalisme est très ancré au Mali. Nous avons appris à l'école que l'Afrique a été partagée à Berlin avec des frontières tracées à la règle qui divisent des «ethnies». Mais nous n'avons jamais appris qu'il y avait une histoire africaine avant la traite transatlantique esclavagiste et la colonisation. Nous avons la vision de nations artificielles regroupant de nombreuses «ethnies» en leur sein. Nous ignorons généralement que le Mali a été au cœur du plus grand empire d'Afrique de l'Ouest. Nous ignorons que toutes ces «ethnies» ont été unifiées administrativement, politiquement, militairement et culturellement. Il y a ensuite eu de nombreuses guerres, comme chez nous pour la succession de Charlemagne. Mais cette mémoire perdue et reste une référence encore transmise aujourd'hui. Tout le monde là-bas connaît l'histoire de Soundiata Keita et la splendeur passée du Mali. Même les présidents fantoches et corrompus n'ont jamais pu signer



publiquement les accords de réadmission sur leur territoire de leurs ressortissants sans papiers.

La junte au pouvoir au Mali voudrait reconstruire (ou construire?) un véritable État, c'est-à-dire éradiquer la gangrène de la corruption généralisée, assurer la protection de la population et les services de base. Elle voudrait sans doute aussi réindustrialiser le pays. En résumé, ces colonels ne sont peut-être pas les plus grands démocrates du monde, mais ils sont assurément patriotes et donc anti-colonialistes.

Ils bénéficient d'un fort soutien populaire. Les instructions judiciaires pour corruption ne visant pas des lampistes mais d'ex-ministres, d'ex-hauts fonctionnaires ou députés progressent. Le président a annoncé qu'il était beaucoup trop bien payé et qu'il reversait la moitié de son salaire pour assurer l'approvisionnement en eau potable de ceux qui n'en bénéficient pas encore. Pour le gouvernement précédent, ça revenait trop cher de rapatrier les corps des soldats morts (il y en a beaucoup) et leurs veuves étaient tout simplement expulsées de la caserne avec leurs enfants. Aujourd'hui, les corps sont rapatriés, un hommage officiel leur est rendu, les veuves sont relogées et elles touchent une pension. Un fonds est constitué pour assurer l'avenir des enfants.

Se pose alors aussi la question de la souveraineté monétaire. Rappelons que le CFA a un cours fixe par rapport à l'euro et que c'est la France qui garantit sa convertibilité. Jusqu'en 2019, en échange, les pays devaient déposer à la Banque de France la moitié de leurs réserves de change (des devises que leur rapportaient leurs exportations). Ce n'est plus le cas depuis, mais chaque pays est censé déposer ses réserves de change à la BCOA. Avant les sanctions, le Mali avait déjà commencé à conserver ses réserves de change. Et des rumeurs couraient sur la création d'une éventuelle monnaie nationale.

Evidemment, s'allier avec les Russes et essayer de sortir du système néo-colonial, c'est suffisamment grave pour être immédiatement sanctionné.



Des centaines de milliers de Maliens ont répondu le 14/01 à l'appel du gouvernement à dénoncer les sanctions drastiques de la Cédéao

## Et maintenant ?

Visiblement, le calcul est de monter le peuple malien contre la junte en créant le chaos économique. Pour le moment, comme le craignaient d'ailleurs pas mal d'analystes, l'effet a été inverse. Le 14 janvier, il y a eu des manifestations monstres à travers tout le pays en soutien à la junte et en protestation contre les sanctions de la CEDEAO, considérées comme téléguidées par la France. Et critiquer la junte ou la Russie devient dès lors très mal vu, quasiment une trahison. A court terme, la légitimité de la junte est renforcée. Le pari de la France, bien sûr, c'est qu'à terme le Mali ne pourra pas tenir économiquement et militairement, et que la population se retournera contre le pouvoir. Pour le moment, nul ne sait quelle sera l'issue de cette crise.

En ce qui concerne l'enclavement, le Mali pourra passer par la Mauritanie qui n'est pas membre de la CEDEAO et la Guinée qui a annoncé qu'elle n'appliquerait pas les sanctions. En ce qui concerne le gel des avoirs à la BCGO, les experts occidentaux estiment que le Mali a de quoi tenir environ deux mois en trésorerie propre. La France a essayé de porter les sanctions devant le Conseil de Sécurité de l'ONU, mais la Chine et la Russie y ont mis leur veto.

En ce qui concerne la fermeture des frontières avec les pays de la CEDEAO, ça a d'abord créé une pagaille noire, puisqu'elle a été appliquée dès le lendemain : d'où files de camions bloqués aux frontières, etc... Les vols d'Air France (seuls vols directs pour le Mali depuis la France) ont été suspendus le lendemain, mais rétablis depuis (avec correspondance).

Et pour l'avenir ? Si la France mise sur l'affaiblissement économique d'un pays déjà exsangue, les Maliens, eux, pensent que le blocus n'est pas tenable pour la CEDEAO ni même pour la France.

En ce qui concerne les puissances étrangères, ils misent sur la richesse de leur sous-sol. Malheureusement, je pense que si riche soit-il, les puissances pour le moment

peuvent s'approvisionner ailleurs : l'or n'est plus déterminant, il y a beaucoup d'uranium au Kazakhstan... Même si les bénéfices de quelques multinationales sont un peu écornées, ça n'aura pas de grand retentissement sur le système mondial.

En ce qui concerne la CEDEAO, la question est un peu différente. Le Mali représente plus de 20% des exportations du Sénégal et une part importante du trafic du port de Dakar. Conséquence de la guerre en Côte d'Ivoire il y a quelques années, le port d'Abidjan a un volume pour le Mali moins important qu'autrefois, mais il sera aussi affecté. Or son trafic contribue pour 90% aux recettes douanières du pays et pour 60% au revenu de l'État. Les économies sénégalaises et ivoiriennes vont donc elles mêmes être affectées par les sanctions décidées par leurs propres chefs d'État. De plus, le Mali est le plus gros producteur de bétail de la région, et exporte aussi d'autres produits importants dans le quotidien comme les citrons ou le tamarin. Le pari des Maliens, c'est que les sanctions contre eux visent certes à les affamer mais vont provoquer aussi des troubles au Sénégal et en Côte d'Ivoire même. Ils pensent qu'à terme les sanctions ne seront pas viables pour leurs voisins, et qu'eux-mêmes pourront tenir d'ici là.

Pour le moment, les Maliens pensent que les peuples voisins ont les yeux tournés vers eux. Ils se pensent comme un exemple du combat contre le colonialisme français, pour le retour à une certaine dignité. Ils espèrent reconstruire un État contre l'hégémonie française et capable de mettre fin au djihadisme, par des succès militaires mais aussi par des négociations directes et en reprenant en main leur propre destin. Ils posent en tous les cas que la démocratie ne se résume pas à des élections, elle passe aussi par la prise en compte des besoins de la population. Quoique l'on pense des militaires, des coups d'État et de ces militaires là, ce qui est sûr, c'est que cette histoire ne peut pas être racontée comme celle d'un conflit entre démocratie et dictature.

Sylvie  
24/01/22

*PS : Juste à la fin de l'écriture de ces lignes, un coup d'État a eu lieu au Burkina Faso (également membre de la CEDEAO). Je n'ai aucune lumière à vous apporter. Ce n'est pas parce qu'on a quelques éléments sur la France qu'on est en mesure d'éclairer la vie politique belge...*

# Au Cameroun, prendre la rue pour le changement

**L**E 21 JANVIER DERNIER, 4 militants de l'organisation *Stand up for Cameroon* sont sortis de la prison de New Bell de Douala. Ils avaient été condamnés un mois auparavant à 16 mois de prison par le tribunal militaire de Douala pour « délit d'insurrection ». Ils avaient également été accusés du « délit de révolution ».

**L**es jeunes militants de *Stand up for Cameroon* avaient été arrêtés à la sortie d'une réunion publique, le 18 septembre 2020. La mobilisation au Cameroun (et au sein de la diaspora) autour de leur libération a permis de mettre en lumière les pratiques profondément autoritaires du pouvoir camerounais contre sa propre population dès qu'elle essaye de relever un minimum la tête.

En effet, leur arrestation survient dans une séquence particulière : la répression postélectorale à l'égard des opposants du MRC (*Mouvement pour la renaissance du Cameroun*), de l'occupation agitée de l'ambassade du Cameroun à Paris en 2019, et pour finir des « marches du 22 septembre » contre le régime de Paul Biya dans plusieurs villes du Cameroun. Il y a eu à cette occasion des centaines d'arrestations et/ou des interdictions de manifestations. Il en va ainsi au pays de Biya : tout mouvement, aussi minime ou pacifique soit-il, est immédiatement réprimé dans l'œuf. La fabrique de la peur est ainsi distillée au sein de larges franges de la population.

La condamnation des jeunes militants enfermés à la prison de New Bell, à Douala, est le dernier épisode de vagues successives d'une répression qui date de l'élection présidentielle de 2018 qui a vu la réélection de Paul Biya. L'autoritarisme de ce régime puise ses racines dans la construction même de l'État au Cameroun pendant la guerre de libération nationale (1955-1962). Aujourd'hui, cette histoire refait surface à travers plusieurs œuvres (films, documentaires, romans, etc.) au Cameroun, mais aussi au sein de la diaspora (en Europe, en Amérique du Nord). La lutte pour la réunification et l'indépendance du Cameroun est questionnée à l'aune de l'agitation en cours ces dernières années, car celle-ci interroge sur la légitimité d'un régime qui doit sa survie à l'appui et à la clémence de Paris.

## Le plus long règne en Afrique francophone

Paul Biya fait office de parrain de la Françafrique. En effet, il est au pouvoir depuis 1982 après avoir été Premier ministre en 1975. Il est le successeur du premier Président, Amadou Ahidjo, qui régna pendant vingt-deux ans (1960-1982). Cela dit, il a échappé de peu deux ans plus tard à une « révolution de palais » menée par des militaires ; il a été sauvé par des loyalistes, et surtout par l'ancienne puissance coloniale.

Cet ancien sorbonnard a un parcours typique d'homme du sérail néocolonial. A Paris, il est surtout apprécié pour sa



discretion, a contrario d'autres potentats qui, eux aussi, doivent leur longévité en partie à l'appui diplomatique et économique de la France (Bongo, Sassou Ngesso, Gnassingbé ou Biya). Il crèche souvent à Genève, à l'hôtel Intercontinental, plusieurs mois dans l'année, louant un étage entier. En 2008, il modifie la Constitution afin de se maintenir au pouvoir en vue de la présidentielle de 2011. Cette décision autocratique est ce qui va catalyser les émeutes contre la vie chère de 2008. Agé de 88 ans, il se présente encore comme le seul rempart au chaos qui viendrait après son règne. Dans tous les cas, Biya pense maintenant à sa succession, des bruits de couloir évoquent son fils bien que les cadors de son parti se fassent la guerre en coulisse.

## Une présence française indéniable

Le Cameroun a une économie diversifiée, avec pour pilier le secteur agricole, comme de nombreux pays africains. La Chine devient de plus en plus un partenaire important pour le pays, mais le partenaire privilégiée reste malgré tout la France, avec ses différentes organisations politiques, culturelles et de nombreuses entreprises présentes. Il y a plus de 200 enseignes et autres entreprises françaises installées au Cameroun, et pas des moindres (*Total, Perenco, Bolloré, Compagnie Fruitière, Orange, Vilgrain, Castel, Société Générale, Axa, Lafarge, Bouygues, Vinci, Hachette*, etc.). Dans les secteurs clés de l'économie camerounaise, les entreprises françaises ont des situations de quasi-monopole. Ainsi, parler de déclin de la France au Cameroun est quelque peu une fumisterie – cela sert surtout à justifier une présence qui, certes, est de plus en plus partagée avec les investisseurs chinois, mais qui n'en reste pas moins importante et essentielle quant au maintien du régime en place.

## Une stabilité qui vacille ?

Le Cameroun est une très belle carte postale, on l'appelle « l'Afrique en miniature » du fait de sa diversité ethnique, linguistique, culturelle, géographique. On en entend parler dans la gazette sportive (actuellement se joue la Coupe d'Afrique des nations, dont le Cameroun est organisateur) et pour ses quelques renommées musicales.

Il est vu comme un pays de stabilité économique : son régime a maté (grâce à l'appui militaire de la France, avec les méthodes de la contre-insurrection), dans les années 50-70, le mouvement de libération nationale porté par l'UPC (*Union des populations du Cameroun*). Ce régime a su s'adapter à la transition démocratique et au multipartisme (voir les opérations « villes mortes » de 1991 dénonçant entre autres la mascarade électorale). Il a aussi maté dans le sang les émeutes de février 2008 contre la vie chère (une centaine de morts et des milliers d'arrestations). Son opposition a été divisée et muselée comme jamais, ou alors achetée à vil prix. Les opposants d'hier sont intégrés au régime aujourd'hui ; les populations sont réduites au silence – le football, le makossa (musique populaire camerounaise), la sorcellerie et les religions évangélistes font le reste.

Or, depuis quelques années, cette stabilité s'estompe peu à peu. En effet, le Cameroun partage une frontière avec le Nigeria. Ce géant voisin, première puissance économique du continent, a maille à partir avec le groupe islamiste *Boko Haram*. Ce dernier (ou ses ramifications) s'est retranché de l'autre côté de la frontière camerounaise, et a commis des incursions et des attaques dans le nord et l'extrême nord du pays en 2014-2015. Une coopération militaire a été établie avec la France qui, dans la même période, a subi des attaques terroristes sur son territoire. Or, il a été constaté que de nombreuses personnes croupissent depuis en prison sans preuves et se font également torturer dans des cellules de prison secrètes.

La deuxième inquiétude du pouvoir camerounais, et non des moindres, a été le mouvement insurrectionnel déclenché par des militants séparatistes anglophones. Nous n'allons pas nous pencher ici sur le mouvement en lui-même, qui a été porté d'abord par des avocats et des enseignants avant d'être suivi par d'autres catégories de la population. Mais il est clair qu'il s'est radicalisé sous la force de la répression exercée par le gouvernement camerounais.



**CONTRE SOMMET  
AFRIQUE FRANCE**

En 2016, un mouvement social d'ampleur inédite secoue les régions habitées par les anglophones. Ces derniers rappellent les discriminations qu'ils subissent, depuis la réunification du Cameroun, en matière d'accès à certains droits. Une guerre civile larvée existe depuis 2017, mais, malgré tous les moyens mis en place pour mettre fin à ce mouvement (coupure d'internet de 93 jours ; arrestation, mise en détention et condamnation à perpétuité des chefs séparatistes par un tribunal militaire), le conflit est toujours en cours, avec des escarmouches et près de 30 000 réfugiés au Nigeria.

Ce conflit n'est pas sans rappeler la guerre d'indépendance du Cameroun menée par l'UPC. Pas tant par ses objectifs politiques que par la façon dont le pouvoir néocolonial camerounais gère cette situation : la répression tous azimuts. Mais ce conflit a réveillé l'esprit d'unité nationale dans la population. En effet, le sentiment d'appartenance à la nation camerounaise est très fort, au regard de l'histoire de la lutte de libération : malgré la diversité des ethnies qui composent le pays, il y a ce sentiment d'appartenir à une nation. C'est pourquoi, si la répression brutale du pouvoir à l'égard des militants anglophones n'est absolument pas soutenue par la population au Cameroun, le séparatisme porté par ces militants ne l'est pas non plus.

Ainsi, certaines forces politiques et progressistes vont tenter de mettre en lumière l'incurie du pouvoir dans ce conflit en démontrant que la question soulevée par les anglophones ne concerne pas qu'eux : elle est liée à la situation globale, et déplorable, de larges franges de la population camerounaise.

## Réveil d'une agitation politique ?

C'est dans ce contexte qu'est né le mouvement *Stand up for Cameroon*, une coalition des partis d'opposition au régime de Biya. Il y a là, entre autres, le CCP (*Cameroon People's Party*) et l'UPC-*Manidem* (*Manifeste national pour l'instauration de la démocratie*), le parti *Univers*, ou encore le MRC – dont le candidat, l'avocat Maurice Kamto (proche du garde des sceaux Dupont-Moretti), a fini au second tour de l'élection présidentielle face à Biya. Tous ces partis ou mouvements d'opposition sont idéologiquement différents. Certains se déclarent souverainistes, progressistes, sociaux-démocrates, et d'autres panafricains, anti-impérialistes, anticapitalistes et révolutionnaires. Ils souhaitent une meilleure gouvernance du pays, en ne critiquant pas l'Etat en tant que tel mais sa gestion (corruption généralisée, gabegie administrative, etc.) par le régime de Biya, qui ne garantit pas les droits fondamentaux, ainsi que des infrastructures et des services publics de qualité pour l'ensemble des Camerounais, d'autant plus que la pandémie du Covid-19 a dégradé la situation.

Cette coalition dépasse donc les clivages entre anglophones et francophones. Elle se veut un refus de la dislocation du Cameroun, mais surtout une alternative au gouvernement en place et un espace de formation politique pour les jeunes Camerounais souhaitant s'engager. Elle a en premier lieu été, à partir de 2016, une initiative portée par des militants politiques, mais surtout par des personnes excédées par les privations matérielles chroniques (coupures d'eau, d'électricité, etc.) : les « vendredis noirs » étaient des marches pacifiques, organisées à travers les quartiers et autres bidonvilles des grandes villes du pays, où les participants étaient tout de noir vêtus afin de dénoncer le dénuement des prolétaires camerounais. Ces marches ont permis de donner de la force pour vaincre la peur de manifester au Cameroun, face à la férocité du régime, et d'entrevoir d'autres voies possibles pour la révolution sociale.

Alfano

# Libye, entre élection et divisions

**D**epuis plus de dix ans la société libyenne patauge dans un marécage de boue et de sang, de corruption et de guerre sans merci, prise en otage par une classe politique et financière, nationale et internationale, qui mène une lutte sans merci pour le pouvoir, l'argent et le pétrole.

Régulièrement les élections ou la promesse d'élection servent à faire croire à la population qu'elles sont la solution face à la division et au désaccord politique, afin de la faire patienter et marcher au pas. L'état de calme relatif en Libye consécutif à l'accord du Forum de dialogue politique conclu à Genève (février 2021) pour former un gouvernement d'union nationale et organiser des élections le 24 décembre n'a pas fait long feu face aux querelles politiques et aux conflits d'intérêts. Le report du scrutin de décembre 2021 faute de consensus sur la légalité de ces élections et contestation de la loi électorale devrait permettre la mise en cause de candidatures controversées : celles du général/maréchal Khalifa Haftar et du fils de Kadhafi, Saïf al-Islam Kadhafi, recherché par le tribunal international pour crime de guerre.

## La genèse de l'État libyen

Historiquement, en Libye il n'y a pas d'expérience «politique» dans le sens politique du terme avec élections, partis politiques, institutions étatiques, débats contradictoires... L'État libyen n'aura pas duré 20 ans, de 1952 à 1969 sous la forme d'un royaume fantomatique mis en place par les Anglais. En Afrique du Nord, le premier État disposant d'un gouvernement républicain a été la République Tripolitaine entre 1918 et 1922. En revanche à l'Est, le 1<sup>er</sup> mars 1949, l'émir Idriss de la confrérie des Sanoussi, proclame l'indépendance de l'Émirat de Cyrénaïque, une sorte de mini-état sur le territoire de la Cyrénaïque. Cette proclamation ainsi que l'incapacité des grandes puissances à se mettre d'accord sur le statut de la Libye poussent l'ONU à se prononcer pour l'indépendance des trois provinces libyennes, votée le 1<sup>er</sup> janvier 1952, avec pour souverain Idriss I<sup>er</sup>, désormais roi de Libye. Les élites citadines de Tripolitaine réclament un État central ayant Tripoli pour capitale alors que les élites de Cyrénaïque sont plus favorables au fédéralisme et au système monarchique. C'est ce dernier qui est adopté en 1952 et qui laissera la place à un État central en 1963 après la découverte du pétrole.

A partir des années 60 l'argent du pétrole commence, non pas à «ruisseler» mais plus tôt à "suinter" goutte à goutte sur la population qui alors vivait en majorité dans des bidonvilles ou sous des tentes bédouines dans le désert. S'appuyant sur la constitution du 7 octobre 1951, un embryon d'État se forme avec institutions publiques, parlement, ... mais seulement d'un point de vue formel car la population est en grande partie exclue du processus, marginalisée au profit d'une petite bourgeoisie citadine constituée de notables et de commerçants. L'arrivée de Kadhafi en septembre 1969 par un coup d'État a stoppé net cette probable évolution vers un système de démocratie représentative selon les critères du capitalisme européen et/ou



anglo-saxon. Kadhafi a opté pour une étrange démocratie directe imposée et dirigée par lui seul sans aucune concertation, c'est pourquoi les Libyens ne se sont jamais appropriés ces nouvelles institutions «populaires» sensées être gérées par le peuple, comme les comités populaires, les assemblées populaires, les comités de quartier ou les diverses coopératives. Face aux pressions internationales, à l'hostilité de la classe moyenne, Kadhafi devant l'échec de son système charge son fils Saïf de mettre en place un programme ultra-libéral qu'il nomme : « la Libye de demain » (2004). Cela commence par la privatisation des entreprises publiques et l'ouverture du pays aux lois du marché capitaliste. La transition vers une économie de marché capitaliste libre, dans un état d'économie rentière qui dépend des exportations de pétrole, projet formulé dans son volet économique, par le Monitor Group, organisation internationale américaine de conseil économique et stratégique, sous la direction de Michael Porter, professeur à la Harvard Business School, est conforme à la pensée économique capitaliste d'origine américaine la plus idéologiquement extrême. *The Libya Tomorrow Project = La Libye de demain* était le programme de travail des gouvernements de Shukri Ghanem et d'Al-Baghdadi Al-Mahmoudi (2003/2011), dans la plus pure tradition inégalitaire de l'idéologie économique néolibérale. Les gouvernants libyens l'ont établi législativement, en promulguant un certain nombre de lois et de décisions pour une transition vers un système d'économie de marché libre. Et c'est à ce moment-là, où la Libye commence à libéraliser son économie, que le capitalisme mondial détruit ce pays, pour ensuite dix ans après imposer ce même système qui était en train de se développer. Ce paradoxe nous met devant l'impossibilité d'expliquer la guerre de l'OTAN contre ce pays uniquement en termes économiques.

De fait le pouvoir attire à lui, comme un aimant, toute sorte de parasites intellectuels, politiques et financiers. Opportunistes avides de fric et de puissance, ils constituent un agglomérat opaque autour du pouvoir en place et bénéficient de positions et de postes prestigieux et avantageux financièrement. C'est de là qu'a surgi la plupart des dirigeants politiques libyens depuis 2011 jusqu'au premier ministre actuel Abdelhamid Dbeibah, homme d'affaire possédant une fortune colossale bâtie avec son frère Ali Dbeibah, ami très proche et confident de Kadhafi.

## La structure de l'état libyen actuellement (janvier 2022)

### 1- la Chambre des représentants ou Parlement

Le Parlement avec 200 membres élus le 25 juin 2014, est en fonction depuis le 4 août de la même année. Divisé en deux avec d'une part des députés qui se réunissent dans la capitale, Tripoli, et l'autre partie du parlement qui se réunit dans la ville de Tobrouk, dirigée par Aqila Saleh, soutien de l'armée du général Haftar, celui qui a lancé une attaque (ratée) sur Tripoli début avril 2019, pour imposer une dictature militaire.

### 2- Le Conseil présidentiel

Ce conseil présidentiel dirigé par Muhammad al-Mnefi, et deux vice-présidents Abdallah Al-Lafi et Mousa Al-Koni est issu des discussions du dialogue libyen à Genève en 2021.

3- *Le conseil suprême de l'État*, sorte de congrès pré-existant, est une autre structure consultative composée de 145 membres, présidé par Khaled Al-Meshri du parti islamiste Al Adala wa Al-binaa.

4- *Le gouvernement d'unité nationale* présidé par Abdelhamid Dbeibah est composé de 35 ministres dont 5 femmes, issu également du dialogue libyen de Genève (2021).

En plus de ces entités politiques, il existe deux institutions économiques indépendantes car affiliées à aucun parti mais d'importance capitale.

D'une part, la *National Oil Corporation (NOC)*, compagnie pétrolière nationale de la Libye, qui est l'acteur principal de l'industrie pétrolière libyenne en contribuant à la moitié du PNB libyen. Son président actuel est Mustafa Sanalla, à la tête de la compagnie pétrolière nationale depuis 2014. D'autre part, la *Banque Centrale Libyenne*, (siège social à Tripoli) gestionnaire de l'économie du pays, a aussi des attributions multiples comme organiser et émettre du papier et des pièces de monnaie, maintenir la stabilité de la mon-

naie à l'intérieur et à l'extérieur de la Libye, gérer les réserves d'or et de devises étrangères de l'État. Malgré son rôle de plus importante institution souveraine du pays, elle a été, à son tour divisée entre l'Est et l'Ouest, ce qui complique les décisions et sa mission. Ainsi le gouverneur de la succursale de Benghazi à l'Est en empruntant auprès des banques de la région a porté la dette publique de l'État à plus de 50 milliards ; il utilise les fonds pour alimenter les guerres et contrats d'armement du général Haftar ; et pensant résoudre le problème de liquidité il a fait imprimer des devises en Russie pour plus de 4,5 milliards de dinars libyens (un peu plus d'un milliard de dollars) entraînant une baisse de la valeur d'achat de la monnaie libyenne et une inflation importante de la masse monétaire hors banque. Début décembre, Siddiq Al-Kabir, directeur à Tripoli, et son adjoint, Ali Al-Hibri, à Benghazi, se sont rencontrés pour lancer un processus d'unification de la Banque Centrale.

## Résumé des épisodes précédents

L'Accord de Skhirat, malgré l'entêtement d'Haftar à ne pas le reconnaître, reste la seule initiative politique dont tous les organes libyens existants tirent leur fragile légitimité. Le *FDPLU*, un autre *Forum du Dialogue Politique inter-Libyenne*, composé de 75 représentants, sous l'égide de la *Mission spéciale des Nations unies en Libye (UNSMIL)* a débuté le 9 novembre 2020 à Tunis cette fois, afin d'élaborer les étapes d'une paix durable dans le pays et la mise en place d'un processus démocratique. Décision prise de la tenue d'élections générales pour le 24 décembre 2021, les 75 participants, sensés représenter les principaux courants politiques libyens devaient s'accorder sur la composition d'un exécutif de transition. Leur mésentente a conduit à l'impasse des pourparlers de Tunis, lesquels se sont clos sur des cris, des insultes, des accusations de corruption concernant l'achat de voix à des prix voisinant les 500 000 dollars.

## Avant- dernier épisode

Le 5 février 2021, destination Genève où les 75 délégués sélectionnés par l'ONU ont élu quatre personnalités chargées de diriger un nouveau gouvernement intérimaire et des instances du transition. Le premier ministre désigné est Abdel Hamid Dbeibah. L'ONU pour aider la Libye à sortir d'une guerre civile internationalisée qui accentue un peu plus les tensions et pourrait aboutir à une séparation durable des 3 provinces a proposé le principe d'un « conseil présidentiel » tricéphale. Il est composé de Mohamed Younès Al-Mnefi, ancien parlementaire et diplomate représente désormais la Cyrénaïque au plus haut niveau de l'État, qui a été désigné président, Abdallah Al-Lafi, ancien banquier de Zawiyah, ville portuaire importante à 60 km à l'Ouest de Tripoli et Mousa Al-Koni, diplomate et notable touareg, ancien kadhafiste qui représentera le Sud-Ouest libyen au sein de ce nouveau conseil présidentiel, fonction qu'il a déjà occupée en 2016, avant de démissionner. Dbeibah, Mnefi, Lafi et Koni auraient la capacité de passer outre les fractures habituelles car venant des milieux d'affaire et indépendants des *Frères musulmans*, tout en étant par nécessité leurs alliés de circonstance. La coalition de voix qui a élu ces personnages n'est pas une alliance politique, c'est plutôt un accord tactique de convenance qui comprend des voix hétérogènes de l'échiquier politique libyen.

## Tenue des élections

La majorité de la classe politique veut rester aux postes de commandes et de gestion des affaires jusqu'à la fin de la tempête électorale et des pressions internationales qui

Le dinar libyen ... sans commentaires et sans enquête criminelle  
(La banque centrale a modifié le taux de change du dinar : 1\$ = 4,5 dinars au lieu de 1,5 dinars)





**NON AU COLONIALISME FRANÇAIS**  
une manifestation contre l'intervention de la France en soutien à Haftar

l'exigent. 98 candidats et candidates ont rempli les conditions requises pour participer à l'élection du chef de l'État, mais la liste définitive n'a jamais été publiée malgré vérifications, recours et appels engagés. Parmi les candidats les plus en vue figurent notamment Saïf al-Islam Kadhafi, fils de Mouammar Kadhafi ; le maréchal Khalifa Haftar, qui contrôle avec son armée de facto l'Est et une partie du sud libyen ; l'influent ex-ministre de l'intérieur, Fathi Bachagha, et le chef du gouvernement intérimaire, Abdelhamid Dbeibah, ainsi que le président du parlement Aguila Saleh. Deux femmes seulement se sont portées candidates : Laila Ben Khalifa, 46 ans d'origine berbère de la ville côtière de Zwara, présidente et fondatrice du parti le *Mouvement National*, et Hounayda Al-Mahdi, chercheuse en sciences sociales. Comme prévu, le rendez-vous électoral du 24 décembre a été différé.

### Tractations/Imbroglie

Le Parlement, avec son président Aguila Saleh, continue de faire échouer délibérément toute tentative de solutions multilatérales et à brouiller les cartes en créant un comité chargé d'élaborer une feuille de route pour la phase post-24 décembre de manière unilatérale. L'élaboration des lois électorales, d'une constitution, d'une feuille de route pour les élections et ou les décisions régaliennes, tout cela doit être validé par les autres forces politiques tel que stipulé dans l'accord politique de Skhirat. Il a également suggéré la formation d'un nouveau gouvernement et une nouvelle constitution en dehors du projet constitutionnel préparé depuis des années mais jamais validé ni soumis au référendum. De plus, selon certaines élites politiques critiques, les largesses du premier ministre Dbeibah seraient un gaspillage d'argent public, une propagande électorale anticipée sur des fonds publics comme son allocation d'un montant de 1 milliard de dinars pour soutenir le mariage des jeunes (de 2 milliards dans les faits), une aide estimée à plus de 1,7 milliard de dinars pour les prêts immobiliers et le doublement des pensions de retraite passant de 450 dinars à 900 ce qui ne fait que rattraper la déflation. C'est encore un trio d'adversaires politiques qui s'est discrètement réuni au Maroc le 2 janvier 2022, Aguila Saleh et son adversaire politique Khaled al-Mishri, président du Haut Conseil d'État, poids lourd des *Frères musulmans* et Belkacem Haftar, fils et représentant du général Haftar. Une rencontre dans le but de remplacer l'autorité exécutive actuelle par un nouveau mini-gouvernement ainsi que la formation d'un comité mixte entre le Parlement et le Conseil d'État pour modifier le projet de constitution, le soumettre à un référendum.

### Le capitalisme, la France et les autres

La France, soucieuse de ses intérêts et de ceux de ses alliés, et non des intérêts des Libyens, a accueilli le 12 novembre 2021 une *Conférence internationale sur la Libye* dans le cadre de la préparation des élections. Les grandes puissances ont accepté l'invitation française et se sont réunies à Paris pour décider de l'avenir de la Libye au nom des Libyens. Diplomatiquement, la France imagine qu'elle a marqué des points avec cette initiative qui n'a rien donné de concret. À quelques jours de la présidentielle libyenne, Paris scrute de près l'évolution du processus électoral pour pouvoir agir. Aux commandes de ce dossier brûlant, Paul Soler, envoyé spécial de la France sur place. Après avoir misé sur le maréchal Haftar, Emmanuel Macron, a choisi une stratégie plus pragmatique pour marquer le retour de Paris dans le jeu du pillage habituel des peuples d'Afrique. Depuis mars, le «*Monsieur Libye*» d'Emmanuel Macron est revenu sur le devant de la scène pour piloter ce dossier stratégique pour la France. Enjeu déclaré : la sécurité du bassin méditerranéen, enjeu réel : la sécurité de ses positions en Afrique. Jean-Yves Le Drian, ministre des Affaires étrangères, s'est rendu fin octobre 2021 à Tripoli pour rencontrer le Président du Conseil présidentiel Mohamed Mnefi, le Premier ministre Abdulhamid Dbeibah, ainsi que son homologue Najla Mangoush, et pour participer à la conférence de soutien à la stabilité de la Libye organisée par le gouvernement d'unité nationale.

Le patronat français par l'intermédiaire du *Medef* ne veut pas rater le coche de l'immense chantier qui s'ouvre en Libye. Alors que le climat des affaires bénéficie d'une embellie depuis la mise en place du gouvernement de Dbeibah en mars 2021, le *Medef* veut rattraper son retard face à l'activisme des groupes internationaux de tout bord. Le *Medef* a ainsi organisé une rencontre avec le Premier ministre libyen Abdelhamid al-Dbeibah à l'occasion de sa rencontre avec Emmanuel Macron, le 1er juin à Paris. Accompagné d'une délégation de haut vol, al-Dbeibah s'est rendu quelques heures dans le 7<sup>e</sup> arrondissement, au siège du *Medef*, accompagné du ministre de l'Économie, Mohamed Hwej, de la Santé, Ali Al Zanati, des Transports, Mohammed Salem Al-Shahoubi, et du Pétrole et du gaz, Mohamed Aoun. Du côté de l'organisation patronale, c'est Patrick Kadri, président directeur général de *Vinci Construction Grands Projets* et président du *Conseil d'entreprises France-Libye*, qui a piloté la réunion. Elle comptait une quinzaine de représentants des grands groupes français, dont *Vinci*, *Total*, *Denos* et *Sanofi*. Les échanges ont porté principalement sur les secteurs de la santé, de la logistique aéroportuaire et portuaire et de la sécurité.

Depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011, les sociétés françaises sont restées en retrait sur le marché libyen. Et le soutien apporté par Paris au général Khalifa Haftar en 2019 a compliqué les affaires des groupes français en Tripolitaine. Malgré quelques velléités d'organiser de nouvelles rencontres sur place, la dernière réunion du Medef dans le pays remonte à 2012. La nomination d'Abdulhamid al-Dbeibah en février 2021 comme chef du gouvernement a ravivé l'espoir d'une sortie de crise de part sa qualité d'entrepreneur qui signifie un retour aux affaires. Il a annoncé vouloir allouer 22 milliards de dinars pour les projets de reconstruction du pays ravagé par plusieurs années de guerre et de développement, ce qui a aiguisé les appétits internationaux, mais sur le terrain, les firmes françaises risquent de peiner à peser face à l'offensive des entreprises turques, italiennes, égyptiennes et chinoises.

### Quelles options ?

Il apparaît évident, qu'aucune solution à la « crise » ne se fera sans le consensus de la classe politique libyenne, composée d'hommes d'affaire et de militaires car les faits ont confirmé que les accords régionaux et internationaux sont insuffisants pour sortir de l'impasse de ces dix dernières années. En l'absence de réelle volonté, aucune réconciliation nationale globale n'est possible pour finaliser l'unification des institutions de l'État, pour la libération de tous les prisonniers politiques, le retour des déplacés dans leurs foyers, l'indemnisation des victimes de la guerre, la dissolution des groupes militaires ainsi que celle de l'armée d'Haftar, la collecte des milliers de tonnes d'armes pour les détruire ou les renvoyer aux fabricants. Ignorer le dossier militaire, les milices et les groupes armés de Tripoli, les milices et les groupes armés d'Haftar, signifie maintenir un état de conflit permanent.

Les élections législatives prévues en juin 2022, sans unification du corps social, sans réconciliation entre victimes et bourreaux de toutes parts, ne résoudront pas la crise actuelle sachant que tout consensus interne, aussi positif soit-il dans la définition des paramètres de l'avenir, devra intégrer un consensus régional et international. Il ne faut pas oublier que la crise libyenne découle d'une politique coloniale agressive depuis 2011 et qu'aujourd'hui, elle est au centre d'un conflit géopolitique. Elle est située au cœur des intérêts économiques et stratégiques des grands pays occidentaux comme la Russie, la France, l'Italie, les États Unis, la Turquie et d'autres pays de la région comme l'Égypte, l'Arabie saoudite, le Qatar et les Émirats Arabes. La solution passe sûrement par des accords entre Wash-

ington et Moscou, entre Ankara et Doha d'une part, et entre Le Caire, Abu Dhabi et Riyad d'autre part, entre la France et les autres pays européens.

### En conclusion

Si les élections en général ont comme but ultime de désigner qui a le droit de voler et piller légalement les richesses d'un pays, qui a le droit de réprimer, emprisonner et même de tuer en toute impunité, alors la classe politique libyenne n'a pas besoin d'élections ni d'asseoir une légitimité par les urnes dès l'instant qu'elle est déjà capable de toutes ces actions sans aucune conséquence, ni condamnation. Les élections ne serviraient qu'à satisfaire l'hypocrisie des Européens qui se réclament des Droits de l'Homme tout en balançant des bombes sur Bagdad, Tripoli, Damas et bien d'autres villes... Les tractations politiques sous forme de forums, réunions internationales, accords, élaboration de constitution, organisation d'élections, ne sont que des gadgets pour endormir la population ainsi que cette crise « politique » qui dure et durera encore de nombreuses années car elle est rentable et donc ne doit pas s'achever.

Pour résoudre la « vraie » crise du logement, de la pauvreté, du manque de soins médicaux, du délabrement du système de santé, de l'éducation, de la gestion de l'énergie et de tous les services publics, la solution ne viendra pas des élections, ni de l'ONU ou de Dieu ! Elle ne peut venir que des gens eux-mêmes qui devront donner un grand coup de balai pour dégager ce système gangrené par le fric. Malheureusement il n'est pas possible ni envisageable de parler d'autogestion ou démocratie directe ou de conseils populaires, de comités de quartier ou de village, car Kadhafi a vidé de leur sens tous ces systèmes de gestion populaire, laissant uniquement le vote comme horizon, comme illusion, comme but ultime à atteindre.

Les problèmes concrets de la population libyenne ne sont jamais pris en compte lors des réunions dans les capitales européennes. Qu'il s'agisse de pauvreté, drogue, pollution, maladies mentales, chômage, crise du logement, ou de circulation impossible à Tripoli bloquée dans des embouteillages monstres, de constructions sauvages ou bien du racisme et de la répression contre les travailleurs sans papiers et aussi des violences contre les femmes ; sans parler des coupures d'électricité ou d'eau potable, de la pénurie de médicaments, de livres scolaires, des mines antipersonnel disséminées par le groupe Wagner dans la ville... Autant de dysfonctionnements qui permettent la propagation de l'obscurantisme, l'émergence des islamistes de tout bord : salafistes, djihadistes, intégristes, madkhalistes, Frères musulmans... Dieu, omniprésent, contamine les corps et les esprits, posant une chape de plomb sur la vie des jeunes, surtout des filles qui sont asphyxiées, névrosées, suicidées.

Évidemment il ne suffit pas de dénoncer, se lamenter ou désigner les responsables que sont la France, l'Otan et les Américains pour trouver une solution. La classe politique libyenne aveuglée par la « démocratie », la religion, l'argent et le pouvoir ne laisse d'autre alternative à la population que la révolte, faute de révolution.



MANIFESTATION PRO-ÉLECTIONS  
Nous voulons des urnes, pas des caisses de munitions

Saoud, OCL Toulouse  
25 janvier 2022

**T**oujours délicat de projeter des grandes analyses sur les différentes luttes en cours. D'abord, si dans cette rubrique nous valorisons les luttes des salarié.e.s, il y a malheureusement beaucoup de boîtes où il n'y a pas de luttes pour l'instant. Celles qui émergent actuellement nous semblent se construire autour de 3 axes :

- **AUGMENTATION DES SALAIRES, et au-delà du pouvoir d'achat.** Il serait utile d'introduire le coût de la vie : logement, eau, électricité, gaz, essence, blocage des prix ...

- **DÉFENSE DE L'EMPLOI.** Au-delà du nécessaire aspect défensif, voir s'y il est possible de poser les questions de la finalité de l'emploi. Quelle production ? Quelles alternatives ? Pas simple...

- **CONDITIONS DE TRAVAIL ET CONTRE LE MANAGEMENT.** La crise liée au COVID 19 et l'imagination des capitalistes pour casser les collectifs de travail ont bouleversé certains repères. En même temps, certains métiers « invisibles » sont apparus comme essentiels : santé, logistique, caissières etc.

La crise a, pendant un temps, rendu les managers inutiles. Les incohérences des protocoles contre la pandémie ouvrent peut-être la porte à quelque chose du type : C'est nous qui bossons, c'est nous qui décidons comment.

A condition de sortir de l'état de sidération... Voir si le mouvement massif de grève dans l'Education aura des suites.

Compte tenu de l'Etat d'urgence permanent que nous vivons depuis plusieurs années (Sécurité, Sanitaire) et de la violence de l'Etat et du Patronat contre les mouvements sociaux, du peu de perspective globale (réformiste ou révolutionnaire) ces luttes sont encourageantes. Elles traduisent sans doute le retour d'une certaine subjectivité de classe. Notre rôle, même avec des forces modestes, est plus que jamais d'en être partie prenante et de les soutenir concrètement et quotidiennement.



## Piquets de grève des travailleurs sans papiers

**RSI** : Un comité de soutien s'est constitué. L'apport de militants associatifs, politiques et syndicalistes est une source d'espoir. Le patron RSI a cédé (CERFAS et Certificats de concordance), maintenant il faut faire plier l'Etat. Mardi 18 janvier a eu lieu une manifestation devant la préfecture de Nanterre. Cette fois avec le soutien des 2 autres piquets de grève, mais aussi le soutien syndical de Solidaires Ile de France.

**DPD** : La préfecture du 91 a permis une réunion entre l'Inspection du Travail différents DRH de Derichebourg (sous-traitant) et une délégation de grévistes et de syndicalistes (Sud Ptt et Solidaires 91). Un espoir pour l'obtention de CERFAS et de certificats de concordance ? Depuis Derichebourg prétend ne pas connaître ces travailleurs.

**CHRONOPOST** : La lutte s'enracine. Une manifestation a eu lieu à Paris (siège Chronopost). La délégation s'est vu entendre le même discours d'y il y a 2 ans. Chronopost ne connaît pas les travailleurs sans-papiers exploités sur le site d'Alfortville (ou d'ailleurs). C'est tout juste si ce n'est pas Chronopost la victime ! Ils n'ont honte de rien... La DIRECCTE 94 (Inspection du travail) a courageusement refusé de recevoir une délégation. La DIRECCTE Régionale a promis d'intervenir.

Les 3 piquets de grève agissent ensemble soutenant mutuellement les actions de chaque piquet. Il en va de même pour les soutiens syndicaux. Des liens de classe et de solidarité se tissent au travers de ces 3 luttes ouvrières. Le blocage vient de l'Etat (les 3 préfectures) qui refuse toujours de recevoir les délégués des piquets et leurs soutiens.

CTSPV – Sud PTT – Solidaires 91 et 94.

## Commerce

**MESSAGE DE L'INTERSYNDICALE FO-CGT-CFDT D'AUCHAN** : Nos dirigeants pleurent sur les résultats de nos magasins, et, pauvres qu'ils sont, nous proposent généreusement une augmentation de nos salaires de 2,2% alors que l'inflation sera de 2,8% sur 2021 ! En faisant cela, ils continuent à nous appauvrir, nous affamer, en obligeant grand nombre d'entre nous à vivre sous ponction des aides de l'Etat ! Comment accepter cela quand, dans le même temps, ils se distribuent 750.000.000 € sur les dividendes générés par le fruit de NOTRE travail ! 750 millions d'euros de dividendes versés d'un côté, mais de l'autre, seulement quelques euros d'augmentation pour les salariés, tout est dit !

## Travailleurs sociaux

Marchant jusqu'au ministère de la Santé et des Solidarités, près de 8.000 travailleurs sociaux se sont fait entendre, le 7 décembre, dans les rues de Paris. Des rassemblements ont eu lieu partout en France, agrégeant 55.000 personnes, selon les remontées de terrain centralisées par les organisateurs. Plusieurs syndicats (SUD Santé, Solidaires, CGT, FSU) et collectifs (Le Social Déchaîné, les Broyés du Social, la Commission de mobilisation travail social Île-de-France) ont porté cette grève nationale. En première ligne des revendications : les salaires. Certes la grève de janvier semble avoir un succès moindre, mais un mouvement de ce niveau est historique dans ces professions.

## Collectivités Territoriales

Lutte des sages femmes de la fonction publique territoriale. Revalorisation immédiate des grilles de salaires, rémunérations, et primes. Recrutement massif et pérenne dans le cadre du statut de la fonction publique territoriale de sages-femmes qualifiées. Renforcement des centres de PMI et CPEF et arrêt immédiat de leur fermeture.

Pas mal de grèves locales contre l'application des 1607 heures qui dégradent les conditions de travail.

## Hôtellerie restauration

Les patrons parlent d'une pénurie de main d'œuvre ! L'hypothèse est qu'une partie importante des salariés aient quitté ce secteur à la suite des confinements. Finalement les indemnités chômage leur auraient permis de se réorienter professionnellement. D'où la possibilité d'un accord pour une hausse des salaires. Une augmentation moyenne de 16,33% de l'ensemble de la grille actuelle des salaires serait dans les tuyaux. La CGT est très critique : parlant de faibles augmentations pour les salaires les plus bas. Au Royaume Uni, il y a aussi une pénurie de serveurs...

CAPITAL, la CFDT (!) l'Humanité-  
Le Monde Diplomatique déc. 2021

Au cours du mois de novembre 2021, des mouvements de grève se sont profilés sur trois hôtels du centre-ville de Marseille ayant recours à la sous-traitance pour le personnel d'entretien. Ces mouvements sociaux répondaient à de graves manquements des trois sous-traitants en cause mais ont tous trouvé une issue favorable avant même le déclenchement des grèves... l'hôtel Ac Marriott Vélodrome, l'hôtel Adagio Timone, l'hôtel Ibis Lafon.



De plus, une des salariées avait été licenciée sans aucune procédure en raison de son défaut de titre de séjour en cours de renouvellement. La société ESTRA a oublié qu'il existe un délai de trois mois après l'expiration du titre de séjour pour la prolongation de la relation de travail, si le salarié a bien déposé sa demande de renouvellement. Face au soutien de ses camarades, la société ESTRA est revenue sur son licenciement et la salariée a été réintégré.

Ces trois sites illustrent un rapport de force favorable mis en place avec les équipes syndicales de la CNT-SO, sur les sites hôteliers de Marseille a fait peur ! Le rapport de force est toujours payant...

CNT-SO

## Nettoyage

En septembre 2021 après 8 jours d'une grève très suivie, les salariés du nettoyage du campus Jussieu, ont obtenu de leur employeur, **le sous-traitant Arc-en-Ciel**, un protocole d'accord de reprise du travail, sur les points suivants : pas de fractionnement des journées de travail, non-application de la clause de mobilité, aucun licenciement, et remplacement des absences, paiement des sommes dues pour les heures travaillées et non payées, notamment les heures supplémentaires, régularisation des contrats de travail, aucune mesure de sanction à l'encontre des grévistes etc. Les syndicats des personnels de la Fac (CGT-FSU-SUD) et les étudiants du campus, ont soutenu les grévistes. Aujourd'hui, on constate que de nombreux points de ce protocole ne sont pas respectés, notamment pour le paiement des heures complémentaires, le versement employeur lors des congés maladie, l'établissement des contrats de travail, et les remplacements. Pire, alors qu'une réorganisation imminente du travail est annoncée par la direction,

celle-ci convoque l'un des salariés, chef d'équipe solidaire des grévistes, à un entretien préalable à une sanction disciplinaire, pouvant aller jusqu'au licenciement. Il s'agit, selon nous, d'une manœuvre d'intimidation envers un salarié ayant joué un rôle important dans la grève de septembre. Une manifestation au siège social de l'entreprise ARC EN CIEL à Champigny/Marne co-organisée avec l'intersyndicale locale (CGT-FSU-SOLI-DAIRES) a eu lieu le mercredi 19 janvier. La mobilisation s'oriente maintenant en direction du donneur d'ordre : la FAC de Jussieu.

Solidaires

## Eboueurs

Les éboueurs de l'agglomération de Toulouse, en grève depuis le 15 décembre, ont mis fin à leur mouvement, le jeudi 13 janvier. Ils protestaient contre la fin du "fini-parti", un avantage accordé aux éboueurs pour que les rues de Toulouse soient propres avant 9 heures du matin et que les camions-poubelles ne gênent pas la circulation dans les rues à l'heure des livraisons. Les propositions de la collectivité ne sont "pas satisfaisantes", a toutefois précisé l'intersyndicale, mais "la grève a assez duré". Toulouse Métropole propose 11 jours de sujétions pour compenser la fin du "fini-parti" et une réduction du temps de travail l'été, quand les ordures sont moins nombreuses.

France Bleue Occitanie

## Sidérurgie

LES MBF TOUJOURS EN LUTTE : la décision de la cour d'appel de Dijon a beau confirmé la liquidation prononcée en 2021, la bataille continue. Une centaine de salariés avaient travaillé sur un projet de SCOP, avec un engagement de commandes de la part des constructeurs automobiles Renault et Stellantis (PSA). Ces derniers n'ont pas tenu parole : Renault ne répondait plus depuis des semaines et Stellantis s'est rétracté en osant affirmer qu'il n'y avait eu aucun engagement ferme mais juste un plan de travail. Devant cette trahison, l'État, comme à son habitude, n'est pas intervenu pour protéger l'emploi.

Sud Industrie

## Heures sup'

Un an après avoir été épinglée pour prêt illicite de main d'œuvre, la direction de Renault écope d'une nouvelle condamnation cette fois-ci pour délit de travail dissimulé au Technocentre de Guyancourt et au Centre Technique d'Aubevoye. Dans son jugement du 6 décembre 2021, le Tribunal a estimé que « c'est en toute connaissance de cause que la so-

ciété Renault ne rémunère pas les heures supplémentaires ainsi écrites et a ainsi sciemment commis le délit de travail dissimulé », ce que les élus SUD n'ont cessé de dénoncer. Renault est aussi condamné à verser à SUD la somme de 100 000 € de dommages et intérêts en réparation du préjudice subi en raison du délit de travail dissimulé, ainsi que les frais de justice engagés

Sud Industrie

## Convention collective métallurgie

Le patronat est à la manœuvre depuis des années, aidé de certains syndicats qui sont davantage des partenaires sociaux que des outils d'organisation et de défense, pour la remise à plat des conventions collectives territoriales de la métallurgie et redessiner une convention nationale unique. Si les cadres avaient déjà une convention nationale - bien plus favorable - l'annonce de la nouvelle convention pour janvier 2024 ne sera pas une harmonisation par le haut pour les ouvriers et techniciens. Ces 1,5 millions de salariés vont désormais être confrontés à une nouvelle grille de classification et une échelle des salaires plus importante. Une vraie aubaine pour le patronat qui souhaite aussi remettre en cause les primes et autres spécificités, qui devront être renégociés dans le cadre d'accords autonomes ou au niveau des entreprises. Un braquage par le patronat, qui parle d'un « accord historique ».

Sud Industrie

## B.T.P.

Un deuxième ouvrier vient de mourir sur un chantier du Grand Paris (Eiffage). En avril 2021, deux travailleurs sans papiers ont été victimes de graves accidents. Un est mort, l'autre est gravement blessé. En 2019, les chantiers BTP du Grand Paris ont fait 176 morts (sans parler des estropiés à vie). Non-respect des normes de sécurité, sous-effectifs, surcharge de travail, manque de formation...

Sud Industrie Idf

## A.E.S.H.

Dans le 94, les AESH sont en grève reconductible depuis le 11 janvier. (Soutien de l'Intersyndicale : FO-FSU-CGT-SUD).

**Nous vous invitons à nous transmettre les infos directes dont vous disposez pour alimenter cette rubrique :**  
**insubordinationsalariale**  
**@protonmail.com**

# Antilles, le calme vraiment ?

15 janvier 2022, la Guadeloupe, la Martinique, les Antilles sont sorties des écrans radars. La révolte populaire n'occupe plus la "Une" des médias. Plus de violence, plus de pillages, plus de barrages plus de buzz cathodique. Cette expression populaire de la rue, s'est retirée devant le déferlement militaro-policiier. Seuls quelques îlots tentent de résister encore.

## Chlordécone, un pas en arrière

Depuis décembre 2021, un décret gouvernemental rajoute le cancer de la prostate à la liste des maladies professionnelles reconnues enfin en Martinique et Guadeloupe. Le mouvement social de ces deux derniers mois, entre émeutes et blocages a grandement contribué à cette reconnaissance. Ce pesticide<sup>[1]</sup> agressif, reconnu comme perturbateur endocrinien était interdit en métropole depuis 1990 mais pour les besoins du patronat local des plantations de bananes, l'État complaisant lui accordera un sursis jusqu'en 1993 au mépris de la santé des travailleurs et de la population.

On compte pour 100 000 hommes et par an, plus de 200 cas de cancer de la prostate en Guadeloupe et Martinique contre moins de 40 cas en métropole. L'état colonial français admet enfin le lien entre ce pesticide et le cancer de la prostate.

Cette nouvelle mesure concernera les travailleurs exposés pendant au moins 10 ans pour prétendre à une indemnité alors que les associations de défense demandaient 5 ans pour ce seuil de reconnaissance. Mais qu'en est-il pour le reste de la population, contaminée diversément à 90%? Qu'en est-il des travailleuses des bananeraies qui n'ont pas de prostatites, elles, mais qui développent d'autres pathologies favorisées par ce pesticide: cancer du sein, endométriose...? Qu'en est-il des terres, des rivières polluées à long terme?

## Une obole pour la pêche côtière

De même, pour les marins pêcheurs de la "petite pêche côtière", le gouvernement a dû mettre en place, mi décembre, une aide exceptionnelle. Un dispositif sur 3 ans fixé à 1,5 millions d'euros, pour l'ensemble des Antilles, pour compenser les pertes liées à la pollution due au chlordécone dans ses espaces maritimes. Même si cette "aide" ne répond en rien ni aux dégâts causés par le pesticide ni à la réalité des besoins de ces marins pêcheurs, c'est bien sous la pression du mouve-

ment que le gouvernement à été contraint de lâcher ces miettes.

Ces mesures loin de remédier aux maux de la population serviront de "victoires", de grain à moudre aux partenaires institutionnels qui n'ont cessé d'apaiser les tensions sociales de la population. Pourtant loin des lambris dorés, de ces "acquis", le combat continu car la bourgeoisie et le patronat sauront semer d'embûches ces reconnaissances professionnelles et ces aides exceptionnelles.

Rappelons qu'en 2018, le président Macron en visite dans les Antilles qualifiait la situation de "scandale environnemental".

## Irruption au conseil régional.

Le 23 décembre 2021, malgré l'ordre et le calme républicain, à l'initiative du LKP (collectif d'organisations syndicales et d'associatives en lutte), plusieurs centaines de manifestant-es se sont invité-es au conseil régional de Guadeloupe. Leurs revendications: obtenir de la part de cette instance une solidarité pour la levée des sanctions contre les travailleurs vaccinés et non vaccinés suspendus et qui perdront salaire et travail dès le 31 décembre. Une manifestation pour demander aussi la reprise de négociations avec le gouvernement français suspendues par le pouvoir depuis deux mois. Partie d'un piquet de grève du Centre hospitalier, la manifestation s'est dirigée vers le conseil général aux portes closes. Après un forçage du portail et d'une porte, les manifestant-es n'ont retrouvé que quelques élus dont le président. Nombre d'élus locaux avaient déjà pris une autre sortie avant leur irruption. Le président, un proche d'E. Macron, accepte de recevoir une délégation. A la demande des manifestant-es, d'une présence du préfet autour de la table, ce dernier proposera au président du conseil d'envoyer les forces de l'ordre pour faire évacuer le lieu. Après une nuit d'occupation les manifestant-es quitteront volontairement les lieux le lendemain midi. Les leaders du collectif se limiteront à dénoncer le « mépris de l'État et l'impuissance des



élus locaux ». Puis, proposeront comme perspective, de renforcer les mobilisations pour contraindre l'État à retirer les suspensions contre les travailleurs, à satisfaire les autres revendications et surtout à venir négocier. Il est vrai que nous étions à la veille du réveillon.

## Une interpellation musclée

Le 30 décembre, lors d'une manifestation pacifique contre l'obligation du pass sanitaire, les forces de répression viennent de façon musclée, avec des tirs de lacrymos à hauteur d'individus, interpellent E. Domota, leader du LKP et figure emblématique de la

1. voir C.A n°316 janvier 2022, et sur le site de l'OCL CA 189, Guadeloupe : 44 jours pour changer le monde

Alors que le taux de vaccination tourne autour des 40% dans la population, avec une 1ère dose: 44,5%. avec une 2ème dose 41%, avec une 3ème dose à 11%, chez les soignants hospitaliers ce taux dépasse les 90% et chez les libéraux et para médicaux plus de 95%.

Notons que depuis décembre, un millier de soignants étaient suspendus pour « Non vaccination » ou « insuffisance" vaccinale ». En ce 15 janvier, sur 631 personnes non vaccinées, 129 ont accepté une reconversion professionnelle ou un départ par rupture conventionnelle selon la directrice de l'ARS (Agence Régionale de Santé).

Cette situation contribue aussi à l'étiement du mouvement de novembre/décembre 2021. Elle permet aussi aux responsables de s'en saisir pour dresser les personnels entre eux. Elle permet au pouvoir d'instrumentaliser l'opinion sur les agacements et les gênes occasionnées par et contre ceux, celles qui résistent et barrent encore parfois des routes.

grève générale de janvier-février 2009. « Un traquenard » selon ses avocats. Les forces de l'ordre voulaient empêcher les manifestants d'avancer. Grâce à une mobilisation solidaire et immédiate, il est relâché. « Une provocation » dira-t-il peu après. Il se voit convoquer au tribunal de Pointe à Pitre en avril prochain accusé de : « violence et rébellion contre... etc. » Une façon sans doute pour le pouvoir d'affirmer sa force, de démontrer qu'il maîtrise la situation et agit quand il veut où il veut.

### L'exfiltration du directeur du CHU

Mardi 4 janvier, des manifestant-es contre l'obligation vaccinale envahissent le bureau du directeur du CHU de pointe à Pitre et retiennent ce dernier ainsi que deux de ses adjoints. La direction attestant de séquestration, maltraitance et agression..., sera ensuite exfiltrée par la police. Des plaintes seront déposées. Peu après, les manifestant-es quitteront les lieux. Ce type d'action « coup de poing » ou d'occupation de locaux administratif n'était pas une première de la part des personnels de santé anti-pass. Le secrétaire « Santé » de l'UGTG présent sur les lieux, déclarera : « Nous sommes juste venus réclamer l'argent que l'on nous doit! » C'est à dire le versement de salaires des personnels suspendus suite à leur refus de se conformer à l'obligation vaccinale. La base du LKP aurait-elle dépassé leurs leaders partis négocier ailleurs durant ce temps ?

### L'expulsion du piquet de grève

Lundi 10 janvier, la police expulse le piquet de grève du CHU de Pointe à Pitre en Guadeloupe. « La police a débarqué dans la nuit. Ils ont tout écrasé ». La police bloquera les deux

entrées du CHU et interdira à tout manifestant de rentrer. S'en est suivi des échauffourées et des interpellations. En agissant ainsi, le pouvoir colonial démontre ses notions de dialogue et concertation envers les travailleurs en lutte depuis novembre 2021, contre l'obligation vaccinale et les suspensions sans rémunération des personnels non vaccinés. Une politique répressive violente qui prive les hospitaliers de rémunération. On retrouve bien là, les méthodes du pouvoir où l'ordre sécuritaire tient lieu de politique sanitaire. C'est sans doute la manière du président E.Macron « d'emmerder les non vaccinés! »

### Le combat continue

Le fait que les barrages, les piquets de grève aient été démantelés et leurs occupant-es chassés par l'ordre colonial, ne traduit pas en soi la fin du mouvement social qui a surgit ces derniers mois aux Antilles. La contestation se poursuit avec parfois, l'apparition sporadique de nouveaux barrages. Certes, le mouvement n'a pu être victorieux par manque d'autonomie politique, d'auto organisation, de temps... Un reflet sans doute de ses propres conditions, contradictions et des circonstances. Il est vrai qu'aux côtés de la répression, police et justice, les relais institutionnels locaux et les partenaires sociaux ont repris leurs fonctions médiatrices et se retrouvent dans les négociations qui restent leur faire valoir. Loin d'un rapport de force populaire disparu, les quelques grains que l'État leur donnera à moudre, seront des avancées, des victoires politiciennes pour de futurs scrutins. Nulle trahison de leur part! Ce sont les vigies et régulateurs ou les régulatrices de l'ordre social du quotidien. Un ordre de corruption et de clientélisme alimenté par la main de l'État qui les nourrit. Rappelons l'endémie du chômage!

17% en Guadeloupe et 12% en Martinique en moyenne. 43% en Guadeloupe et 36% en Martinique chez les 19 à 30 ans. Rappelons l'inégalité croissante! Le nombre des bénéficiaires du RSA a grimpé de 3000 entre 2019 et 2020 en Martinique aggravé par la pandémie. Rappelons la vie chère pour un faible pouvoir d'achat. L'alimentaire est jusqu'à 42% plus cher qu'en métropole. Un domaine où règnent des familles « Békés » qui détiennent les plantations, l'agro-alimentaire, la grande distribution etc. Rien n'est résolu non plus dans la distribution de l'eau qui manque à tant de familles. Coupures fréquentes, canalisations pourries avec une déperdition dans la nature de 50%. Selon la préfecture, 70% des stations de traitement des eaux usées ne sont pas conformes. Face à cette réalité nul ne peut prédire quand les braises existantes rallumeront le nouvel incendie. D'ailleurs, un appel à mobilisation est lancé pour le 20 janvier 2022. Une date, mais aussi, un symbole vivant dans toutes les mémoires. Celle du mouvement de grève générale du 20 janvier 2009 qui dura 44 jours<sup>[2]</sup>. Ce 20 janvier 2022, le collectif d'organisations appelle à une journée de mobilisation. Un défi pour lui en ces temps de répression et de division orchestrées par le pouvoir. Si la population semble retournée vers ses quartiers, vers son quotidien, de survie pour un grand nombre, les raisons de la colère sont loin d'être réglées, ni par les négociateurs patentés d'État ni par les forces répressives coloniales, tant les racines et les plaies sont profondes. L'ordre républicain du capital et du profit, semble rétabli, mais l'avidité de la bourgeoisie parasitaire, saura semer et récolter d'autres révoltes.

MZ  
le 15/01/2022

2. ibid CA 316, et sur le site OCL Témoignage de Guadeloupe : PWOFFITASYON, rubrique actualité du 24 février 2009

#### 20 janvier 2009 20 janvier 2022

Le 20 janvier 2009, à l'appel du LKP un mouvement de grève générale paralysait la Guadeloupe, la Martinique pendant 44 jours. 20 janvier 2022, une date symbolique pour ce collectif d'organisations et d'associations, qui appelait à une journée de mobilisation et de grève. Cet appel à une journée « île morte », était une démonstration de ses capacités à mobiliser la population dans un rapport de force contre l'État français et un appel à être un

interlocuteur pour le gouvernement et les élus locaux. L'appel souhaité n'a pas eu grand écho parmi la population. Une manifestation pacifique suivie dans la soirée par des blocages, des affrontements contre les forces de l'ordre etc. Pour prévenir d'autres nuits chaudes, le Préfet établira un couvre feu dès 18h. jusqu'au dimanche 23 janvier. L'objectif : discrediter le LKP, le mouvement social et sa rage de vouloir vivre : sans pollution au chlordécone, sans la vie chère, avec l'eau courante, avec un emploi etc.

#### A qui profite le crime ?

En effet Procureur affirmait, dès le 21 janvier, que les violences en cours depuis trois mois n'étaient pas spontanées. Elles ont été « parfaitement planifiées et organisées », avec notamment « la complicité, voire l'implication active d'un fonctionnaire de police », placé désormais sous mandat de dépôt. « Dans les surveillances qui ont été mises en place », suite aux premières émeutes de novembre, « nous avons

compris qu'il était question d'un partage des rôles entre les jeunes et les gangs. Le but était de bénéficier de subventions par le biais d'associations utilement créées à la faveur de négociations à venir, avec l'État, mais aussi à la faveur de relations parfois troubles avec certains élus locaux... ». « En 2009, il y avait déjà eu à peu près des actes semblables (...) Il faut que la justice fasse son job. Les élus [complices], les gangs, les gangsters, il faut les juger » suren-

chérît Victorin Lurel, sénateur PS des Antilles. Conclusion : le mouvement social en Guadeloupe n'a jamais existé ! Tout n'est qu'affaire de complots mafieux, de fonctionnaires et d'élus corrompus manipulant les foules. Rentrez chez-vous, faites confiance à la justice française, votez bien au printemps prochain et tout ira mieux demain !

Et ce sont les anti-pass qui auraient une vision de complotiste de l'histoire ?

23/01/2022

# De la lutte pour l'indépendance kanake socialiste à la négociation d'une autonomie renforcée ?

Le 12 décembre 2021 s'est déroulée en Nouvelle-Calédonie la troisième « consultation » référendaire prévue en 1998 par l'accord de Nouméa sur l'avenir de l'archipel. Les scrutins de 2018 et 2020 avaient montré une progression du oui en faveur de la « pleine souveraineté », mais pour le dernier le Front de libération nationale kanak et socialiste (FLNKS) a appelé à ne pas se rendre aux urnes. Il en est résulté à la fois une écrasante victoire du non et une abstention massive. La Nouvelle-Calédonie n'a donc pas accédé à l'indépendance, alors que cette revendication reste très présente dans la vie politique. On tirera ici un bilan de la démarche institutionnelle qu'elle a enclenchée voici trente-trois ans – et, dans le prochain CA, on examinera les perspectives qui s'en dégagent.

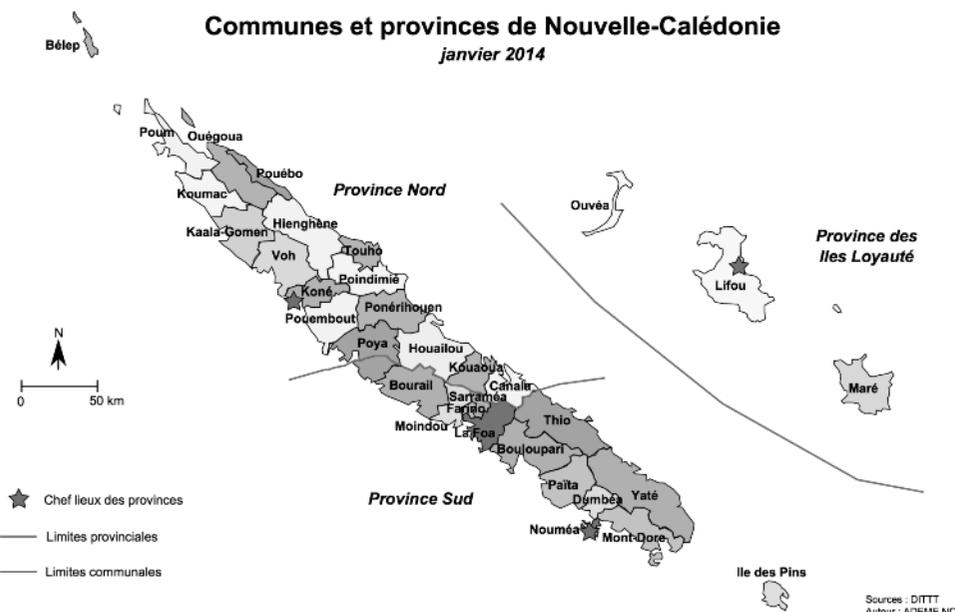
La conclusion du troisième référendum rebat les cartes et peut donner l'impression d'un quasi-« retour à la case départ » depuis la signature des accords de Matignon rétablissant la « paix civile » en Nouvelle-Calédonie, le 26 juin 1988. Certes, les indépendantistes dirigent pour la première fois les institutions territoriales, et des progrès ont été accomplis, en particulier sur les plans éducatif et sanitaire, concernant le quotidien des Kanak-e-s. Mais, d'une part, la question de l'indépendance continue d'entretenir un fort clivage entre les caldoches (Européen-ne-s descendants de colons ou de bagnards présents sur le territoire depuis des générations), en général loyalistes, et les Kanaks, pour l'essentiel indépendantistes, tandis que d'énormes inégalités économiques et sociales subsistent entre ces communautés, et que les alliances éphémères nouées par leurs multiples partis rendent fréquemment les institutions calédoniennes dysfonctionnelles. D'autre part, le « corps électoral spécial » établi pour les trois consultations sur l'autodétermination, qui empêchait les nouveaux arrivants (baptisés métros ou zoreilles) d'en fausser les résultats par leur vote, est appelé à disparaître – sauf si les futures tractations entre les représentants des deux camps et l'Etat français permettent son maintien pour le référendum qui devrait clôturer définitivement le « processus de Nouméa », programmé au 23 juin 2024.

## Les accords de Matignon sous le gouvernement Rocard

Pour apprécier la situation actuelle en Nouvelle-Calédonie, il faut remonter à la fin des années 70 et au rôle qu'a tenu le Parti socialiste, une fois parvenu au pouvoir en France, dans l'évolution de la revendication indépendantiste. Celle-ci a vu le jour sur le constat qu'après la colonisation de l'archipel par la France, en 1853, son peuple autochtone – les Kanaks – avait été spolié de ses terres, parqué dans des réserves, férocement réprimé pour ses révoltes, rendu minoritaire par une politique de peuplement extérieur massif, et n'avait acquis la liberté de circulation et de propriété qu'en 1946 (année où la Nouvelle-Calédonie est devenue un « territoire d'outre-mer ») et le droit de vote qu'en 1956.

Une dynamique « lutte de libération nationale » pour l'« indépendance kanake socialiste » (IKS) a alors été menée – avec « boycott actif » des territoriales en 1984 et des législatives en 1986, barrages routiers, occupations de mairies, séquestrations de gendarmes, manifestations, etc. Le Front indépendantiste (FI) créé en 1979 regroupait, à côté de formations plus petites, les deux principaux partis kanaks qui animent actuellement le FLNKS<sup>[1]</sup> : le Palika (Parti de libération kanak) et l'Union calédonienne (UC, dirigée par Jean-Marie Tjibaou). Le premier se situait à l'extrême gauche, le second était proche du PS. Quand

Communes et provinces de Nouvelle-Calédonie  
janvier 2014



le FI a soutenu François Mitterrand pour la présidentielle française de 1981, le Palika s'en est retiré ; mais quand le FLNKS a succédé au FI en 1984, il l'a intégré, et après que Tjibaou (également président de ce Front) a signé les accords de Matignon concoctés par le gouvernement Rocard, il s'est accroché à eux autant que l'UC<sup>[2]</sup> et investi dans les institutions calédoniennes qui en sont sorties.

Une « indépendance négociée » avait en fait été promue par le PS dès 1983 : le secrétaire d'Etat chargé des DOM-TOM Lemoine avait réuni à Nainville-Roches des représentants du FI, du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR, la formation loyaliste dirigée par Jacques Lafleur) et de la FNSC (Fédération pour une nouvelle société calédonienne, centriste) pour « calmer et stabiliser la vie politique, et en même temps relancer l'économie de ce territoire qui en a grand besoin ». A la suite de cette table ronde, une déclaration – rejetée par le RPCR – avait affirmé la volonté d'abolir le « fait colonial », la « légitimité du peuple kanak, premier occupant » de l'archipel et son « droit inné et actif à l'indépendance » ; la reconnaissance par « les représentants du peuple kanak » de la légitimité des autres ethnies, « pour des raisons historiques », à se prononcer sur l'autodétermination de la Nouvelle-Calédonie ; la nécessité d'une « phase de transition » (pendant un an, à la demande du FI, l'Etat serait l'exécutif du territoire) pour élaborer « un statut d'autonomie interne » spécifique et évolutif.

1. Les deux autres partis qui le composent sont l'Union progressiste en Mélanésie (UPM) et le Rassemblement démocratique océanien (RDO).

2. De même que les autres partis kanaks, il a aussi appelé à voter François Hollande à la présidentielle de 2012.

On retrouve pas mal de ces ingrédients dans les accords de Matignon que Tjibaou a, selon ses dires, acceptés au nom du FLNKS par pragmatisme – mais sa proximité avec la gauche française et son pacifisme ont évidemment contribué à ce choix (ex-séminariste, comme d'autres dirigeants de l'UC, il était peu enclin à la violence).

Il est certain que le rapport de force n'était vraiment pas en faveur des Kanaks, à l'époque des « événements » : les meurtres de militants et de dirigeants indépendantistes par des caldoches ou leurs milices, des gendarmes ou des membres du GIGN se multipliaient<sup>[3]</sup> (sur les cinq leaders de l'UC qui ont fait basculer ce parti de l'autonomie à l'indépendance en 1977, quatre ont été assassinés<sup>[4]</sup>), alors qu'en métropole le soutien actif à la cause kanake se réduisait à des organisations d'extrême gauche (en particulier la LCR, ancêtre du NPA) et des anarchistes de diverses sensibilités<sup>[5]</sup>, en lien avec l'Association information et soutien à la lutte du peuple kanak (AISDPK). Mais la partition jouée en 1988 par le Président Mitterrand lors de l'« affaire d'Ouvéa » a largement fait pencher la balance vers la négociation pour la direction du FLNKS.

La situation était très tendue en Nouvelle-Calédonie : en octobre 1987, un jury composé d'Européens avait acquitté à la cour d'assises de Nouméa les loyalistes qui avaient tué 10 Kanaks (dont deux frères de Tjibaou) dans une embuscade sur la commune de Hienghène trois ans auparavant. Le FLNKS avait appelé au boycott actif des territoriales et du premier tour de

la présidentielle française (dont les deux favoris étaient Mitterrand, pour un second mandat, et son Premier ministre Chirac), toutes deux prévues le 24 avril 1988, et il avait confié à ses comités locaux le soin de faire connaître sa position.

Le 22 avril, des militants de l'île d'Ouvéa conduits par Alphonse Dianou (membre de l'UC) décident, pour appliquer cette consigne, de remplacer le drapeau français par le drapeau kanak dans une gendarmerie ; mais l'action tourne mal : un gendarme réagit à leur vue en tirant, s'ensuit une fusillade où meurent quatre militaires, puis les Kanaks en emmènent 15 autres en otages dans une grotte<sup>[6]</sup>. Le 5 mai, Mitterrand ordonne l'assaut de cette grotte par 350 gendarmes, paras et GIGN – laisser la droite et l'extrême droite hurler au laxisme de l'Etat aurait nui à sa réélection... 19 Kanaks sont sauvagement exécutés dans l'« opération Victor », où deux militaires perdent aussi la vie. Cette opération assomme les indépendantistes et, dès lors, Mitterrand réélu peut charger son nouveau Premier ministre Rocard de négocier le retour au calme sur le territoire.

Les accords de Matignon (complétés le 20 août par ceux d'Oudinot) promettent un référendum sur l'autodétermination en 1998, avec un corps électoral composé des personnes établies en Nouvelle-Calédonie depuis au moins dix ans – ne pourront donc pas voter les milliers de personnes arrivant chaque année de métropole, attirées par le climat de l'archipel et par la perspective du double salaire qui va rémunérer leur contrat court. Ce corps électoral servira également à

désigner les membres des Assemblées chargées de gérer les trois provinces créées – celles du Nord et des îles Loyauté, majoritairement kanakes, et celle du Sud, où vivent le plus souvent caldoches et métros. L'Etat conservera ses pouvoirs régaliens en matière de défense, sécurité, justice et monnaie, et il restera compétent dans les domaines de l'enseignement et des communications. Son haut-commissaire exercera l'autorité administrative directe du territoire pendant une année pour « engager une répartition des crédits et des emplois publics permettant le développement des régions défavorisées » : « Les crédits d'investissement de l'Etat dans le territoire seront répartis dans la proportion de 3/4 pour les provinces du Nord et des îles et 1/4 pour la province du Sud » ; et les crédits de fonctionnement du budget du territoire « seront affectés dans les conditions suivantes : 1/5 pour le territoire, 2/5 pour les provinces du Nord et des îles, 2/5 pour la province du Sud ». La priorité sera donnée à l'embauche locale sur le marché de l'emploi, à niveau égal, et un programme assurera la formation de 400 cadres afin d'intégrer des Kanaks dans l'administration des provinces. Enfin les auteurs des homicides à Ouvéa bénéficieront d'une amnistie (celle-ci a permis de jeter un voile sur le déroulement de l'« opération Victor »).

En métropole, les accords de Matignon sont approuvés par référendum, le 6 novembre 1988, à 80 % des suffrages exprimés, mais il y a 63 % d'abstentions. En Nouvelle-Calédonie, le oui l'emporte à 80,99 % dans le Nord et 85,10 % dans les îles, et n'obtient que 42,81 % dans le Sud. Mais le taux d'abstention montre que chez les indépendantistes les avis sont partagés : il est de 33,69 % dans le Nord (un pourcentage proche des 34,16 % du Sud) et surtout de 53,51 % dans les îles. Lorsqu'ils apprennent la teneur des accords, les militants arrêtés après la prise d'otages à Ouvéa protestent en refusant leur libération ; et, le 4 mai 1989, Djubelly Wea – qui a été un de leurs porte-parole et qui milite au FULK, une petite composante radicale du FLNKS<sup>[7]</sup> – tue Tjibaou et son adjoint Yeiwéné Yeiwéné parce qu'il leur reproche d'avoir trahi en les signant.

## L'accord de Nouméa sous le gouvernement Jospin

En application des accords de Matignon, les administrations provinciales se sont mises en place et d'autres mesures concrétisées. En revanche, le scrutin d'autodétermination qu'ils avaient programmé en 1998 a été remplacé par... un accord

3. 80 personnes ont été tuées pendant cette période sur une population de 150 000 habitant-e-s.

4. Eloi Machoro a ainsi été abattu par le GIGN en 1985 après avoir fracassé une urne à la hache dans la mairie de Canala pour boycotter les territoriales.

5. Voir, sur le site Solidarité avec le peuple kanak en lutte pour l'indépendance, le manifeste de la Coordination libertaire anti-impérialiste (CLA) fondée début 1985.

6. Lire le récit de Joseph Andras, *Kanaky*, paru chez Actes Sud en 2018.

7. A sa création par Yann Céliné Uregeï en 1977, le Front uni de libération kanak était partisan de la lutte armée.



L'« opération Victor » dans l'île d'Ouvéa, le 5 mai 1988.

de suivi, celui de Nouméa, sur proposition de Lafleur. Pour éviter un « référendum-couperet » et le retour des « violences », le chef des loyalistes a en effet suggéré, dès 1991, la recherche d'une « solution consensuelle » ; et les indépendantistes puis le gouvernement en ont accepté le principe, car toutes les parties étaient convaincues d'avoir intérêt à ne rien précipiter.

Les discussions sur l'avenir de l'archipel se sont engagées lentement, après les provinciales de 1995, pour aboutir le 5 mai 1998 à l'accord de Nouméa. Celui-ci a été paraphé pour le RPCR par Lafleur (et d'autres dirigeants qui, comme Pierre Frogier et Harold Martin, seront ensuite chefs de file de partis loyalistes concurrents) ; pour le FLNKS, notamment par Roch Wamytan (UC, actuel président du Congrès calédonien) et Paul Néaoutyine (Palika, président de la province Nord depuis 1999) ; pour l'Etat, par le Premier ministre Jospin et le secrétaire d'Etat à l'Outre-Mer Queyranne.

Ce texte affirme : « La décolonisation est le moyen de refonder un lien social durable entre les communautés qui vivent aujourd'hui en Nouvelle-Calédonie. (...) Il convient d'ouvrir une nouvelle étape, marquée par la pleine reconnaissance de l'identité kanake (...) et par un partage de souveraineté avec la France, sur la voie de la pleine souveraineté. Le passé a été le temps de la colonisation. Le présent est le temps du partage, par le rééquilibrage. L'avenir doit être le temps de l'identité, dans un destin commun. (...) Au terme d'une période de vingt années, le transfert à la Nouvelle-Calédonie des compétences régaliennes, l'accès à un statut international de pleine responsabilité et l'organisation de la citoyenneté en nationalité seront proposés au vote des populations intéressées. Leur approbation équivaldrait à la pleine souveraineté de la Nouvelle-Calédonie. »

Le « rééquilibrage » annoncé passe par la réalisation de grands travaux routiers et portuaires ; par la création de l'Agence de développement de la culture kanake et d'un Sénat coutumier ; et surtout, sur le plan financier, par le maintien de la répartition des crédits étatiques qu'ont définie les accords de Matignon. Un Congrès de 54 « conseillers » issu-e-s des Assemblées provinciales est chargé d'élaborer des « lois du pays » (contrôlées par le Conseil constitutionnel) dans divers domaines (signes identitaires, emploi, ressources naturelles...). L'Etat finance son fonctionnement et a le droit de le dissoudre en cas d'instabilité institutionnelle. Ce Congrès élit à la proportionnelle un gouvernement collégial, sur la base des listes de candidat-e-s que proposent les groupes politiques.



Campagne à Nouméa incitant à ne pas voter au troisième référendum.

Une « décolonisation pacifique » est donc officiellement engagée, qui associe les descendant-e-s des colons (appelés « victimes de l'Histoire ») et ceux des colonisé-e-s dans une même « communauté de destin ». Mais, d'une part, l'accord repousse de seize à vingt ans la date du référendum sur l'indépendance que les accords de Matignon avaient fixée à 1998 ; d'autre part, ce référendum consiste en... trois consultations d'un corps électoral spécial (répondant à des conditions strictes de naissance, de résidence depuis vingt ans sur le territoire, et d'« intérêts matériels et moraux » [8]) qui doivent être réalisées en Nouvelle-Calédonie à deux ans d'intervalle.

Cependant, seule la première consultation est déclarée obligatoire, et le Congrès peut l'organiser à partir de la première année de son quatrième mandat, soit en 2014. Si le maintien dans la République l'emporte, une deuxième consultation aura lieu à condition qu'un tiers des conseillers la demande ; et de même pour la dernière consultation – et « si la réponse est encore négative, les partenaires politiques se réuniront pour examiner la situation ainsi créée ».

Enfin, un dispositif vise à empêcher la partition du territoire – la tentation de faire sécession étant assez forte dans la riche province du Sud : « Une partie de la Nouvelle-Calédonie ne pourra accéder seule à la pleine souveraineté ou conserver seule des liens différents avec la France, au motif que les résultats de la consultation électorale y auraient été différents du résultat global. »

L'accord de Nouméa a été largement approuvé par référendum dans l'archipel (71,86% des suffrages exprimés et 25,77% d'abstentions). Le RPCR y appelait en mettant l'accent sur « au moins vingt ans de paix et de stabilité » et sur « un avenir dans la République » ; le FLNKS, au nom du « souci de l'intérêt général du pays et des gé-

nération futures ». Seule une de ses composantes, l'Union syndicale des travailleurs kanaks et des exploités (USTKE) – fondée par Kotra Uregei en 1981, proche de la CGT puis de la Confédération paysanne, et connue pour ses actions musclées – rejetait l'accord en défendant une indépendance immédiate.

### L'évolution de la revendication indépendantiste

La signature des accords de Matignon puis de Nouméa a eu de profondes incidences sur le camp indépendantiste et sur son projet politique. Le FLNKS a connu divers départs volontaires ou exclusions – notamment celles de l'USTKE et du FULK en 1989. L'UC et le Palika se sont mis à défendre les « acquis » et une « indépendance négociée » qui – selon les époques – aboutirait à une « indépendance-association », ou à une « indépendance-partenariat », ou encore à des « interdépendances » avec la France plutôt qu'à l'IKS... car il n'a pas ou plus vraiment été question de rompre le lien avec la métropole ou avec le type de « démocratie » qui s'y pratique, et moins encore de promouvoir un quelconque socialisme.

Certes, au Congrès, il est facile de situer à la gauche des anti-indépendantistes les deux groupes distincts, et souvent en concurrence, qu'impulsent l'UC et le Palika. Mais il s'est formé dans la communauté kanake, au fil des ans, une petite sinon moyenne bourgeoisie. Ces infirmiers, instituteurs, fonctionnaires dans les diverses administrations (bénéficiant comme leurs collègues métros d'un salaire indexé) vivent plutôt à l'aise, en comparaison avec la plupart des Kanaks, bien plus proches quant à eux des Wallisien-e-s (voir l'encadré) que des Européens par leur niveau de vie. Les pourparlers de certains dirigeants indépendantistes avec le RPCR ont aussi entraîné des crises au sein du

8. Trois corps électoraux coexistent depuis sur le territoire : la liste générale (LEG) des scrutins nationaux (220 279 inscrit-e-s) ; la spéciale des référendums (LESC, 185 004 personnes en 2021) et la spéciale pour les provinciales (LESP, 169 635 en 2019).



FLNKS. Par exemple, en octobre 1995, François Burck et Léopold Jorédié (UC) ainsi que Raphaël Mapou (Palika) ont été désavoués après avoir fait état dans les médias de discussions prévoyant le maintien du territoire dans l'ensemble français. Ils ont fondé, en 1998, une Fédération des comités de coordination indépendantistes (FCCI) qui s'est liée avec le RPCR au point de lui donner la majorité absolue au Congrès de 1999 à 2004.

Les listes électorales indépendantistes se sont multipliées : pour contrer celles de l'UC-FLNKS aux provinciales de 1995, le Palika a ainsi lancé l'Union nationale pour l'indépendance (UNI) ; cette UNI-FLNKS regroupe depuis 2001 le Palika et l'UPM au Congrès. Et de nouvelles formations sont apparues – tel le Parti travailliste de Kotra Uregei, en 2007. Le PT se définit comme anticapitaliste et écologiste, et dénonce « la déliquescence des organisations politiques issues des rangs indépendantistes qui cogèrent la situation coloniale », mais il a fait liste commune avec l'UC au Congrès de 2009 à 2018, et son dirigeant a par ce biais accédé un temps à la vice-présidence de la haute Assemblée.

Les désaccords à l'intérieur du FLNKS l'ont empêché pendant plusieurs années de tenir un congrès. Depuis 2001, sa présidence est assurée par un bureau politique collégial de huit membres (deux représentants par parti, chaque parti dirige donc par alternance pendant trois mois<sup>9</sup>). Les dissensions internes ont également eu des répercussions sur la représentation du Front dans les institutions. Par exemple, aux provinciales de 1995, il a perdu la présidence des Iles parce que le parti Libération kanake socialiste (LKS) de Nidoish Naisseline s'était associé pour battre ses candidats (de la tendance UC) à la fois au Front pour le développement des îles Loyauté (FDIL, une dissidence de l'UC) et aux loyalistes.

Les accords de Matignon et Nouméa ont par ailleurs provoqué d'autres cassures, dans la solidarité en métropole et chez les loyalistes sur l'archipel :

- L'AISDPK s'est délitée, une partie de ses membres estimant que l'on pouvait les critiquer sans cesser de sou-

tenir les Kanaks ni faire acte d'ingérence dans ce qui était leur affaire, l'autre considérant qu'il fallait juste mener campagne en leur faveur puisque le FLNKS les avait acceptés. Après quoi des militant-e-s ont appuyé l'UC, le Palika, ou encore l'USTKE (au sein du collectif Solidarité Kanaky<sup>10</sup>), tandis que d'autres se cantonnaient à un positionnement anticolonialiste.

- Les anti-indépendantistes se sont eux aussi déchirés sitôt après la poignée de main entre Lafleur et Tjibaou. Le RPCR (renommé Le Rassemblement UMP) a connu dès 1989 de multiples scissions qui l'ont affaibli au profit de partis plus modérés. En particulier Avenir ensemble (apparu en 2004 et rebaptisé Les Républicains calédoniens) et Calédonie ensemble (né en 2008), dont le chef Philippe Gomès est désireux de trouver une solution institutionnelle consensuelle entre large autonomie et souveraineté.

Mais comme aucune formation calédonienne n'a les moyens de mener seule sa politique au Congrès, toutes naviguent à vue en concluant des alliances ponctuelles et souvent improbables. En 2015 par exemple, Philippe Germain (Calédonie ensemble) est parvenu à la tête du gouvernement grâce notamment aux voix de l'UNI et de l'UC (dont le représentant, Jean-Louis d'Anglebermes, a occupé ensuite le poste de vice-président). Ces jeux politiques incessants rendent les institutions assez instables : en 2011, Calédonie ensemble a fait chuter systématiquement les gouvernements successifs d'Harold Martin jusqu'en 2014 ; du 31 décembre 2014 au 1<sup>er</sup> avril 2015, puis du 31 août au 1<sup>er</sup> décembre 2017, l'exécutif calédonien a fonctionné sans Président en l'absence d'un consensus, et donc géré seulement les affaires courantes...

Et ce scénario s'est reproduit très récemment, concernant la nomination du premier Président kanak à la tête du 17<sup>e</sup> gouvernement : le camp indépendantiste est parvenu en 2019 à être majoritaire au Congrès en obtenant 29 conseillers sur un total de 54 (le groupe UC-FLNKS - Nationalistes - Eveil océanien a 16 sièges, l'UNI en a 12, le Parti travailliste 1<sup>11</sup>). Ce Congrès a élu, le 17 février 2021, le nouvel exécutif calédonien – constitué de 6 indépendantistes (3 UC-FLNKS - Nationalistes - Eveil océanien et 3 UNI) et de 5 anti-indépendantistes (4 Avenir en confiance et 1 Calédonie ensemble) ; mais, « faute de majorité », Louis Mapou n'a été désigné chef du gouvernement que le 8 juillet parce que l'UC et le Palika se disputaient ce poste.

Fin de la première partie)  
Vanina

## Communautés et sentiment d'appartenance sur l'archipel

Les Wallisiens, qui étaient 9 571 au recensement de 1976 et 22 520 à celui de 2019, sont appelés à rester en Nouvelle-Calédonie, car retourner dans les îles Wallis-et-Futuna (où ne vivent plus que 11 600 personnes) y provoquerait des conflits fonciers majeurs. C'est pourquoi le FLNKS s'emploie à les rassurer sur sa volonté d'une indépendance pluriethnique dans une « Kanaky-Nouvelle-Calédonie ». Le sous-proléariat du bâtiment et des mines wallisien représente aujourd'hui 8,3 % de la population calédonienne ; s'allier avec lui est donc un enjeu d'importance pour les Kanaks, qui en composent 41,2 %. Mais, quoique très exploitée et maltraitée par les caldoches, la communauté wallisienne a longtemps donné ses voix aux formations de droite ou au Rassemblement océanien pour une Calédonie plurielle (ROC plurielle, présidé par Mikaële Tuifua et qui refuse de se positionner sur la question de l'indépendance) – et, dans les années 80, Lafleur y recrutait ses milices pour « casser du Kanak ».

Cette communauté est aujourd'hui partagée, car elle craint à la fois de se mettre à dos les indépendantistes et d'être chassée d'une Nouvelle-Calédonie qui accèderait à l'indépendance. Le RDO d'Aloisio Sako a rejoint le FLNKS en 1998 (d'abord proche de sa tendance Palika, puis de celle de l'UC) ; l'Eveil océanien, fondé en 2019 par Milakulo Tukumuli, s'est seulement associé à l'UC au Congrès, mais cette décision a aidé les indépendantistes à accéder au pouvoir...

Kanaks et Wallisiens sont en fait les deux seules communautés véritables, avec une identité culturelle forte, dans l'archipel. Et les recensements de l'ISEE-NC (INSEE local) révèlent qu'une minorité croissante de personnes refuse de répondre sur son appartenance à une communauté, ou se déclare « calédonienne » ou métisse de deux ou plusieurs communautés (4 % en 1989, 16 % en 2009, 21 % en 2019). Une position qui traduit le sentiment d'avoir une identité calédonienne ou au contraire de n'en avoir aucune ?



9. Un porte-parole – présentement le conseiller Jean Creugnet, UPM – informe sur ses décisions.

10. On y trouve notamment, aux côtés de l'USTKE et du Mouvement des jeunes Kanaks en France, des organisations trotskistes ou libertaires, la FASTI, le Syndicat des travailleurs corses et le Parti des indigènes de la République.

11. En face, l'Avenir en confiance a 18 sièges, Calédonie ensemble 6, et il y a 1 non-inscrit.